

2015

L'ANNÉE DES GRANDS CHANTIERS ET DES GRANDS DÉFIS DE L'ALGÉRIE

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 4 Janvier 2015 - 13 Rabie El Awal 1436 - N° 829 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

Youcef Yousfi :
«Perspectives prometteuses pour le secteur des hydrocarbures en Algérie»



ACCESSION DE L'ALGÉRIE À OMC

Benyounès :
«Le 13^e round pour le 1^{er} trimestre 2015»

Page 8



COMMERCE MISE EN PLACE DE 2 GROUPES DE TRAVAIL

Rationaliser les importations et prévenir l'évasion des capitaux



Deux groupes de travail ont été installés en application des recommandations édictées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil restreint, pour définir les mesures de rationalisation des importations et de lutte contre l'évasion des capitaux, a indiqué le ministre du

Commerce, Amara Benyounès, dans un entretien accordé à l'APS. Le premier groupe, installé au niveau du ministère du Commerce, est chargé d'élaborer les actions à prendre pour assurer une meilleure gestion et la rationalisation des achats à l'extérieur. «Avec les orientations du président de la République, nous avons

mis en place, sous la conduite du Premier ministre, un groupe de travail qui est chargé de remettre, dans les tout prochains jours, ses conclusions pour voir ce qu'il y a lieu de faire en matière du commerce extérieur», explique M. Benyounès.

Page 8

ARMÉE L'USINE MERCEDES BENZ DE TIARET

Un projet prometteur pour l'industrie mécanique en Algérie

Page 5

Arrestation de 26 contrebandiers et saisie de divers produits de contrebande aux frontières sud et est du pays

Page 5

LE 12^e CONGRÈS DE L'UGTA S'OUVRE AUJOURD'HUI
800 délégués au rendez-vous de l'Aurassi

Page 4

SANTÉ

Un surdosage de caféine peut tuer

P.p 14-15

CULTURE

Un nouveau centre d'interprétation du parc culturel de l'Ahaggar opérationnel

Page 19

TAMANRASSET FOOTBALL

CONFÉRENCE DE PRESSE DE CHRISTIAN GOURCUFF AUJOURD'HUI :
TOUT SUR LA PRÉPARATION DES VERTS POUR LA CAN-2015

Page 26

TIZI-OUZOU

APRÈS DES RECHERCHES QUI ONT DURÉ UNE SEMAINE
Le jeune Massinissa a été repêché au large de Tizirt

Page 12

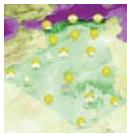
Météo

Régions Nord : 17° à Alger

Maintien d'un temps nuageux sur les régions de l'Est avec localement quelques averses de pluies, excepté les régions Ouest et Centre où le soleil sera prédominant en cours de journée.

Temps généralement ensoleillé aujourd'hui avec quelque chutes de neige sur les reliefs de l'Est dépassant 900 mètres depuis vendredi. Les températures maximales varieront de 13°C/16°C sur les côtes et entre 05°C/12°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux avec légère hausse ce jour.

Les vents seront faibles à modérés.



Régions Sud : 17° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé, excepté les Oasis et le Sud-Est où le temps fut relativement froid et passagèrement nuageux hier. Les températures maximales varieront entre 11°C A 14°C du Sud-Ouest vers le Nord Sahara et les Oasis et de 12°C à 18°C sur le Sahara Central et l'Extrême Sud.

Les vents seront modérés à parfois assez forts avec soulèvements de sable locaux.

MOUDJAHIDINE Zitouni à Djelfa



Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa. Le ministre se rendra entre autres au centre de repos des moudjahidines dans la commune de Charef.

EDUCATION NATIONALE Benghebrit à Aïn Defla et Chlef

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Aïn Defla et Chlef.



PARLEMENT Le Conseil de la nation reprend ses travaux aujourd'hui



Le Conseil de la nation reprend ses travaux aujourd'hui par des séances plénaires consacrées à la présentation de textes de loi, a indiqué le conseil dans un communiqué. Il s'agit du projet de loi portant modernisation de la justice, du projet de loi sur les assurances sociales et du projet de loi sur la signature et la certification électroniques, a précisé le communiqué.

portant modernisation de la justice, du projet de loi sur les assurances sociales et du projet de loi sur la signature et la certification électroniques, a précisé le communiqué.

MUSÉE NATIONAL DU BARDO Exposition «pouvoirs des perles d'Afrique»



Le musée national du Bardo, abrite jusqu'au 15 mars 2015, une exposition intitulée «Pouvoirs des perles d'Afrique», de l'artiste Tonia Marek.



CE MATIN À ORAN Congrès régional des délégués de l'Ugcaa de l'Ouest

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 9h à la salle des conférences de la coopérative des travailleurs de l'éducation (Canastel) d'Oran, le congrès régional des délégués de l'Ouest de l'Ugcaa.

DEMAIN À LA CACI Journée d'information sur la loi de finances 2015



Sous le haut patronage des ministres du Commerce et des Finances, la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) organise, demain lundi 5 janvier 2015 à l'hôtel El Aurassi, (Alger), à partir de 08h30, une journée d'information sur « La loi de finances 2015 et son impact sur l'entreprise ». Cette journée sera animée par de hauts responsables des administrations centrales des Impôts et des Douanes et vise à informer les opérateurs économiques sur les nouvelles dispositions introduites par la loi des finances 2015 concernant les entreprises.

SEAL Suspension demain de l'alimentation en eau potable dans 3 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi 5 janvier 2015 (de 9h00 à 16h00) dans trois communes d'Alger suite à des travaux de raccordement d'un nouveau poste électrique de moyen tension, a indiqué mardi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) dans un communiqué. Ces travaux sont localisés au niveau de la station principale de pompage située au Boulevard des Martyrs dans la commune de Sidi M'hamed, ajoute le communiqué. Cette suspension touchera les communes de Sidi M'hamed (rue Franklin Roosevelt, quartier Ghermouli et Capitaine Mennani, boulevard des Martyrs, Mohamed Zekkal et quartier Meissonier en partie), de Belouizdad (partie haute) et Alger Centre (rue Duc Des Cars, boulevard Krim Belkacem, boulevard Mohamed V et rue Didouche Mourad (côté pair), a précisé la même source. A cet effet, un dispositif sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers pour réduire les dégâts pour la population, a assuré la SEAAL, soulignant que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux.

CET APRÈS-MIDI À L'OCC Point de presse de Christian Gourcuff



En prévision de la Coupe d'Afrique des nations prévue en Guinée équatoriale entre le 17 janvier et le 8 février, le sélectionneur national, Christian Gourcuff animera une conférence de presse cet après-midi à partir de 14h au Centre des conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

DEMAIN AU CRASC Conférence : «Etat-nation et religion en Amérique Latine»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), organise demain lundi 5 janvier 2015 en son siège sis à Oran, une conférence du Professeur Guillermo Uribe de l'université de Grenoble (France), intitulée «Etat-nation et religion en Amérique Latine».



Horaires des prières

dimanche 13 Rabie El Awal 1436

	Max	Min
Alger	17°	10°
Oran	18°	07°
Annaba	16°	12°
Béjaïa	18°	11°
Tamanrasset	17°	00°



AUJOURD'HUI À BISKRA Conférence sur l'écriture journalistique et l'information locale

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présidera aujourd'hui et de main à Biskra, une conférence-débat au profit des journalistes qui portera sur «L'écriture journalistique et l'information locale». La rencontre sera animée par le DG d'El Djoumhuria, Bouziane Benachour.



CE MATIN À L'AURASSI 12e Congrès de l'UGTA

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), tiendra à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 6 janvier à l'hôtel Au-rassi, son 12e congrès national.



DEMAIN À L'ENSSP Conférence : «Quelles perspectives pour l'Etat de Palestine ?»

L'Ecole nationale supérieure des sciences politiques (ENSSP), organise demain lundi 5 janvier une conférence «Quelles perspectives pour l'Etat de Palestine?», par le Professeur Hamoud Salhi universitaire de Californie.

2015, l'année des grands chantiers et des grands défis de l'Algérie

2015, année des grands chantiers socioéconomiques de l'Algérie. la nouvelle année qui débute sera assurément celle de la réalisation de grands projets sur le front du développement économique et social, celle de l'amélioration des conditions de vie dans le monde rural et, surtout, celle des grands défis.



Boualem Branki

Il y a d'abord le défi de bien traverser l'actuelle crise sur le marché pétrolier mondial, induite par une baisse des prix du baril. L'Algérie, pays producteur et exportateur d'hydrocarbures, ne peut ne pas être directement touchée par cette conjoncture négative qui prévaut actuellement sur le marché mondial des hydrocarbures.

L'Algérie est l'un des pays les plus touchés par cette crise. C'est en fait le retour de la grande bataille du marché pétrolier, avec des guerres intestines entre pays producteurs et consommateurs, les seconds voulant s'approprier le travail et les investissements consentis avec de lourds sacrifices sociaux des seconds.

Nous ne sommes plus dans l'ancienne configuration de conflit permanent entre producteurs OPEP et pays occidentaux, mais la conjoncture actuelle se prête malgré elle à cette situation.

Dès lors, l'Algérie, lors du Conseil restreint présidé par le président Bouteflika, a tracé sa propre feuille de route pour ne pas trop altérer son rythme de développement, encore

moins la demande sociale. Pour autant, des mesures ont été prises, d'autres envisagées pour que l'économie algérienne ne soit pas trop impactée par les retombées de cette crise du pétrole.

C'est en fait ce chantier qui est à la base des grands défis que va réaliser l'Algérie et son gouvernement en 2015, puisque le gros de la tempête devrait traverser les économies mondiales durant cette année, les experts s'attendant à une amélioration du marché pétrolier en 2016.

Le Président Bouteflika, a rassuré l'opinion publique et l'Algérie que le pays a les moyens de bien gérer ce virage. Comme signe évident que l'Algérie compte traverser cette zone de tempêtes sans encombre est le maintien des grands agréments de la loi de finances 2015, faite avant l'annonce de la baisse des prix pétroliers.

Ainsi, le chef de l'Etat a signé une loi de finances 2015 qui consacre une priorité particulière aux dépenses publiques et d'investissements, avec une part importante aux transferts sociaux, évalués à 9% du PIB.

En fait, ce sont 8.858,1 milliards de DA qui sont dégagés par le gouvernement pour les dépenses publiques,

avec une hausse de 32,1% des dépenses d'équipement à 4.079,7 milliards de DA.

En dépit de la crise économique annoncée, l'Etat va appliquer les nouveaux salaires induits par l'abrogation de l'article 87-bis, comme promis par le gouvernement, comme il y aura une enveloppe de 310,5 milliards de DA pour couvrir certaines dépenses sociales, notamment la subvention des laits, sucre, ainsi que le budget pour l'application du nouveau SNMG né de l'abrogation du 87-bis.

Et puis, de grands chantiers sont prévus en 2015, autant dans le secteur de l'habitat, les transports, la santé, les routes et l'amélioration des secteurs de l'industrie, l'agriculture.

Le partenariat sera toujours encouragé pour soutenir l'économie nationale avec les grands projets industriels, ainsi que le secteur des hydrocarbures qui continue à investir dans la recherche et l'exploitation des puits pétroliers.

C'est dire les grands chantiers qui doivent être mis en œuvre en 2015 en Algérie, avec ce mot du président Bouteflika que l'Algérie ne sera pas impactée par la baisse des prix du pétrole. A cœur vaillant, rien n'est impossible, dit l'adage.

RÉFORMES POLITIQUES, DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE...

Bouteflika trace la feuille de route pour l'année 2015

Valid. B

En instruisant le gouvernement, lors du dernier Conseil des ministres, à aller de l'avant dans la mise en œuvre et la concrétisation des engagements pris dans le cadre du nouveau programme quinquennal, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura tracé les contours de ce qui peut paraître comme une nouvelle feuille de route pour l'année 2015, notamment en ce qui concerne le parachèvement du processus de réformes politiques et le développement socio-économique du pays.

Le chef de l'Etat s'est dit, à cet effet, convaincu qu'avec une sérenité légitime et une mobilisation traditionnelle face aux défis, l'Algérie traversera sans difficultés majeures les graves perturbations que connaît le marché pétrolier marqué par la forte baisse des prix du pétrole.

Rappelant les décisions prises lors du Conseil restreint, le président de la République a assuré que la dynamique de développement serait poursuivie, en dépit de cette chute des prix du pétrole, afin de continuer à créer des emplois pour les jeunes et à réaliser les grands projets de développement socio-économique.

Recadrant les enjeux, le Président a soutenu qu'il ne faisait nul doute qu'une prise de conscience et un effort de tous permettraient d'accélérer les réformes économiques et d'instaurer une économie nationale diversifiée et compétitive.

Lors du dernier Conseil ministériel restreint, le chef de l'Etat avait donné de nouvelles orientations au gouvernement afin de faire face à cette crise.

Il s'agit de rationaliser les dépenses publiques, les importations et la consommation interne d'énergie.

Cependant, en dépit de cette crise, les grands chantiers lancés dans le cadre du programme du président de la République pour le prochain quinquennat ne sont pas remis en cause, puisque le chef de l'Etat a instruit le gouvernement d'exclure toute remise en cause de la politique d'investissements publics qui demeure le moteur de la croissance et de la création d'emplois et qui permet aussi de répondre aux besoins sociaux de la population, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, de la santé et du logement.

À ce titre, le programme quinquennal d'investissements publics sera maintenu, tout en adaptant le rythme et les priorités de lancement des nouveaux projets et en veillant aussi à la maîtrise de leurs coûts.

Destiné à renforcer la résistance de l'économie algérienne aux effets de la crise financière mondiale et développer une économie compétitive et diversifiée, le nouveau plan quinquennal d'investissements publics devrait marquer une rupture avec les anciennes méthodes de gestion.

Pour mener ce programme à terme, le gouvernement table sur quatre secteurs stratégiques, à savoir l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le tourisme comme locomotive de la relance de l'économie nationale et la réduction de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Ceci d'autant plus que les défis qui attendent l'Exécutif en matière de logement, d'emploi et la relance des investissements dans les créneaux porteurs, sont énormes et exigent de l'équipe gouvernementale un effort soutenu en vue de répondre aux attentes et préoccupations qui ne cessent d'être soulevées par les populations dans les différentes régions du pays.

D'autre part, et au volet des réformes politiques, le président de la République a assuré que le processus ira à son terme avec la révision de la Constitution qui doit intervenir au courant du premier semestre de l'année 2015, tout en laissant la porte entrouverte à toutes les composantes de la scène politique et de la société civile de participer aux consultations menées autour de ce projet.

Le chef de l'Etat, initiateur du projet de révision de la Constitution, n'avait posé aucune limite préalable, hormis bien évidemment celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne.

Cette révision de la Constitution sera donc menée à son terme suivant une démarche qui se veut résolument participative fondée sur une concertation ouverte aux forces politiques, aux principales représentations de la société civile ainsi qu'aux personnalités nationales.

Les lignes directrices de cette Constitution ont été déjà tracées par le président de la République qui avait confié l'élaboration du projet de révision à une commission composée d'experts juridiques.

Il s'agit de consacrer la séparation des pouvoirs, tout comme la préservation de l'indépendance et de l'identité nationale, ainsi que le renforcement des libertés individuelles et collectives.

FACE AUX SEMEURS DU DOUZE ET DU DÉSARROI Les assurances et les engagements du Président

Kamel Cherif

Par ses assurances et la réitération de ses engagements, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura mis fin aux prédictions colportées par des oiseaux de mauvais augure, lesquels semblent s'en donner à cœur joie après la chute des prix du pétrole.

Le chef de l'Etat tient ainsi à rassurer les Algériens quant aux capacités du pays à faire face aux retombées négatives de la chute des prix du pétrole. En ce sens, le Président Bouteflika a souligné que la dynamique de développement ne sera pas arrêtée par la crise des hydrocarbures.

Le discours du Président rassure les Algériens et vient aussi stopper

l'alarmisme que certaines parties tentent de répandre au sein de la société algérienne, laquelle a besoin davantage de sérénité et de quiétude à l'orée de ce nouvel an.

Les nombreux projets de développement socio-économiques lancés par le gouvernement vont dans le sens d'apporter de la quiétude aux Algériens qui ont souffert de l'instabilité et du terrorisme. A l'évidence, les efforts de l'Etat en matière de construction et de distribution de logements de même que la sortie d'usine de la première voiture algérienne, sont autant de projets qui ont redonné espoir aux Algériens. A cela s'ajoutent d'autres projets tels que les différents dispositifs d'emploi et les mécanismes d'incitation et de facilitation de l'investissement dans di-

vers domaines. Il faut relever que le président de la République s'était engagé en 1997, à l'entame de son premier mandat, de recouvrer la paix et la sécurité en Algérie, ce qui avait abouti à l'adoption par référendum de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, pour consacrer la paix et le pardon et bannir la culture de la haine. Un véritable projet de société dans la mesure où les Algériens avaient désespéré de voir la paix recouvrée, après les atrocités du terrorisme qu'ils avaient vécues. En ce sens, avec le rétablissement de la paix, la deuxième priorité consistait à passer au stade de la relance économique. Les résultats sont plus qu'encourageants et c'est à ce titre que le chef de l'Etat s'est voulu rassurant. La poursuite des ré-

formes politiques est également une des plus grandes assurances du Président Bouteflika. La

révision de la Constitution interviendra pour consolider les libertés et la démocratie en Algérie, en apothéose aux réformes initiées en 2011 et ayant permis entre autres à plusieurs partis politiques d'être créés pour enrichir la scène politique. Le déroulement des élections et la réhabilitation des institutions de la République, après une période de transition ayant nui au pays, ont davantage conforté la stabilité interne. C'est dans ce sillage que le chef de l'Etat compte poursuivre les réformes, lesquelles seront couronnées par la révision constitutionnelle. C'est la meilleure des manières de faire taire les colporteurs des mauvaises nouvelles.

RENFORCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA DÉMOCRATIE Le président Bouteflika en appelle à une prise de conscience générale

Le président Abdelaziz Bouteflika en a appelé mardi à la «prise de conscience» et à la «mobilisation» des Algériens pour parvenir rapidement à une économie plus forte et réaliser le parachevement de la réforme politique démocratique, sans remise en question de la justice sociale, malgré les menaces que fait peser l'effondrement des cours du pétrole sur les moyens de l'Etat.

«La prise de conscience et l'effort de tous nous permettront d'accélérer les réformes économiques requises ainsi que la construction d'une économie nationale diversifiée et compétitive, tout cela dans un attachement permanent à la justice sociale et à la solidarité nationale», a assuré le chef de l'Etat en s'adressant à la

Nation au terme du dernier conseil des ministres de l'année finissante. Se montrant confiant et «convaincu des capacités du pays à dépasser «sans difficultés majeures» les «graves perturbations» que connaissent les marchés pétroliers, le président Bouteflika a assuré que «la dynamique de développement ne sera pas arrêtée» et que la politique de l'emploi et de la construction de grands équipements sociaux au profit de «toute la population» se poursuivrait. Annoncées la semaine dernière au plus haut niveau, les mesures urgentes de rationalisation de la dépense publique et d'amélioration des recouvrements fiscaux, pour compenser les baisses des rentrées pétrolières, sont censées aider à la poursuite de l'effort de développement et d'équilibre social ainsi défendue par le président de la République. Le chef de l'Etat, après



s'être félicité de «la paix et la stabilité» qui auront marqué, a-t-il dit, le pays en 2014 dans un environnement international et régional pourtant des plus incertains, a annoncé pour 2015 un parachevement du chantier institutionnel par la révision de la constitution, «dans les prochains mois». Les consultations pour cette révision constitutionnelle, entamées en

qui reflète l'esprit même de la démocratie et qui est menée dans le respect des différences».

Le projet de révision de la Loi fondamentale «n'est pas au service d'un pouvoir ou d'un régime» mais «ambitionne, au contraire, de consolider les libertés et la démocratie», a encore plaidé le président de la République pour répondre aux différents détracteurs de cette initiative politique.

Plus encore, soutient encore le chef de l'Etat, le texte doit renforcer non seulement l'indépendance de la justice et les libertés mais aussi «la place de l'opposition» politique, dès lors qu'il s'agit, par la voie démocratique, de «réguler la compétition et même la contestation politiques», a-t-il tenu à expliquer en guise de message se voulant fort à l'adresse des parties les plus récalcitrantes à un projet censé être le plus consensuel possible.

FRONT DE LA BONNE GOUVERNANCE

Le gouvernement a anticipé la chute des prix du pétrole

Le gouvernement a «anticipé» la chute des prix du pétrole, enregistrée dernièrement sur le marché mondial, a indiqué samedi à Hadjout (Tipasa) le secrétaire général du Front de la Bonne Gouvernance (FBG).

Aissa Belhadi. Intervenant lors d'un meeting populaire, animé dans le cadre des activités de proximité de son parti, il a souligné que grâce aux mesures et à la «politique d'anticipation» observées par le gouvernement, en prévision d'un éventuel recul du prix du brut sur le marché mondial, «l'Algérie ne court aucun risque, puisque la loi des finances a été élaborée sur la base d'un prix de baril de pétrole de 37 dollars US».

M. Belhadi a indiqué, à propos de ceux qui parlent de «crise», qu'ils «pratiquent la politique politicienne», «investissent dans tout ce qui peut porter atteinte à la stabilité sociale» et cherchent à «semcer le doute dans l'esprit des Algériens».

Abordant la question de l'économie nationale, il a estimé «qu'il est temps de réfléchir à la diversifier par le développement des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de la pêche et du tourisme, afin qu'elle ne soit plus dépendante des seuils revenus du secteur des hydrocarbures», soulignant qu'il est aussi important dans cette démarche de «construire des institutions éducatives et de formations fortes».

S'agissant du dernier Conseil de ministres, tenu sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le conférencier a salué la décision du président de la République de «laisser ouverte la porte aux formations politiques, notamment celles qui ont boycotté les négociations d'enrichissement de l'avant-projet de révision de la Constitution, et ce, sans aucune exclusion afin qu'elles puissent adhérer à cette initiative».

Il a lancé, par ailleurs, un appel à l'exercice d'une politique «positive», qui prône «l'union» et bannit la «division», dans le cadre d'une critique qui permettra d'avancer et où les partis «ne se laisseront pas entraîner dans des plans qui peuvent conduire l'Algérie vers une spirale aux conséquences dangereuses».

LE 12^e CONGRÈS DE L'UGTA S'OUVRE AUJOURD'HUI 800 délégués au rendez-vous de L'Aurassi

Les travaux du 12^e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) débuteront aujourd'hui avec la participation de près de 800 délégués, représentant les structures de l'Union à travers l'ensemble du territoire national, a appris l'APS auprès d'un dirigeant de l'UGTA. Au programme de ce congrès organisé sous le thème "Paix, justice et solidarité", l'évaluation de l'action de l'UGTA durant la précédente étape, outre la mise au point et l'adoption de son programme d'action pour les cinq prochaines années. Il sera également question de valider la liste des membres de la Commission exécutive nationale (CEN) de l'Union, au nombre de 187, élus lors des quatre congrès régionaux (Est-Ouest-Centre-Sud), tenus en décembre. Prennent part à ce congrès prévu jusqu'à mardi, des représentants de partis politiques, d'organisations syndicales, d'associations et de la société civile. Le congrès verra également la participation d'organisations syndicales et ouvrières étrangères, dont l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSUA), le Bureau international du travail (BIT), ainsi que des représentants d'organisations syndicales de pays africains et européens.

FFS : NEBBOU À PARTIR D'EL OUED

L'initiative de consensus national, un moyen de changement pacifique

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a affirmé, samedi à El-Oued, que l'initiative du consensus national prononcée par le FFS constitue un moyen de changement pacifique et calme.

«Cette initiative de consensus national vise la réalisation d'un changement souple, sur des fondements démocratiques contrôlés par le peuple», a indiqué le premier SN du FFS lors d'une rencontre de proximité à la salle de conférences «Chahid Hamma Belkacem», en présence de militants de son parti et de membres de la société civile. M. Nebbou a expliqué que «ce projet politique, axé sur un socle garantissant l'édition de l'Etat de

Droit, vise la protection du pays contre les dangers menaçant sa stabilité», ajoutant que le FFS a opté pour cette approche, «sur la base d'une conviction forgée à partir de l'Histoire des modes de gouvernance». «Les instances de base du parti sont unanimes sur la nécessité de mettre à profit le référent historique du FFS, son poids sur la scène politique et son capital expérience imbue de patriotisme et de sentiment d'appartenance à un seul pays qu'il appartient de construire, protéger et garantir sa pérennité», a-t-il souligné. Pour le premier SN du FFS, l'adhésion à cette initiative de consensus national constitue un défi à relever par les partis et les personnalités politiques influentes, pour

préserver la stabilité du pays face aux mutations actuelles, aux plans national, régional et international. M. Nebbou a estimé que la conférence de consensus national, prévue les 23 et 24 février prochain, concerne toutes les forces politiques nationales, partis, personnalités et associations, et constitue une opportunité pour les différentes tendances politiques afin d'enrichir le débat sur les mécanismes pratiques de développement durable du pays. «Toutes les idées politiques seront examinées et débattues lors de cette conférence, sans exclusion d'aucune partie, car constituant le principe de l'initiative de consensus national», a conclu le premier SN du FFS.

ANR

Faire de 2015 l'année du renforcement de la sécurité et de la stabilité

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a appelé samedi à Alger, à la conjugaison des efforts et à la vigilance pour faire de 2015 l'année du renforcement de la sécurité et de la stabilité. L'Alliance nationale républicaine appelle toutes les parties à la conjugaison des efforts et à la vigilance pour faire de l'année 2015 celle du renforcement de la sécurité et de la stabilité à travers le parachevement du processus de réforme consensuel», a indiqué M. Sahli lors de la réunion du bureau politique de l'ANR.

Il a prôné également la diversification de l'économie nationale tout en restant attaché à la justice sociale et à la solidarité nationale «sans excès ni crainte car l'Algérie a les moyens et les capacités qui lui permettent de surmonter les fluctuations des prix du pétrole ainsi que les situations instables dans les pays voisins». D'autre part, M. Sahli a qualifié l'année 2014 d'année «po-

litique par excellence» car ayant été marquée par plusieurs faits importants dont la présidentielle d'avril 2014 et l'atelier de révision constitutionnelle, soulignant à ce propos la contribution de son parti à ces deux «grands» événements.

Il a estimé que les consultations autour de l'amendement de la constitution étaient une «réussite» de par les propositions formulées à ce sujet ou de par les participants à ces dernières, apportant les partis de l'opposition à y prendre part et à ne pas laisser passer une telle opportunité.

Le secrétaire général de l'ANR a évoqué enfin, le bilan de sa formation pour 2014 et les principaux projets retenus pour cette année, citant l'élargissement de la base militante à travers l'intensification des activités du parti notamment au niveau local.

APS

L'USINE MERCEDES BENZ DE TIARET: Un projet prometteur pour l'industrie mécanique en Algérie

L'usine de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz, implantée dans la commune d'Aïn Bouchelef, dans la wilaya de Tiaret, est considérée comme l'un des projets prometteurs de l'industrie mécanique en Algérie. L'usine, inaugurée le 26 octobre dernier par le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, s'inscrit dans le cadre du partenariat algéro-allemand-émirati visant à développer l'industrie mécanique nationale, la formation et la qualification de la main d'œuvre algérienne dans ce domaine.



La capacité productive annuelle de cette usine est de 6.000 véhicules de type «Sprinter» destinés à différents usages et 2.000 autres véhicules 4x4 «classe C» tout-terrains de la catégorie G destinés aux fins militaires et paramilitaires, a indiqué à l'APS le président du Conseil de la Société algérienne de fabrication des véhicules Mercedes Benz (SAFAV-MB), le colonel Krikrou Smail.

Cette société mixte se compose de trois partenaires: la partie algérienne représentée par la Société de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du MDN (34 %), la Société nationale de véhicules industriels (17 %) et le partenaire étranger représenté par le fonds d'investissement émirati «Aabar» (49 %), en plus de la société allemande «Daimler» comme partenaire technologique.

La partie allemande s'occupe principalement du transfert de haute technologie et d'intégration stratégique, la formation et qualification d'une main d'œuvre algérienne sur les plans technologique et professionnel afin d'impulser une dynamique nouvelle à l'industrie mécanique nationale.

Le complexe dispose d'un institut de formation de techniques automobiles doté de tous les moyens. 119 diplômés des CFPAs de la wilaya sont pris en charge par cet institut pour être formés en qualité de techniciens dans les diverses filières de l'industrie mécanique, selon le même responsable, soulignant que «la SAFAV-MB accorde une grande importance à la formation spécialisée des travailleurs, ingénieurs, techniciens pour accroître leur niveau de maîtrise et leurs expériences».

Le colonel Krikrou a, par ailleurs, souligné que «l'objectif de ce partenariat est d'encourager la sous-traitance pour la fabrication locale des accessoires et de certaines pièces importées dans les premières phases de la production». Il est prévu un taux d'intégration de 30 % dans un délai de cinq années.

«Le MDN et la direction des industries militaires contribuent, par le biais de cette usine, à la relance économique de notre pays et à créer de postes d'emploi qualifiés en faveur des jeunes de la région de Tiaret», a ajouté le même responsable.

L'usine de Tiaret compte actuellement 150 employés, entre techniciens,

ingénieurs et agents administratifs. Elle offrira 600 emplois au démarrage effectif de la production et dans ses phases de montage, de peinture et de soudure.

Par ailleurs, le colonel Krikrou a indiqué que l'usine dispose d'un atelier de formation de 53 jeunes dans le domaine du montage des véhicules utilitaires «Sprinter» dont la production sera lancée à court terme. Pour sa part, le directeur de production de l'usine, Mostefaoui Zine El Abidine, a précisé à l'APS que l'usine entamera, dans les deux ou trois prochaines années, la production d'autres types de véhicules utilitaires et tout terrain d'utilisation civile.

La première année connaîtra la production de 200 véhicules tout terrain de classe C, 60 véhicules utilitaires «Sprinter». La production devra atteindre, en 2016, une production programmée de 6.000 véhicules «Sprinter» et 2.000 autres de type C.

Il est à rappeler que la phase de production de la chaîne des véhicules tout terrain de classe C a été lancée le 1er novembre dernier, avec une étape-test devant se poursuivre jusqu'à janvier 2015, soit la date fixée pour le démarrage effectif de la production.

MDN
Arrestation
26

**contrebandiers
et saisie de
divers produits
de contrebande
aux frontières
sud et est du
pays**

26 contrebandiers de diverses nationalités ont été arrêtés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi des véhicules tout-terrain et divers produits destinés à la contrebande à In Guezzam (Tammarrasset) et Bordj Badji Mokhtar (Adrar), ainsi qu'à Souk Ahras et Tébessa, a indiqué samedi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar/6e Région militaire, lors de différentes opérations exécutées le 1er janvier 2015, ont arrêté vingt six (26) contrebandiers de différentes nationalités, dont onze (11) Algériens, treize (13) Soudanais et deux (02) Nigériens et ont saisi trois (03) véhicules tout-terrain, (16) appareils de détection de métaux, des téléphones satellitaires de type Thuraya et des téléphones portables, ainsi qu'une somme d'argent estimée à plus d'un million de dinars algériens et 14.000 francs africains», a-t-on précisé. D'autre part, et au niveau de la 5e Région militaire, des détachements combinés de l'ANP relevant des secteurs opérationnels de Souk Ahras et de Tébessa ont saisi six (06) véhicules et plus de 10.690 litres de carburants destinés à la contrebande, a-t-on ajouté.

2014: Une nouvelle ère pour l'audiovisuel

Le monde des médias et de l'information en Algérie a amorcé durant l'année 2014 une nouvelle ère par l'adoption de la loi sur l'audiovisuel consacrant l'ouverture du secteur au privé et l'installation de l'Autorité de régulation du secteur audiovisuel enregistrant ainsi une «évolution importante» en matière de droit à l'information.

L'année qui s'achève aura été celle de la consécration de l'ouverture du champs médiatique audiovisuel au secteur privé, avec l'adoption de la loi le mois de janvier 2014 à la majorité par les membres des deux chambres du Parlement, suivie par l'installation de l'Autorité de régulation du secteur audiovisuel, le 21 septembre de la même année.

La mise en place des deux cadres juridique et organisationnel s'inscrivent en droite ligne avec les engagements du chef de l'Etat qui avait assuré, à maintes reprises, que le processus législatif et réglementaire visant le parachèvement du système juridique régissant les activités liées au secteur de la communication se poursuivra activement au cours de l'année, notamment avec les lois relatives à l'organisa-

sation de la presse et des métiers y afférents.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait réitéré dans ce cadre, son engagement à continuer d'appuyer le droit du citoyen à l'information et ce, par «la promulgation des textes législatifs et réglementaires à même de lui garantir l'exercice de ce droit consacré par la Constitution».

La loi sur l'audiovisuel vient également du prolongement de l'ouverture médiatique entamée depuis 1990, pour répondre aux aspirations des citoyens et des professionnels du secteur.

Elaborée suite à un large processus de consultation avec des spécialistes en audiovisuel, des journalistes et des patrons de chaînes privées, ainsi que des députés, la loi qui compte 107 articles, a été publiée dans le Journal officiel n°16 du 23 mars 2014, donnant ainsi un cadre légal aux différents médias téleviseurs privés qui ont vu le jour.

En effet, près d'une vingtaine de chaînes de télévision privées activent dans le champs médiatique avec des autorisations provisoires en attendant de se conformer à la

nouvelle législation. En consécration de la loi sur l'audiovisuel, une autorité de régulation de l'audiovisuel, présidée par l'ancien journaliste Miloud Chorfi, a été installée.

Cette Autorité indépendante, comme le stipule la loi, assumera ses prérogatives à la fois en tant que garant et gardien de la liberté d'exercice du métier.

Elle est également chargée, notamment, de «veiller au libre exercice de l'activité audiovisuelle dans les conditions définies par la législation et la réglementation en vigueur, à l'impartialité des personnes morales exploitant les services de communication audiovisuelle relevant du secteur public et à garantir l'objectivité et la transparence», en vertu de la loi.

En matière de contrôle, l'Autorité doit, entre autres, veiller à la conformité aux lois et règlements en vigueur, de tout programme audiovisuel diffusé, quel que soit le support utilisé, s'assurer du respect des quotas minimums réservés à la production audiovisuelle nationale et à l'expression en langues nationales. Elle doit exercer un contrôle, par «tout

moyen approprié», sur l'objet, le contenu et les modalités de programmation des émissions publicitaires. L'Autorité est composée de neuf(9) membres nommés par décret présidentiel: cinq (5) membres, dont le président, sont désignés par le président de la République, deux(2) membres non parlementaires, proposés par le président du Conseil de la nation, et deux(2) membres non parlementaires, proposés par le président de l'Assemblée populaire nationale. 2014 a été l'année de l'ouverture de grands chantiers dans le secteur de l'information, il est fort probable que 2015 sera celle du parachèvement d'autant que le ministre de la Communication, Hamid Grine, avait indiqué, lors de l'une de ses sorties que la question de l'autorité de régulation de la presse écrite sera réglée dans «6 à 8 mois au plus tard». Il est aussi question des projets de loi sur le sondage et la publicité qui viendront compléter les jalons d'un secteur qu'on veut fort pour consolider la liberté de la presse et ancrer le principe du pluralisme dans les médias, la pensée et l'opinion.

APS

«Les rumeurs imputant le décès du wali d'Annaba à des pressions sont dénuées de tout fondement»

Le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé mercredi à Alger que les propos qui circulent sur de prétdées pressions et contraintes qui seraient à l'origine du décès du Wali d'Annaba, Mohamed Mounib Sandid «ne sont que des rumeurs dénuées de tout fondement».

Le ministre qui s'exprimait devant la presse à l'issue de la mise en service du centre d'appel de son département ministériel, a affirmé que «le défunt ne s'est jamais plaint, lors de l'exercice de ses fonctions de wali tant à El Oued qu'à Annaba et Khencela, de pressions ni de contraintes quelconques».

«Tous les propos colportés à propos de son décès ne sont que des rumeurs dénuées de fondement», a-t-il insisté s'interrogeant sur «les motifs d'un tel comportement». «Toutes les sources, officielles et autres, concordent sur l'absence de preuves que le défunt a subi ou qu'il fut sujet de pressions ou contraintes quelconques», a-t-il encore soutenu ajoutant que «la famille du défunt, contactée à ce sujet, a démenti ces rumeurs».

«La famille du défunt qui corrobore mes propos réagira demain au plus tard pour dénoncer de telles rumeurs», a-t-il fait savoir appelanl à ne pas faire de «la surenchère» dans la mort de cette personnalité. «Le défunt ne s'est jamais plaint au ministère de contraintes ni de pressions ni encore d'abus de pouvoir», a poursuivi M. Belaïz réfutant que le défunt ait présenté à trois reprises sa démission «comme colporté». Le ministre a déploré que des personnalités connues pour leur sagesse et leur perspicacité aient construit leurs thèses (sur le décès du wali d'Annaba) sur de viles rumeurs et propos de rue non sur des preuves.

Il a tenu à souligner que «l'Etat n'a jamais abandonné le défunt depuis le début de sa maladie».

«Il a été évacué à Paris pour des soins à bord d'un avion spécial et son état de santé faisait l'objet d'un suivi quotidien jusqu'à son décès», a-t-il dit.

«Je ne tolère pas que des pressions soient exercées par qui que ce soit sur des responsables de l'Etat au niveau des wilayas», a averti M. Belaïz après avoir précisé que cette affaire avait «pris une autre dimension».

Une question sur les rumeurs faisant état de pressions que subiraient certains présidents d'APC. M. Belaïz a souligné que «le président de l'APC de Chlef a été démis de ses fonctions en application du Code commun-

nal qui prévoit qu'en cas de poursuites contre un président d'APC, celui-ci est immédiatement démis de ses fonctions», précisant que le concerné avait été déféré devant la justice pour un chèque sans provision, a-t-il rappelé.

«Que celui qui prétend qu'il a subi des contraintes en apporte les preuves», a-t-il dit, soulignant que l'Etat «ne fonde pas ses politiques ou ses décisions sur des paroles». Le wali d'Annaba, Mohamed Mounib Sandid, est décédé le 24 décembre à Paris à la suite d'un malaise cardiaque.

TAYEB BELAÏZ : «Un nouveau matériel pour faciliter l'obtention du passeport biométrique par la Communauté à l'étranger»

« Un intérêt particulier sera accordé au développement local en 2015 »

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a affirmé mercredi à Alger, que les consulats et consulats généraux algériens à l'étranger ont été dotés d'un matériel nouveau pour faciliter l'obtention des passeports biométriques pour les enfants de la Communauté algérienne.

Les difficultés que rencontrent des enfants de la communauté algérienne pour l'obtention des passeports sont «une vérité que l'on ne peut nier», a déclaré M. Belaïz à la presse en marge de l'inauguration du «centre d'appels».

«Nous avons envoyé un nouveau matériel aux consulats et consulats généraux pour faciliter aux compatriotes à l'étranger l'obtention des passeports biométriques dans les meilleures conditions», a-t-il précisé. Il a indiqué à ce propos, que le problème qui se pose actuellement était le fait que «les compatriotes se rendent en masse pour l'obtention des passeports avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi relative au tarif du timbre fiscal (6000 DA)».

D'autre part, M. Belaïz a souligné qu'au niveau du ministère de l'Intérieur,



«l'effort est concentré sur la facilitation de l'obtention des passeports pour les enfants de la communauté algérienne. Pour ce qui est de l'émission du passeport à l'intérieur du pays, il a rappelé que la capacité de la direction des titres et documents sécurisés chargée de l'émission des passeports avait «atteint 20 000 passeports par jour». Le ministre de l'Intérieur a ajouté enfin, que «l'Algérie

achèvera l'émission des passeports biométriques avant la date du 24 novembre 2015 comme exigé par l'Organisation mondiale de l'aviation civile».

Il a fait remarquer en outre, que le projet de la carte d'identité biométrique «sera lancé lors du premier trimestre 2015 et permettra au citoyen d'obtenir un numéro d'identité national qui remplacera tous les autres documents».

LE CENTRE D'APPELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR «Un acquis» pour le citoyen

Tayeb Belaïz a affirmé que le centre d'appels de son département ministériel mis en service mercredi représentait «un acquis» s'inscrivant dans le cadre du programme du secteur visant à mettre fin à la bureaucratie. M. Belaïz a souligné que le citoyen pouvait désormais se renseigner sur les documents à fournir pour la constitution des dossiers administratifs, par un simple appel au numéro vert 1100. «95% des citoyens demandent des renseignements sur les pièces à fournir pour la constitution des dossiers administratifs», a indiqué le ministre. Pour ce qui est des doléances, ajoute le ministre, «des personnes ont été chargées de répondre aux préoccupations des citoyens» précisant que de cette manière «nous pourrons enquérir de ce qui se passe dans les communes». Grâce à la base de données et aux communications «on pourra assurer un suivi des problèmes des citoyens (dans différents domaines) pour les traiter d'une part et contrôler les autorités locales d'autre part», a précisé le ministre. Le centre d'appels a pour mission de fournir les renseignements sur la constitution des dossiers administratifs et les modalités de création d'une association, parti ou autres. Le centre prendra également en charge les doléances des citoyens.

MISE EN SERVICE DU CENTRE D'APPELS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Le numéro vert «1100»

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz a inauguré mercredi la mise en service du centre d'appels relevant de ce département pour répondre aux doléances des citoyens. Ce centre d'appels est désormais joignable sur un numéro vert «1100». Doté du matériel technique nécessaire, ce centre qui compte 200 agents, reçoit environ 18.000 appels par jour. Le centre a pour mission notamment de fournir aux citoyens

les informations et explications concernant la constitution des dossiers administratifs ainsi que les modalités de création des associations et de partis politiques. Le centre procède également à l'enregistrement des appels des citoyens pour une prise en charge par l'administration la plus proche. Concernant la constitution des dossiers administratifs, le citoyen reçoit les explications à travers le répondeur automatique opérationnel H24.

Décès du photographe de l'APS Miloud Boutlélis

Miloud Boutlélis, photographe de presse à Algérie Presse Service (APS) est décédé, mercredi matin, à l'âge de 57 ans, a appris l'APS auprès de la famille du défunt.

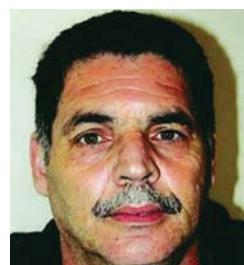
Le défunt s'était plaint la veille de problèmes de santé. Il a été évacué à l'hôpital pour des examens médicaux. Il est décédé quelques heures plus tard à son retour à son domicile. Miloud Boutlélis était père de cinq enfants. Il a rejoint le bureau régional d'Oran de l'APS en 1984.

En 30 ans d'activité, il a couvert de nombreux événements nationaux et in-

ternationaux importants à Oran et dans la région ouest du pays.

• Le directeur général et l'ensemble des personnels de DK News profondément affectés par le décès de leur confrère et ami de l'APS, le regretté Miloud Boutlélis présentent à toute la famille du défunt et à leurs confrères de l'APS leurs sincères condoléances et les assurent en cette pénible circonstance de leur profonde sympathie.

«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.»



Mohamed Aïssa

insiste sur le rôle des imams délégués à l'étranger dans la préservation de la référence religieuse algérienne

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a insisté mercredi à Alger sur le rôle des imams délégués à l'étranger dans la préservation de la référence religieuse algérienne.

La mission des imams délégués à l'étranger ne se limite pas au seul encadrement religieux mais implique la préservation de la référence religieuse algérienne, a indiqué M. Aïssa qui présidait la clôture d'une session de formation sur la culture française, organisée au profit d'imams délégués auprès de la Fédération de la Grande mosquée de Paris. Pour le ministre, il s'agit en effet de préserver la référence religieuse du pays en protégeant les membres de la communauté nationale des idées destructrices dans le contexte de dénaturisation de l'image de l'Islam par l'Occident.

Il a mis en avant l'importance de la formation continue des imams algériens délégués à l'étranger afin de leur permettre de contribuer à la diffusion de la véritable image de l'islam.

Ces imams bénéficieront d'une formation complémentaire dans les pays d'accueil pour les initier à la culture de ces derniers, a fait savoir le ministre, précisant qu'en France, ils bénéficieront d'une formation sur la laïcité en tant que référence politique dans ce pays afin qu'ils connaissent leurs droits et leurs obligations. Cette session de formation vient en appli-



cation de l'accord de coopération conclu récemment entre l'Algérie et la France pour la formation des imams algériens en France. M. Aïssa a indiqué que cette de formation entrat dans le cadre des efforts consentis par son secteur au titre de la refonte du système général de formation des imams.

La formation des imams est un élément important pour faire face aux défis contemporains, a-t-il estimé, citant les tentatives d'évangélisation en Algérie sous couvert d'activités ecclésiastiques mais qui relèvent en réalité de desseins sionistes,

a-t-il dit. Le ministre a fait savoir que son département recevait chaque année entre 200 et 220 demandes de certificat de conversion à l'islam. De nombreuses conversions à l'islam sont effectuées sans que le certificat ne soit demandé, a-t-il ajouté.

Concernant le dossier du logement au profit des imams, M. Aïssa a fait état d'une opération nationale de recensement des besoins des imams en la matière, précisant que son département collaborait avec le ministère de l'Habitat pour répondre à cette revendication.

HABITAT PRÉCAIRE À ALGER

Nouveau quota de logements en cours de réception

La wilaya d'Alger dispose d'un «important» quota de logements sociaux locatifs en cours de réception, mais leur distribution aux familles issues des sites précaires dépend de la réalisation des différents travaux d'aménagement, a affirmé mercredi le wali Abdelkader Zoukh. «Nous avons un important quota de logements, qui a besoin d'aménagements. La réalisation des VRD (voie et réseaux divers) sera une de nos préoccupations durant le premier trimestre 2015», a précisé M. Zoukh lors de la présentation du bilan 2014 des activités de la trésorerie de la wilaya. Le wali faisait allusion au quota de 11.000 logements dont il avait

annoncé la réception et la distribution «au premier trimestre 2015», a expliqué à l'APS le directeur de wilaya du logement, Smail Loumi. Auparavant, la wilaya s'était engagée à réceptionner ce quota avant la fin 2014. «Les travaux de construction des 11.000 logements sont quasi terminés. Nous venons d'ouvrir les chantiers des VDR qui doivent être réalisés dans les deux prochains mois», a souligné M. Loumi. La wilaya d'Alger dispose d'un programme de 84.000 logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire, dont 25.000 sont en cours de distribution depuis le 21 juin 2014. «La distribution des logements disponibles est sur

le point d'être achevée», a noté M. Zoukh. Sur le quota des 25.000 logements, près de 13.400 ont été affectés aux familles issues des bidonvilles et des chalets notamment, 6.010 transférés vers le programme ordinaire de distribution via les 57 communes d'Alger et environs. 3.000 unités sont réservées aux wilayas de Blida et Boumerdès du fait qu'elles ont accueilli sur leurs territoires une partie de ce programme. Il en reste donc 3.000 logements pour clore cette première phase du relogement à Alger. Ce «rélatif» sera distribué au cours du premier trimestre 2015 parallèlement à la réalisation des travaux d'aménagement des 11.000 logements

supplémentaires, selon M. Loumi. Par ailleurs, le trésorier de la wilaya d'Alger, Khaled Lekbir, a présenté un bilan partiel des activités de la trésorerie en 2014, avec un taux de consommation des différents crédits (budget de wilaya et budget d'Etat) variant entre 1% et 40%. «Le plus gros de la consommation des crédits, c'est entre décembre et mars. Le bilan de la trésorerie sera consolidé en mars», a souligné M. Lekbir. Le Trésor de la wilaya d'Alger, avec ses 258 employés, gère également 60% du budget de l'Etat et sa caisse enregistre un mouvement d'encaissement et de décaissement de 200 millions à 300 millions DA par jour, a-t-il dit.

MILA

Un volume d'un milliard de m³ d'eau stocké au barrage de Beni-Haroun

Le volume d'eau emmagasiné par le barrage de Beni Haroun (Mila) a atteint, au début de ce mois de janvier, son niveau maximum, soit un milliard de m³, a affirmé samedi le directeur d'exploitation de l'ouvrage. Selon Azzedine Lemanaâ, le plus grand ouvrage hydraulique du pays, qui a reçu ces derniers jours des apports d'eau «très importants» d'eau du fait de précipitations de pluie et de la neige, «a vu fonctionner l'évacuateur de crues afin de débarrasser l'ouvrage du trop-plein

d'eau». Une opération de sensibilisation a été par ailleurs lancée, selon M. Lemanaâ, en direction des populations des régions situées en aval du barrage, dans les wilayas de Mila et de Jijel, pour les appeler à la vigilance. «Ils doivent surtout éviter de s'approcher des cours d'eau alimentés par cet ouvrage, en prévision du lancement, à partir de demain, d'une importante opération de vidange de fond du barrage», a souligné ce responsable. Il a précisé que les lâchers d'eau pré-

vus peuvent atteindre «jusqu'à un débit de 700 m³ par seconde, afin de permettre, en premier lieu, l'évacuation de la vase accumulée au fond du barrage, pour le renouvellement des eaux». Cette opération permettra, selon M. Lemanaâ, de favoriser une amélioration de la qualité des eaux du barrage qui alimentent actuellement les populations des wilayas de Mila, de Constantine et de Batna au moyen d'un volume acheminé de quelque 450.000 m³ par jour.

SÉTIF
Intempéries : le courant électrique rétabli dans l'ensemble des foyers

Azzedine Tiouri

Suite aux intempéries et aux importantes chutes de neige enregistrées sur l'ensemble de la région des Hauts-Plateaux, notamment dans la wilaya de Sétil, durant les quatre derniers jours, beaucoup de foyers ont été privés d'électricité dans les communes d'Amoucha, Tizi N'Béchar et une partie de celles de Béni Ourtiane, Ait Tizi et Maoklane. Malgré les conditions météorologiques défavorables et les difficultés du terrain du à l'amoncellement de la neige, les équipes de dépannage des différentes antennes de la direction de distribution de Sonelgaz de Sétil ont été mobilisées sur le terrain pour rétablir l'électricité aux habitations touchées. La plus grande partie du réseau concerné par ces intempéries se trouve en zone montagneuse, dans des zones isolées, difficilement accessibles en raison de l'abondance de la poudreuse et des voies d'accès non dégagées. Les municipalités ont été d'un très grand secours pour assister les équipes de Sonelgaz pour l'ouverture des voies d'accès à ces régions du nord de la wilaya.

Le communiqué de la direction de distribution Sonelgaz de la wilaya de Sétil, souligne que le courant a été rétabli dans l'ensemble des foyers à 100% et que les travaux se poursuivent toujours. Quant à la fourniture du gaz naturel dans les foyers, la situation est plus que normale et aucune coupure n'a été signalée. Les services de Sonelgaz mettent en garde les citoyens de ne pas toucher, ni de s'approcher des câbles électriques s'ils sont tombés à terre, de se méfier des fuites de gaz brûlé et de procéder au contrôler des appareils de chauffage et de l'aération des maisons.

BATNA

Seconde ligne pour renforcer la fourniture en gaz des communes de Bouzina et d'Arris

Une seconde ligne d'approvisionnement en gaz naturel des communes montagneuses de Bouzina et d'Arris (Batna) a été mise en service, a-t-on appris hier auprès d'un cadre de la direction de distribution de Batna.

Mise en service mardi, au plus fort des intempéries qui ont affecté l'Est du pays, cette ligne dite de «bouclage» s'inscrit dans le cadre d'une action de renforcement pilotée par la Société algérienne de gestion du réseau de transport gaz (GRTG), filiale de la Sonelgaz, chargé de la communication. L'opération a été motivée par le fait qu'il s'agit de deux régions des Aurès situées en altitude et où l'hiver est particulièrement rigoureux, a encore indiqué le même responsable.

Le centre de distribution de gaz de Bouzina dessert 2.667 abonnés au moyen d'un réseau de 138 km tandis que celui d'Arris compte 5.570 abonnés desservis alimentés via un réseau de 97 km, a précisé la même source. APS

Perspectives prometteuses pour le secteur des hydrocarbures en Algérie

Lors de la présentation de son point inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres, tenu mardi, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a rendu compte des derniers développements concernant les réserves algériennes en hydrocarbures.

Ainsi, s'agissant des hydrocarbures conventionnels, le ministre de l'Energie a indiqué que les découvertes effectuées durant cette année ont été plus importantes que celles réalisées en 2013. Il a précisé que les découvertes réalisées durant les deux dernières années totalisent plus d'un (01) milliard de TEP (tonnes équivalent pétrole TEP), marquant ainsi l'augmentation sensible des réserves prouvées d'hydrocarbures conventionnels. Concernant le gaz schisteux, M. Yousfi a rapporté que le premier forage réalisé dans la région d'Ahnét au sud de In Salah, a donné des résultats très appréciables. En outre, les explorations menées dans cette région ont conduit les géologues à estimer l'étendue du bassin d'Ahnét à près de 100.000 km² avec un potentiel récupérable de 7.500 milliards de mètres cubes de gaz schisteux, soit cinq fois la capacité du champ de Hassi R'mel. Toujours dans le domaine des hydrocarbures non conventionnels, le ministre de l'Energie a annoncé aussi la localisation d'un second bassin de gaz schisteux à Timimoun et d'un bassin de pétrole schisteux à Berkine.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN ALGÉRIE

Plusieurs réalisations enregistrées en 2014

Le domaine des énergies renouvelables a connu des progrès en 2014 en Algérie, marqués par plusieurs réalisations en vue d'encourager le développement des énergies alternatives, notamment en ce qui concerne l'utilisation des photovoltaïques dans le Grand Sud et les Hauts-Plateaux, a relevé vendredi le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER). Ainsi, l'année 2014 a été marquée par la mise en service, par le ministère de l'Energie, d'une centrale solaire photovoltaïque multi technologique pilote de 1,1 MW à Ghardaïa et d'une centrale éolienne de 10 MW à Adrar.

De son côté, le ministère de l'Agriculture et de Développement Rural, a renforcé l'installation de kits solaires pour l'électrification et pour le pompage d'eau dans les hauts plateaux et les sites isolés, tandis que le CDER a procédé à l'installation de plus de 2500 kits solaires pour l'électrification et le pompage. Le plan réglementaire n'est pas en reste dans les efforts de développement de l'énergie solaire, puisque des textes de lois garantissent les tarifs d'achats pour l'énergie solaire photovoltaïque et l'énergie éolienne, dont la capacité dépasse 1MW, ont été promulgués au mois d'avril 2014. L'industrie du renouvelable a connu un saut qualitatif par la mise en service d'une unité de production de panneaux photovoltaïques d'une capacité de 50 MW initiée par l'entreprise privée Condor Electronics. L'année dernière a été marquée, également, par l'intégration de la filière énergies renouvelables dans la formation professionnelle et la multiplication des offres de formation en master et doctorat dans les universités et les écoles supérieures.

Benyounès : «2 groupes de travail pour rationaliser les importations et prévenir l'évasion des capitaux»

Par Chakira Bidaoui

Deux groupes de travail ont été installés en application des recommandations édictées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil restreint, pour définir les mesures de rationalisation des importations et de lutte contre l'évasion des capitaux, a indiqué le ministre du Commerce, Amara Benyounès, dans un entretien accordé à l'APS.

Le premier groupe, installé au niveau du ministère du Commerce, est chargé d'élaborer les actions à prendre pour assurer une meilleure gestion et la rationalisation des achats à l'extérieur.

«Avec les orientations du président de la République, nous avons mis en place, sous la conduite du Premier ministre, un groupe de travail qui est chargé de remettre, dans les tout prochains jours, ses conclusions pour voir ce qu'il ya lieu de faire en matière du commerce extérieur», explique M. Benyounès.

Quant au second groupe, qui est composé de représentants du ministère du Commerce et des deux administrations douanière et fiscale, il a pour mission de suivre d'une manière «rigoureuse, précise et permanente» toutes les transactions qui concernent le commerce international afin de limiter l'évasion des capitaux vers l'étranger, selon le ministre.

Lors du Conseil restreint, tenu il y a une dizaine de jours et consacré à l'impact de la baisse des cours de pétrole sur la démarche économique et sociale du pays, le président de la République avait chargé le gouvernement de veiller, entre autres, à la rationalisation des importations et au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur pour prévenir toute forme d'évasion de capitaux, rappelle-t-on.

Pour M. Benyounès, il s'agit, tout d'abord, d'étudier la structure réelle des importations avant de voir la pos-



sibilité d'en opérer des réductions et quelles catégories d'importations doivent faire l'objet de réduction, précisant que le gouvernement doit réagir d'une manière économique et non à travers des décisions administratives à l'égard de cette question.

Concernant la composante des importations, le ministre constate que ces dernières sont constituées de biens d'équipement et de matières premières agricoles et industrielles à hauteur de 62%, lesquels concourent à la création de la richesse nationale.

En conséquence, poursuit-il, ces catégories de produits «sont difficilement concernés par des restrictions en importations» car le programme d'investissement dans le secteur public ou privé nécessite l'importation d'un certain nombre d'équipements et de matières premières pour faire fonctionner les projets.

En ce qui concerne les produits alimentaires dont les importations représentent plus de 9 milliards de dollars, soit 17% des importations globales, il observe que la majorité écrasante se compose de produits essentiels (blé, sucre, huile...) «qui constituent des produits de première nécessité pour le consommateur algérien».

Pour le ministre, «il est hors de question de réduire l'importation des produits essentiels sur l'année 2015. Ce n'est pas du tout envisageable».

La solution réside dans la diversification de l'économie

Le ministre a réitéré que l'Algérie se trouve dans une situation «très différente» de celle de 1982 lorsque les prix du pétrole avaient également connu une forte chute.

«Aujourd'hui, nous avons la chance de ne pas avoir de dette extérieure et d'avoir des réserves de change qui peuvent nous permettre de tenir entre 3 et 4 années», avance-t-il. Mais il soutient que si l'augmentation des importations dans certains pays révèle une bonne santé de leur économie, «la vraie solution pour l'Algérie réside dans la diversification de son économie à travers la relance des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme».

À la question de savoir si le gouvernement a défini un montant-plafond des importations à ne pas dépasser durant cette conjoncture de baisse des cours de brut afin de préserver la balance commerciale, le ministre a répondu que cela dépendra de l'évolution du marché pétrolier et des équilibres macroéconomiques et budgétaires durant les 2 à 3 prochains mois pour décider ou non de l'élaboration d'une loi de finances complémentaire qui déterminera les ajustements.

«Le gouvernement suit cette affaire et nous allons gérer et voir ce qu'il ya lieu de faire à très court terme et décider de réajuster ou pas. S'il y aura des ajustements qui doivent être apportés, ils le seront au moment voulu», affirme-t-il.

À propos de l'évasion des capitaux vers l'étranger au sujet de laquelle le Conseil restreint a appelé au renforcement du contrôle des opérations de financement du commerce extérieur, le ministre considère que la lutte contre ce délit économique, qui doit passer par un contrôle «beaucoup plus rigoureux» du commerce extérieur, est à même de permettre à l'Algérie de préserver ses recettes en devises.

APS

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À OMC «Le 13^e round pour le 1^{er} trimestre 2015»

Le 13^e round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est prévu pour le premier trimestre 2015, a indiqué le ministre du Commerce, Amara Benyounès, dans un entretien accordé à l'APS.

Cette réunion, selon lui, «sera décisive dans la mesure où elle permettra à l'Algérie de se fixer sur la date de son accession à l'OMC qui compte 160 pays membres». «Le prochain round va faire encore avancer notre dossier et nous saurons, très probablement, l'échéance de notre adhésion à l'OMC si ce sera pour la fin de l'année 2015 ou pas», poursuit-il.

Au passage, le ministre indique que l'année 2015 marquera le 20^e anniversaire de l'OMC et la tenue, au Kenya, de sa 10^e conférence ministérielle prévu du 15 au 18 décembre prochain, «deux faits qui seront une bonne occasion pour l'Algérie d'intégrer l'OMC».

Après avoir reçu le président du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à cette organisation mondiale, Alberto Pedro D'Alotto, en octobre dernier, et le secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi, en décembre, M. Benyounès devrait rencontrer, en début d'année, de hauts responsables des Etats-Unis et de l'Union européenne afin de discuter de cette accession, fait savoir M. Benyounès.

«Les Etats-Unis et l'UE sont les plus grands partenaires dans ce dossier d'adhésion. Il faut que nous arrivions à des accords bilatéraux avec ces deux parties», relève-t-il. M. Benyounès affirme, cependant, que l'accession de l'Algérie à l'OMC «ne constitue pas une obsession» pour le gou-

vernemment algérien: «La décision politique a été prise et nous sommes en train de discuter et de négocier à notre rythme. Il faut dire que l'accession à l'OMC n'est pas une obsession mais plutôt un projet mûrement réfléchi».

Dans ce sens, le ministre assure que l'adhésion de l'Algérie à cette organisation multilatérale «ne va pas brader les intérêts économiques du pays», rappelant que l'Algérie a consenti un grand nombre d'investissements, durant ces dernières années, notamment dans le secteur public industriel avec plus de 12 milliards de dollars.

Ces investissements, ajoute le ministre, «doivent arriver à maturité et commencer à donner leur fruits». Questionné sur le sort des subventions, telle que celle relevant de l'énergie, suite à une accession à cette organisation, M. Benyounès répond que l'Algérie maintiendra sa politique de subventions. «Nous avons eu des discussions avec l'UE sur les subventions de l'énergie, nous leur avons dit qu'il était hors de question que l'Algérie y renonce», fait-il savoir. «La question des subventions est une politique sociale décidée par l'Etat en toute souveraineté», insiste-t-il. Interrogé également sur le bilan de l'accord d'association avec l'UE, M. Benyounès considère qu'il est impossible de «dénoncer» cet accord en dépit de ses résultats qui sont restés loin de l'effet escompté par l'Algérie en matière de promotion des exportations hors-hydrocarbures et des investissements étrangers. Pour le ministre, «c'est un accord important pour l'Algérie. Lors de la rencontre d'évaluation qui aura lieu en 2015, tel que prévu par l'accord, nous allons poser nos problèmes pour plus de facilitations».

APS

Les matières premières commencent mal l'année 2015

Les matières premières ont mal commencé l'année 2015, les prix toujours orientés à la baisse, une spirale alimentée par la dégringolade des prix du pétrole qui ont atteint de nouveaux plus bas en cinq ans et demi et chuté de plus de 50% depuis la mi-juin.

Le pétrole a fini sa première séance de 2015 en baisse à New York, après une semaine instable qui a finalement vu ressurgir les préoccupations sur l'excès d'offre et les risques sur la demande mondiale.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a terminé à 56,42 dollars sur l'International Exchange (ICE), contre 60,37 dollars une semaine plus tôt.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a fini à 52,69 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 56,12 dollars le vendredi précédent.

Les prix du cacao et du café ont fini en baisse, gênés par des bonnes prévisions de récoltes, dans un marché peu actif à cause des fêtes de fin d'année.

Le sucre a, quant à lui, connu une semaine assez stable avant d'atteindre vendredi son plus bas niveau depuis avril 2009, à 380,60 dollars la tonne sur le Liffe de Londres. Le cours du sucre à New York est lui aussi tombé vendredi à son plus bas niveau depuis fin septembre.

Le marché du sucre reste plombé par une offre mondiale surabondante qui devrait continuer à lever les prix en 2015. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 380,60 dollars, contre 391,90 dollars le mercredi 24 décembre. A New York, la livre de sucre brûlé pour livraison en mars valait 14,25 cents, contre 14,81 cents neuf jours auparavant.

Du côté du café, la pluie au Brésil, de bon augure pour les récoltes, plombait les cours sur le Liffe de Londres et à New York. Grêvés par une offre pléthorique en 2013, les cours du café avaient bondi au printemps 2014 après une sécheresse exceptionnelle au Brésil en janvier et février.

Mais depuis mai le retour des pluies au Brésil - synonyme d'une meilleure récolte - combinée à un réel affaiblissement du dollar ont pesé sur les cours.



Sur le Liffe de Londres, la tonne de Roberto pour livraison en mars valait 1.871 dollars vendredi, contre 1.893 dollars mercredi 24 décembre.

Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mars valait 161,30 cents, contre 174,85 cents neuf jours auparavant.

Les cours du cacao ont reculé à cause de prises de bénéfices, après s'être stabilisés la semaine dernière, alors que les volumes d'échanges restaient faibles.

Les prix du cacao coté à Londres et à New York ont atteint leurs plus bas niveau depuis la mi-décembre. Les perspectives de bonne récoltes en Afrique de l'Ouest pourraient peser sur les cours à moyen terme, car l'offre de cacao pourrait passer d'un déficit à un petit surplus.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 1.977 livres sterling, contre 1.996 livres sterling mercredi 24 décembre, mais pour livraison en mars. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.915 dollars, contre 2.978 dollars neuf jours plus tôt.

Les prix du blé ont nettement reculé à Chicago au cours des quatre dernières séances, pâtissant d'un manque de compétitivité à l'échelle mondiale, le soja et le maïs se voyant menacés par une production sud-américaine très abondante. La semaine a été écourtée par la fermeture des marchés financiers jeudi en célébration du Nouvel An. Les volumes d'échanges se sont avérés particulièrement bas.

Le boisseau de blé pour la même échéance, le contrat le plus actif en ce moment, a terminé à 5,8125 dollars contre 6,1075 dollars en fin de semaine dernière (-4,83%). Le boisseau de maïs (environ 25

kg) pour livraison en mars, le plus échangé, a fini vendredi à 3,9575 dollars contre 4,1475 dollars vendredi dernier (-4,58%).

Le boisseau de soja pour livraison en mars, désormais le contrat le plus échangé, a clôturé à 10,0750 dollars contre 10,5400 dollars il y a une semaine (-4,41%).

L'or a terminé la semaine en baisse sous la pression d'un dollar fort, malgré une brève tentative de rebond suite au résultat de l'élection présidentielle en Grèce. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.172 dollars vendredi, contre 1.177 dollars le mercredi précédent.

L'once d'argent a clôturé à 15,71 dollars, contre 15,77 dollars il y a neuf jours.

Les prix des métaux de base échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont commencé l'année en baisse sous la pression d'indicateurs chinois moroses, à l'exception du zinc et de l'étain.

L'activité manufacturière en Chine a ralenti en décembre, à son plus faible rythme de croissance de l'année 2014, confirmant la conjoncture maussade dans la deuxième économie mondiale.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.242,25 dollars vendredi, contre 6.342,50 dollars le mercredi précédent, le LME était fermé les jeudi 25 et vendredi 26 décembre, fériés au Royaume-Uni, l'aluminium valait 1.846 dollars la tonne, contre 1.874,50 dollars, le plomb valait 1.860,25 dollars la tonne, contre 1.858,50 dollars, l'étain valait 19,275 dollars la tonne, contre 18,365 dollars, le nickel valait 14,971 dollars la tonne, contre 15,482 dollars, le zinc valait 2.192,25 dollars la tonne, contre 2.175 dollars.

ÉNERGIE-HYDROCARBURES

La Croatie accorde dix permis d'exploration de pétrole et de gaz dans l'Adriatique

La Croatie a accordé vendredi dix permis d'exploration et de forage de pétrole et de gaz dans l'Adriatique, en faveur de deux consortiums ainsi qu'au groupe croate INA, a indiqué un communiqué de l'agence des hydrocarbures croate.

Le but est de faire du pays un fournisseur d'énergie important dans la région et d'attirer des investissements.

Le consortium constitué de Marathon Oil basé à Houston (Texas) et de l'Autrichien OMV a obtenu sept licences sur dix et l'INA, détenue à la fois par le gouvernement croate et le Hongrois MOL, deux. Un consortium constitué de l'Italien ENI et de MEDOILGAS a eu un permis.

Les enchères pour l'attribution des licences qui portaient sur 29 blocs d'exploration allant de 1.000 à 1.600 kilomètres carrés ont attiré six candidats.

Le ministre de l'Economie croate Ivan Vrdoljak a indiqué que la valeur estimée des investissements dans les activités d'exploration s'élève à quelque 523 millions d'euros (629 M USD).

Les contrats devraient être signés d'ici le 2 avril et la phase d'exploration devrait durer cinq ans. La Croatie, qui souffre de récession depuis six ans, espère devenir un centre de distribution d'énergie dans la région avec un gaz qui devrait être le moins cher dans cette zone.

Le projet est cependant combattu par l'opposition conservatrice et les protecteurs de la nature qui estiment qu'il est potentiellement dangereux pour le tourisme, l'une des principales sources de revenus du pays.

Le ministre de l'Economie a admis qu'aucune étude n'avait été faite jusqu'ici sur l'impact du projet sur l'environnement mais a précisé que les compagnies qui seront autorisées à faire des forages devront se soumettre à de strictes normes environnementales.

ETATS-UNIS

Baisse de l'industrie manufacturière en décembre à 55,5%

L'activité dans le secteur manufacturier aux Etats-Unis a baissé en décembre, selon l'indice des directeurs d'achat de ce secteur publié vendredi par l'association professionnelle ISM.

L'indice ISM manufacturier a baissé de 3,2 points à 55,5% en décembre pour 58,7% en novembre, inférieur aux prévisions des analystes qui tablaient sur 57,5%.

Cet indice témoigne d'une progression de l'activité lorsqu'il dépasse 50%.

L'activité manufacturière américaine est ainsi restée en expansion en décembre pour le 19e mois d'affilée, tandis que l'activité économique dans son ensemble est en progression pour le 67e mois consécutif, soit près de cinq ans et demi, indique le communiqué.

Sur le mois de novembre, 11 des 18 secteurs couverts par l'indice s'affichent en hausse mais la progression des nouvelles commandes a fortement ralenti à 57,3% en décembre pour 66% en novembre, tout comme la production à 58,8% contre 64,4% le mois précédent.

La composante emploi a toutefois progressé à 56,8% en décembre pour 54,9% en novembre alors que les prix ont baissé à 38,5% comparativement à 44,5% en novembre, poursuivant donc leur contraction.

Le pétrole en baisse à New York

Les prix du pétrole ont clôturé leur première séance de 2015 en baisse à New York, après une journée erratique qui a finalement vu ressurgir les craintes sur l'excès d'offre et les risques sur la demande mondiale.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février a cédé 58 cents à 52,69 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), soit un plus bas en clôture depuis le 30 avril 2009.

Déjà en baisse à l'ouverture, le cours du baril s'est un temps redressé en milieu de séance, vers 17h00 GMT, avant de rechuter avant la clôture. «Il n'y avait pas de tendance très marquée aujourd'hui», a estimé Michael

Lynch de Strategic Energy & Economic Research. «Les échanges étaient réduits, et aucune actualité n'était particulièrement notable, alors que le sentiment dominant, c'est que l'offre va continuer à être excessive».

Etant donné la faiblesse des échanges, les cours sont restés dominés par une volatilité importante, au



lendemain de la fermeture des marchés pour le Nouvel An.

«Le marché attend toujours des informations, d'un côté sur le niveau de la production en Libye pour les jours à venir, et de l'autre sur l'économie mondiale, qui semble rester assez faible», a ajouté Michael Lynch.

En Libye, l'incendie du terminal pétrolier d'Al-Sedra a été éteint neuf jours après son déclenchement, ce qui a privé les cours du pétrole d'un rare élément de soutien, alors que les pressions continuaient à s'accumuler. Les productions russe et irakienne ont ainsi atteint des records en décembre, alors qu'une série d'indicateurs

manufacturiers a ravivé les craintes concernant la faiblesse de la demande mondiale.

«Nous avons reçu des indicateurs manufacturiers décevants des Etats-Unis, de l'Asie, du Royaume-Uni et de la zone euro qui renforcent les préoccupations sur le ralentissement du secteur manufacturier mondial», ont noté les analystes de Sucden. Dans la zone euro, le secteur manufacturier a connu une progression quasi-nulle en décembre dans la zone euro ce qui laisse craindre une croissance au point mort pour le dernier trimestre de l'année 2014, selon un indice publié vendredi par le cabinet Markit, l'activité s'étant plus contractée que prévu en France.

En Chine, l'activité manufacturière a également déçu en décembre, selon un indicateur officiel, avec un ralentissement à son plus faible rythme de croissance de l'année 2014, en raison de la faiblesse de la demande, ce qui confirme la conjoncture maussade dans la deuxième économie mondiale.

MAWLID

EN NABAoui ECHARIF

TISSEMSILT Les traditions s'estompent

Abed Meghit

Les Tissemsiltis n'ont pas dérogé à la règle pour célébrer comme il se doit le Mawlid Ennabaoui Echarif, en ce XXI^e siècle. Déjà, dans la soirée du vendredi, la grande mosquée de « Abou Bakr Essedik » de la ville de Tissemsilt a regroupé, en son enceinte, des centaines de fidèles qui, ont assisté à une cérémonie religieuse marquée par la récitation des versets du Coran, suivie d'une cérémonie de récompenses des meilleurs récits du Coran, parmi les jeunes ayant pris part à un concours organisé par la direction des affaires religieuses.

Ce climat de commémoration s'est poursuivi, à travers toutes les mosquées de la région de l'Ouarsenis, ou des soirées religieuses marquées des récitations collectives du coran et des chants religieux "mадeh", ont été de mise, célébrant ainsi la naissance du prophète Mohamed (Que le Salut soit sur Lui). Au cours de ce rendez-vous religieux, les imams et chouyoukhs ont mis en exergue dans leurs interventions les significations profondes de l'événement de la naissance du prophète et de sa conduite.

Les fidèles, que ce soit dans les mosquées ou chez eux, ont attendu l'heure présumée de la naissance du prophète et les femmes ont lancés tout de suite des youyous comme le veut la tradition, en chantant et allumant des bougies, sans compter le henné pour les tout-petits. Dans les rues en revanche, c'est un autre spectacle qui s'est offert à nous.

Les enfants pour la même occasion n'ont pas allés de main morte pour exprimer à leur manière leur participation à la fête par des... pétards à chaque coin de la rue. Heureusement, rien de déplorable n'a été relevé, tant ces charges explosives pour le moins dangereuses pour ces môme innocents, introduites illicitemment dans notre pays, sont jetées parfois pour s'amuser sur les passants.

Les traditions festives du Mawlid Ennabaoui s'estompent de plus en plus. Aujourd'hui, ce moment sacré est exploité à des fins lucratives par le commerce informel des produits pyrotechniques (pétards, feux d'artifice, fusées...), qui n'a rien à voir avec cette fête religieuse et ses traditions. Cette activité, devenue florissante en cette période précise, affecte l'économie nationale et mine la sécurité et la santé du citoyen.

A.M.

Ces pétards qui dérangent

Le commerce le plus florissant est dans aucun doute celui des pétards. Cette ultime semaine, connaît un vent, bien que prohibé par la loi, de différentes sortes des pétards. Ces utilisateurs sont en majorité parti des gamins inconscients des dangers qu'ils s'exposent à tout moment.

Il ne se passe pas un instant sans qu'on se fait effrayé, par le d'étonnement strident d'un pétard après minuit. Ces jeunes dont la plus part sont des chômeurs, passent la journée en libération et ne commencent leurs journées qu'après midi.

A.M.

M^{me} Meslem célèbre le Mawlid avec les pensionnaires du centre pour personnes âgées de Dely Ibrahim

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, a partagé vendredi l'ambiance du Mawlid Ennabaoui avec les pensionnaires du centre pour personnes âgées de Dely Ibrahim (Alger).

Accompagnée du wali d'Alger, Abdellah Zoukh, M^{me} Meslem a rappelé les efforts consentis par l'Etat pour une meilleure prise en charge des franges vulnérables de la société à travers notamment un arsenal juridique, des mécanismes et des programmes garantissant leur droits et leur dignité.

Elle a ajouté qu'en application des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika en faveur de l'amélioration des conditions de vie de toutes les catégories, notamment celles vulnérables, «le ministère de la Solidarité nationale a adopté une politique adaptée aux mutations socio-économiques qu'a connues la société algérienne». Appelant tout un chacun à

assumer ses responsabilités, la ministre a souligné que la prise en charge des personnes âgées «n'est pas dictée par les changements que connaît le monde d'aujourd'hui mais émane des valeurs du peuple algérien et des préceptes de l'islam».

Outre la prise en charge des pensionnaires des centres pour personnes âgées, le ministère de la Solidarité a prévu de nouvelles mesures spécifiques en faveur des personnes âgées vivant avec leurs familles, seuls ou en état de dépendance. M^{me} Meslem a remis à cette occasion des présents symboliques aux pensionnaires de ce centre.



GHERDAÏA Défilé lumineux et nocturne à Béni-Isguen

A chaque célébration de la naissance du prophète (QSSSL), le ksar de Béni-Isguen (Gherdaïa) constitue un centre d'attraction marqué par le traditionnel défilé lumineux nocturne.

Cette procession avec des lampes à l'huile traditionnelles, connue localement sous l'appellation de "Inarène", est organisée la veille de l'anniversaire de la naissance du prophète entre les prières du Magrib et d'El-Icha.

Dans un élan de spiritualité, appuyé par des chants à la gloire du "Sceau des prophètes", des centaines d'enfants en tenue traditionnelle, accompagnés de leurs parents et portant des lampes traditionnelles à l'huile, serpentent les ruelles du ksar avant de converger vers le perron de la mosquée El-Atik, où un grand

récipient est mis à la disposition des habitants pour recevoir l'huile qui reste de ces lampes.

“Une fois récupérée, cette huile, qui traditionnellement servait à l'éclairage de la mosquée, est revendue et l'argent de cette vente versé au compte de la mosquée pour s'acquitter des charges d'électricité, tandis que les lampes à l'huile redeviennent des objets décoratifs dans les foyers”, a indiqué D' Nouh, notable du ksar de Béni-Isguen. Par le passé, avant l'avènement de l'électricité, l'huile était utilisée pour alimenter les lampes servant à illuminer la maison d'Allah (mosquée), a-t-il expliqué, soulignant que cette tradition séculaire ancestrale est revivifiée chaque année à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du

Messager d'Allah Mohamed (QSSSL). Malgré le froid mordant, cette manifestation nocturne unique et originale dans la région n'a pas manqué de charmer et de surprendre quelques voyageurs de passage et touristes nationaux venus découvrir les différentes facettes du patrimoine immatériel du pays.

Cette fête religieuse est également l'occasion pour les Gherdaouis de veiller aux rythmes des chants élogieux sur le prophète et la déclamation de versets du Saint Coran. C'est aussi un moment particulier de recueillement pour les fidèles afin de se remémorer les hauts faits du Prophète Mohamed (QSSSL).

Elle revêt dans les localités de Gherdaïa plusieurs autres formes, notamment dans des festivités cultu-

relles et religieuses telles des veillées et soirées de poésies et chants religieux, des prêches sur la vie du Prophète, sa naissance, ses miracles, sa foi et sa conduite, illustrant la grandeur de l'islam.

Bien que les festivités marquant la fête du Mawlid connaissent un certain modernisme, avec l'apparition des feux d'artifices, pétards et autres produits pyrotechniques, elles restent marquées par des traditions perpétuées à ce jour, à travers notamment le regroupement familial et l'entraide.

Le Mawlid Ennabaoui est une occasion pour regrouper la grande famille, pour passer un bon moment de convivialité, tout en savourant des plats populaires locaux ponctué d'un bon thé à la menthe.

MOSTAGANEM Mawlid Ennabaoui célébré dans la ferveur

Le Mawlid Ennabaoui est célébré à Mostaganem dans la ferveur et le respect des différentes coutumes et traditions ancestrales.

Les mosquées et zaouïas, à l'instar de la zaouïa Alaouiya implantée à hâti Tigditt, au chef-lieu de wilaya, s'attellent, dès le début du mois Rabî aoul, à la lecture des textes du cheikh Nabhanî regroupant un millier de vers évoquant le Prophète Mohamed (QSSL), ainsi que des qassidates du medh et la lecture du Coran et de hadiths.

D'autres poèmes du madh sont récités par des cheikhhs soufis reprenant les textes de Sidi Boumediène Chaïb cheikh Alaoui, cheikh Hadj Adda Bentounès, cheikh Bourat, cheikh Bahoulou avec des qassidates intitulées «Mohammed istafak el bari», «Salla Allah alaiha ya nour», «Liqaa el albab» et autres, en plus de la récitation des versets coraniques.

La Direction des affaires religieuses organise à cette occasion, au niveau des mosquées de la wilaya, des séances de prière autour de la vie du

Prophète (QSSL), tout en honorant les meilleurs apprenants du Coran parmi les élèves des écoles religieuses, ainsi que les imams qui ont dispensé des cours au niveau des établissements pénitentiaires.

La célébration du Mawlid Ennabaoui à Mostaganem est aussi marquée par la procession dite «Eddhara» ou «Tabchir», sillonnant différentes artères de la ville sur fond de récitation du medh «El Bachir ennadhir ya siradj el mounir». Cette manifestation initiée en partenariat avec la Maison de la culture et la zaouïa Alaoui, voit la participation des Scouts musulmans algériens (SMA) et de plusieurs troupes, dont celles des Aïssâouas, Ouled Touat et Gnaoua, aux côtés de l'association «cheikh Alaoui» pour la culture et l'éducation soufie. A l'instar des autres wilayas du pays, Mostaganem connaît une ambiance particulière au sein des foyers où les familles se réunissent la nuit du Mawlid Ennabaoui autour de tables garnies de bougies, conviant les enfants à chanter en choeur «Zad ennabi oua frânah», «Ya saadi zad ennabi oua farhou bih el malaika», «Talaa el bardou» et autres textes religieux.

La veillée est également mise à profit par la gent féminine pour la pose de henné avant d'accueillir l'aube du 12e jour du mois rabî el aoul avec de joyeux you-you en évocation de la naissance du prophète (QSSL).

Pour la circonstance, des mets spéciaux sont préparés au bon plaisir de tous, notamment le «berkoukès» et «rougag» au poulet, la «taknata», «tamina» ou «rouina».

APS

BOUIRA:

La station climatique de Tikjda continue d'accueillir ses hôtes

La station climatique de Tikjda, située sur les hauteurs du Djurdjura, à une trentaine de km au nord-est de Bouira, continue d'enregistrer, depuis quelques jours, d'incessantes ruées de visiteurs venus des quatre coins de la wilaya ainsi que des autres wilayas du pays, pour admirer les paysages féériques et la blancheur immaculée de la neige qui couvre le site depuis plusieurs semaines.



Depuis les importantes chutes de neige qu'a connu récemment tout le nord du pays, dont le Djurdjura, ces touristes locaux ainsi qu'étrangers ne cessent d'affluer par dizaines et en familles sur cette région montagneuse pour passer leurs week-ends et oublier la fatigue et le stress du travail.

Une ambiance bon enfant régnait déjà depuis quelques jours en toute sécurité dans ce site, où la joie des enfants, des jeunes et des moins jeunes, a brisé tout le silence et la tranquillité qui caractérisent cette région montagneuse.

«Les visiteurs viennent chaque fin de semaine, et parfois durant les jours de semaine, pour découvrir la splendeur de ce site», dont la beauté est rehaussée par

la présence de cèdres millénaires et une flore et faune qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets, a expliqué le directeur du Centre National des Sports et de Loisirs de Tikjda (CNSLT), Meziane Smaïl.

Par rapport aux périodes précédentes, le nombre de visiteurs «a augmenté ces jours-ci à cause de la neige qui couvre Tikjda», a tenu à préciser M. Meziane.

Depuis jeudi dernier, ce majestueux site touristique a reçu un nombre record de touristes, hommes femmes, jeune et moins jeunes, en quête de loisir, de repos et de tranquillité et surtout des beaux paysages qu'offre Tikjda en cette saison hivernale, a-t-on constaté. «Nous sommes venus ici trois fois en une semaine pour admirer la beauté de la na-

ture et oublier un peu le bruit de la ville», a confié Ryad, un père de famille, venu de la wilaya voisine de Bejaïa.

Des centaines d'autres touristes, notamment des familles, viennent aussi des wilayas de Bordj Bou-Arréridj, de M'sila ainsi que de Boumerdès pour profiter de la neige et de ces journées ensoleillées avant la fin des vacances scolaires, dont la reprise est prévue pour dimanche. Malgré l'absence de certaines structures d'accompagnement dans cette région touristique, certains visiteurs, approchés par l'APS dans la matinée de samedi, n'ont pas caché leur joie et contentement pour avoir visité la station climatique de Tikjda.

NAÂMA :

Finalisation de l'étude de la seconde tranche du doublement de la RN-6

L'étude technique de la seconde tranche de 161 km du projet de doublement de voies sur la RN-6, sur le territoire de la wilaya de Naâma, a été finalisée, a-t-on appris auprès de la direction locale des travaux publics (DTP).

Cette tranche fait partie d'un projet de réalisation d'une voie rapide traversant le territoire de la wilaya de Naâma sur 273 km et reliant les régions du Nord à celles du Sud-ouest du pays, vers notamment les wilayas de Bé-

char, Adrar et Tindouf, a précisé le chef de service de développement des structures de base à la DTP. Selon M. Habib Semghouni, cette étude, pour laquelle a été consacrée une enveloppe de 30 millions DA, sera ponctuée par le lancement d'un appel d'offres pour le parachèvement, au titre du programme sectoriel de 2015, du reste à réaliser du projet.

Les travaux de réalisation de la première tranche du projet, inscrite au titre du programme de soutien à la re-

lance économique de 2012 pour un coût de 4,07 milliards DA, ont atteint un taux d'avancement de 89%, a-t-on indiqué à la DTP.

Ce projet, devant être réceptionné au premier semestre de 2014, a accusé un retard du fait de plusieurs contraintes liées notamment au non-achèvement de travaux d'accompagnement, dont les ouvrages d'art, carrefours, intersections, et bretelles, du fait de la révision à la hausse du financement du

projet induits par les travaux d'accotements de sécurité, de signalisation et d'installation de lignes électriques et de pose de fibre optique, outre les autres raisons d'ordre naturel, dont les intempéries.

Le projet, qui générera 280 emplois, a été confié pour sa réalisation à 11 entreprises, trois laboratoires de contrôle technique. Il prévoit la réalisation de onze (11) ouvrages d'art, quatre (4) ponts, neuf (9) intersections et un carrefour giratoire, a-t-on expliqué.

TLEMCEN

Un lot de 1.978 bouteilles de boissons alcoolisées a été saisi à Sebdou (Tlemcen), a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La marchandise qui était destinée à la contrebande a été découverte jeudi de nuit à l'intérieur d'un camion dont le conducteur a tenté de forcer un barrage de contrôle, a-t-on précisé de même source. Trois individus ont été arrêtés dans le cadre de cette affaire et écroués à l'issue de leur présentation devant le magistrat compétent, a-t-on signalé.

TISSEMSILT

- Un lot de 25.240 pétards a été saisis dernièrement à Tissemsilt dans le cadre d'une opération de lutte contre la commercialisation et l'usage de ces produits dangereux, a indiqué la Sûreté de wilaya.
- Dangereux en raison de leur charge explosive, ces articles ont été saisis mercredi dernier au chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé de même source dans un communiqué transmis à l'APS.
- Quatre personnes impliquées dans cette affaire seront poursuivies en justice, a-t-on signalé, rappelant que cette opération s'inscrit dans le cadre du plan sécuritaire élaboré par la SW de Tissemsilt durant la célébration du nouvel an et du Mawlid Ennabouï.

ORAN

- Des repas chauds ont été distribués, durant la nuit du 31 décembre au 1 janvier 2015, aux personnes sans domicile fixe par les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de ce corps.
- Compte tenu des conditions climatiques durant cette nuit en cette période hivernale, des rondes ont été effectuées dans différents axes de la ville d'Oran et des repas chauds distribués au niveau de la caserne de la Protection civile sis à haï Sidi el Bachir (ex-Plateau), a indiqué à l'APS le directeur de la Protection civile de la wilaya, le colonel Mohamed Ferroukhi. «Pour parer à toute éventualité, nous avons installé également huit (8) dispositifs de proximité au niveau des points jugés vulnérables pour aider ces personnes», a-t-il souligné.

EL TARF

60 projets d'investissement validés en 2014

Soixante-et-un (61) projets d'investissement ont été validés durant l'exercice 2014 à El Tarf par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (CALPIREF), a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Ces projets sont prévus à travers plusieurs zones d'activités commerciales (ZAC) et zones d'expansion touristique (ZEP) ainsi que sur des terrains appartenant au domaine privé de l'Etat, a-t-on ajouté, précisant que les différentes activités à créer représentent un investissement total qui générera plus de 4.200 emplois.

Le tourisme se taille la «part du lion» avec 26 projets, suivi de l'industrie (13 projets), de l'habitat et de la construction (8) projets, a-t-on également précisé.

Entre 2011 et 2014, le CALPIREF a validé 101 projets d'investissement sur un total de 440 dossiers déposés, ont rappelé les services de la wilaya d'El Tarf.

AUTOROUTE EST-OUEST : L'étude de la liaison d'Aïn Temouchent est dans sa dernière phase

L'étude du projet de liaison autoroutière reliant, sur 60 km, la ville de Béni Saf (pôle industriel) à l'autoroute Est-Ouest est entrée dans sa dernière phase, a-t-on appris du directeur des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Aïn Temouchent.

Confiée au bureau d'étude sud-coréen «Saman», cette étude sera achevée «inlassablement», précise Adda Terfi, avant sa phase d'inscription. Le projet vise à relier la wilaya à l'autoroute Est-Ouest, précisément, à son passage près de la commune de Sidi Ali Boussidi dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Prenant le départ de la ville côtière de Beni Saf, cette liaison passera à environ deux kilomètres de Aïn Temouchent et permettra à l'ensemble des collectivités locales de la wilaya d'accéder à l'autoroute, a-t-on ajouté.

La liaison autoroutière de la wilaya d'Aïn Temouchent est composée de trois sections reliant Aïn Temouchent à Sidi Bel-Abbès et Béni Saf, outre le contournement du chef-lieu de wilaya. Formée de doubles voies, ce projet pouvant être élargi à deux fois trois voies, comportera cinq ouvrages d'art, 17 viaducs et 10 échangeurs, a-t-on signalé à la DTP locale.

Dans ce même sillage, la ville de Beni Saf a bénéficié de travaux de réalisation d'une route d'évitement sur environ 12 km qui contribuera à son désengorgement.

Le réseau routier de la wilaya qui fait l'objet, dès à présent de projections à l'horizon 2019, se compose d'un linéaire global de 1.416 km, dont 328 km de routes nationales, 235 km de chemins de wilaya et 853 km de chemins communaux. 283 km de ce dernier réseau ne sont pas bitumés, a-t-on indiqué. 77% de ce réseau sont en bon état et le reste est soit dans un état moyen soit détérioré.

APS

2 millions d'appels reçus en 2014 par la Sûreté nationale

Les salles des opérations de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont reçu durant 2014 près de deux millions d'appels à travers l'ensemble du territoire national, indique mercredi un communiqué de la DGSN.

La police a reçu 1.794.092 appels en 2014 à travers l'ensemble du territoire national en répondant à toutes les communications sur les numéros (1548) et (17) en les prenant rapidement en charge en salle d'opérations par ordre de priorité.

Par ailleurs, l'Unité aérienne de la DGSN a effectué 1.197 survols en 2014 dans le cadre de plusieurs missions policières, selon la même source.

Elle a pour mission le suivi du trafic routier, la signalisation des cas d'accidents et une coordination rapide avec le centre des opérations de la DGSN. S'agissant de l'activité des services de sûreté durant les deux derniers jours, le bilan fait état de 11 descentes menées par les patrouilles de police dans les différents quartiers et zones suspectes à travers plusieurs wilayas du pays. Ces opérations visant «à mettre fin au crime sous toutes ses formes» ont permis l'arrestation de 31 individus auteurs de plusieurs délits et la saisie de 4779 comprimés psychotropes, 2046 unités de boissons alcoolisées et près de 4 kg de cannabis et 210 supports médiatiques contrefaits. Les personnes arrêtées ont été présentées aux juridictions compétentes, selon la même source.

PROTECTION CIVILE

3838

interventions en 48h

Durant la période du 01 au 03 janvier 2015 arrêté ce matin à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 3838 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 10 les plus mortelles ayant causé le décès à 04 personnes sur les lieux d'accidents et 34 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 01 personne décédée et 03 autres blessées, suite à un dérapage d'un tracteur suivi d'une chute d'un pont survenu sur le chemin wilaya 165 (commune Dar Chioukh).

A noter, 03 personnes décédées par le gaz monoxyde de carbone Co et 59 autres incommodées durant la même période suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur des habitations, les cas de décès ont été enregistrés au niveau de la wilaya de Sétif, 02 personnes décédées au lieu-dit cité Tlidjane commune de Sétif âgées respectivement 63ans et 55 ans suite à l'utilisation d'un chauffage, 01 autre personne décédée de 31ans au lieu-dit cité 2020 Logements commune d'El Eulma causé par un chauffage, les victimes incommodées ont été pris en charge par nos éléments puis transférées vers les structures hospitalières locales.

Concernant les interventions liées à l'utilisation des produits pyrotechniques et la mauvaise manipulation des bougies à l'intérieur des habitations et les endroits publics, 06 d'incendies ont été enregistrés 05 au niveau de la wilaya d'Alger et 01 au niveau de la wilaya de Blida.

01 personne présentait des gênes respiratoires suite à un incendie déclaré au niveau d'un appartement rue el Mektoub commune d'Oued Koraïch, victime évacuée vers L'Hôpital Maillot, ainsi qu'une 01 personne blessée au niveau de la tête suite à une chute accidentelle dans la commune de Birtouta , la victime a été transférée vers l'hôpital de Douéra.

A noter aussi l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de Jijel pour l'évacuation vers l'hôpital d'El Milia , d'un enfant blessé au visage au centre ville de la commune de Milia suite à la manipulation des produits pyrotechniques.

BORDJ EL KIFFAN

14 ans de prison pour les deux malfaiteurs

En ce mois de décembre 2014, le tribunal criminel prononce le verdict de deux personnes accusées de vols et de meurtre. Mohamed et Farid tous deux âgés de 40 ans ont violement agressé Rachid âgé de 35 ans et se sont acharnés sur lui avec des couteaux dans le but de lui voler son argent et son portable. Le malheureux a reçu 6 coups de couteau décède sur le coup.



A.Ferrag

Les agresseurs prennent ensuite la fuite s'emparant de l'argent et du portable.

Les enquêteurs entament aussitôt leurs recherches et les éléments de la police judiciaire vont, peu de temps après, arrêter les auteurs du crime.

Présentés au parquet, les deux mis en cause, connu pour être des récidivistes, ont été écrasés.

Le jour du procès, au tribunal d'Alger, Mohamed et Farid n'ont rien à dire.

Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits. Il requiert des peines de 16 ans à l'encontre de chaque prévenu.

L'avocat de la défense réclame des circonstances atténuantes, en demandant à la cour de modifier le chef d'inculpation d'homicide volontaire en coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

À la fin des délibérations, le juge prononce une peine de 14 ans de prison à l'encontre des deux accusés.

MÉDÉA :

4 employés des œuvres universitaires arrêtés pour vol

Belhadj Ahmed

A cours d'une patrouille de routine, des agents de police de la 3e Sureté urbaine de Médéa, ont appréhendé un véhicule à bord duquel se trouvaient quatre personnes dont un mineur. Après vérification d'identité, il

s'est avéré que les quatre personnes âgées entre 16 et 43 ans, travaillaient comme agents cuisiniers au restaurant de la résidence universitaire « Hassen Ben Mouloud de Médéa. Lors de la fouille du véhicule, les policiers découvrirent une importante quantité de

fruits, de légumes, de produits alimentaires et de viande rouge et blanche, cachés dans une caisse dans la malle de la voiture.

Une fois au commissariat, les quatre individus ont reconnu leur geste, avant d'être présentés devant le magistrat instructeur.

GENDARMERIE DE SÉTIF :

Saisie de 52 000 pétards de tous genres

Azzeddine Tiouri.

A cours du week-end dernier, les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Sétif sont parvenus à saisir plus de 52 000 unités de pétards de tous genres. C'est grâce à un plan mis en place par les gendarmes tout au long du tronçon de l'autoroute Est-Ouest et d'autres routes nationales pour

combattre cette activité prohibée, qu'ils ont pu mettre la main sur cette grande quantité de produits pyrotechniques.

La marchandise saisie était destinée, nous dit-on, à être écoulée dans les wilayas du nord du pays à l'occasion de la célébration du jour de l'An de celle du Mouloud Ennabaoui Charif. Sept personnes ont été arrêtées, dont l'âge varie entre 22 et 36 ans en attendant de les présenter à la justice.

APRÈS DES RECHERCHES QUI ONT DURÉ UNE SEMAINE

Le jeune Massinissa a été repêché au large de Tigzirt

Le corps du jeune A. Massinissa a été retrouvé hier dans la matinée par les éléments de la Protection civile de Tigzirt. Âgé de 21 ans le jeune a été repêché au large de la ville côtière de Tigzirt située à 50 kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon un communiqué de la Protection civile, le corps a été retrouvé suite à des opérations de recherche et la mobilisation des jeunes de son village. L'attente a été longue car il aura fallu attendre une semaine pour que le corps du jeune ait été rejeté par les vagues.

Pour rappel, le corps de A. Massinissa récupéré par sa famille originaire du village Mazer à l'ouest de la même ville pour faire leur deuil avait disparu dans la nuit du 25 décembre alors que la mer était agitée à cause de la tempête qui a marqué la semaine dernière tout le nord du pays.

K.N.A

ORAN

18 individus arrêtés lors d'une opération «coup-de-poing»

Dix-huit individus ont été arrêtés à Oran lors d'une opération de lutte contre la criminalité et la délinquance menée dernièrement à travers plusieurs quartiers de la ville d'Oran, a indiqué vendredi la Sûreté de la wilaya (SW). Cette opération «coup-de-poing» a été menée durant la nuit de mercredi à jeudi, suscitant le contrôle de situation de 153 personnes dont 18 ont été arrêtées, a précisé la SW dans un

communiqué transmis à l'APS. Les mis en cause comparaissent ultérieurement devant la justice pour leur implication dans diverses affaires délictuelles, notamment pour détention de drogue et autres produits prohibés (armes blanches, gaz lacrymogènes), a-t-on signalé. L'intervention des services combinés de la SW, a également abouti à la saisie de 6.938 bouteilles de boissons alcoolisées

destinées à la vente illicite, fait-on savoir de même source. Plus de 2.000 agents ont été mobilisés durant la même nuit dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens ainsi que la fluidité de la circulation automobile.

La précédente opération «coup-de-poing», menée mardi dernier dans les daïras d'Aïn El-Turck et d'Arzew, s'était soldée par le démantèlement d'un ré-

seau composé de cinq trafiquants de drogue, la saisie de 25 kg de kif traité, et l'arrestation d'une dizaine d'autres individus impliqués dans divers délit. Le bilan annuel de la SW d'Oran fait état de 9.420 opérations menées sur le terrain en 2014, marquées par le contrôle de situation de 31.982 individus, dont 2.658 ont été présentés devant la justice.

APS

Le ferry italien incendié a été remorqué en Italie et la boîte noire récupérée

La boîte noire du ferry incendié Norman Atlantic a été récupérée par les enquêteurs italiens après l'inspection qui a eu lieu vendredi, suite à l'arrivée du navire au port de Brindisi, ont rapporté les médias locaux.

Le bateau avait pris feu dimanche au large de l'île grecque de Corfou, tuant au moins 11 personnes.

«Nous avons récupéré la boîte noire et vérifierons les données contenues dans les enregistrements. Nous avons également trouvé des documents concernant le fret du navire», a dit le procureur Ettore Cardinali, cité par l'agence de presse ANSA.

De la fumée continuait de se dégager du Norman Atlantic lors de son entrée dans le port de Brindisi tôt dans l'après-midi, après avoir été tracté par un remorqueur italien.

Les opérations de remorquage ont commencé autour de 16h30 jeudi depuis le port de Vlora, en Albanie et à travers la mer Adriatique.

Les inspections vont se poursuivre samedi, mais la partie intérieure de l'épave n'est pas encore sécurisée, selon



les enquêteurs.

Des recherches supplémentaires vont avoir lieu pour vérifier s'il n'y a pas d'autres victimes prises au piège dans l'épave du ferry. Il reste encore des incertitudes sur le nombre exact des disparus.

Un seul cargo de clandestins rapporte un million de dollars aux passeurs

Les migrants clandestins à destination de l'Europe payent entre 1.000 et 2.000 dollars pour le voyage, ce qui rapporterait ainsi plus d'un million de dollars aux passeurs exploitant un cargo tel le *Blue Sky M*, abandonné au large de l'Italie, a estimé vendredi l'Organisation internationale des migrations (OIM).

Selon un porte-parole de cette organisation basée à Genève, les trafiquants recourent depuis peu à de gros cargos pour transporter les mi-

grants clandestinement en Europe, ce qui leur permet de faire «des économies d'échelle».

Deux cargos ont été interceptés ces derniers jours par la marine italienne, remplis de migrants pour la plupart syriens.

«Des villes entières sont en train d'être évacuées en Syrie, ce qui représente des milliers de migrants chaque mois», a ajouté le porte-parole.

«Nous avons des informations selon lesquelles ces mi-

grants payent entre 1.000 et 2.000 dollars par personne, ce qui signifie que ceux qui sont derrière un cargo tel que le *Blue Sky M* ont encaissé plus d'un million de dollars pour un seul voyage, de quoi payer l'équipage, son évacuation et sans doute des pots-de-vin qui pourraient être utiles pour une prochaine opération», a-t-il ajouté.

Près de 800 migrants ont été abandonnés par l'équipage du *Blue Sky M*, battant pavillon moldave, et sauvés mercredi par des garde-côtes italiens. Vendredi, c'est un cargo transportant 450 migrants qui a été secouru alors qu'il dérivait au large de la Calabre (sud de l'Italie).

L'Italie est confrontée depuis plusieurs années à un afflux croissant de clandestins qui tentent de gagner l'Europe par la Méditerranée au péril de leur vie, au rythme d'environ 400 arrivées par jour. Plus de la moitié sont des Syriens ou des Erythréens.

AUSTRALIE: Violents incendies de brousse dans le sud du pays

De violents incendies de brousse menaçaient hier des habitations dans la région d'Adélaïde, dans le sud de l'Australie, les autorités du pays mettant en garde contre l'un des plus épisodes climatiques dans la région depuis les incendies catastrophiques de 1983.

Selon des responsables locaux, les collines d'Adélaïde, un site réputé pour sa production vinicole, situé au nord-est de la ville, font face «à un incendie incroyablement dangereux», accompagné de vents violents et de fortes températures», contre lequel il est difficile de lutter.

La zone est habitée par quelque 40.000 personnes qui ont été appelées à quitter leur domicile au plus vite par les autorités locales. Cinq habitations ont été détruites, un chiffre qui devrait s'aggraver du fait de vents atteignant 110 km/h. En 1983, des incendies violents avaient fait plus de 70 morts dans les régions d'Australie du Sud et de Victoria après avoir ravagé des milliers d'habitats et d'immeubles, et en février 2009, un «samedi noir» avait fait 173 morts à Victoria et détruit plus de 2.000 habitations.

Les derniers incidents en Méditerranée mettent en lumière le besoin de protéger les migrants

De hauts officiels des Nations unies ont insisté vendredi sur le fait qu'il est urgent d'agir pour protéger les migrants en mer après incidents récents en Méditerranée. Vincent Cochetel, chef du bureau européen du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a déclaré dans un communiqué que l'arrivée vendredi en Italie d'un cargo transportant environ 450 migrants s'inscrit dans une «situation qui se poursuit et est préoccupante» que les gouvernements ne peuvent plus ignorer.

Environ 800 migrants ont également été secourus d'un autre bateau retrouvé abandonné par son équipage cette semaine, d'après les médias. L'utilisation de navires de cette taille s'inscrit dans une nou-

velle tendance, a commenté M. Cochetel, avant de souligner le besoin urgent d'une action européenne concertée en mer Méditerranée et de faire davantage d'efforts pour secourir les gens en mer et pour fournir des alternatives légales à ces voyages périlleux.

Toujours vendredi, le secrétaire général adjoint des Nations unies, Jan Eliasson, a déclaré que «choquante» cette nouvelle tendance chez les trafiquants de personnes d'abandonner des bateaux remplis de migrants en Méditerranée. L'immigration clandestine a déjà conduit à la mort de 3 000 personnes en Méditerranée en 2014, contre 700 en 2013, d'après les transcriptions des discussions de M. Eliasson sur la migration.

L'Indonésie va enquêter sur les vols d'Air Asia

Le ministère indonésien des Transports a annoncé hier qu'il allait enquêter à partir de demain sur tous les horaires des vols de la compagnie Indonesia AirAsia, dont un Airbus s'est abîmé il y a six jours en mer de Java avec 162 personnes à son bord. «Nous allons enquêter sur tous les horaires des vols d'AirAsia», a déclaré Djoko Muratmodjo, directeur gé-

nral du transport aérien au ministère. «On peut commencer dès lundi. On ne se penchera pas sur les licences, juste sur les horaires.» «Il pourra être possible d'annuler la licence d'AirAsia en Indonésie», a-t-il ajouté.

Sunu Widyatmoko, directeur général d'Indonesia AirAsia, filiale indonésienne de la compagnie malaisienne AirAsia, a déclaré que sa so-

cieté coopérerait avec le gouvernement pour faire avancer l'enquête. Les secours ont annoncé samedi avoir repéré deux objets de grande dimension en mer de Java.

Ces objets, localisés vendredi juste avant minuit, gisent par 30 mètres de fond, a précisé le chef de l'agence indonésienne de recherches et de secours, Fransiskus Bambang Soelistyo.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 4 morts durant les dernières 48h

Quatre (04) personnes ont trouvé la mort et trente-quatre (34) autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Par ailleurs, trois (3) autres personnes sont décédées par inhalation du monoxyde de carbone, à savoir deux à Sétif, âgées respectivement de 63 et 55 ans et une à El Ulma (31 ans).

Les éléments de la Protection civile qui ont effectué un total de 3.838 interventions de différents types durant cette même période, ont été notamment sollicités pour éteindre six incendies dans les wilayas d'Alger et de Blida, provoqués par l'utilisation des produits pyrotechniques.

JUSTICE 22 faussaires hier devant le tribunal criminel d'Alger



pour préparer au profit de groupes terroristes, de sceaux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a-t-on appris de source judiciaire.

Les mis en cause, issus de différentes régions du pays et de France, doivent répondre des chefs d'accusation d'appartenance à groupe terroriste, faux et usage et de faux, association de malfaiteurs et falsification de sceaux de l'Etat et de numéros de série de véhicules, précise la même source.

Selon larrêt de renvoi, le groupe terroriste a recouru, pour faciliter ses mouvements, aux services d'un réseau international spécialisé dans le vol de voitures de luxe et utilisait dans ses déplacements des sceaux falsifiés dont ceux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la DGSN.

Lors des perquisitions dans les domiciles des prévenus, les services de sécurité ont récupéré des cartes d'identité et des cartes grises appartenant à trois terroristes du dit groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), outre de faux documents favorisant le déplacement de terroristes étrangers notamment libyens, tunisiens et marocains.

Le réseau d'activité des accusés s'étend à l'échelle nationale, fait savoir la même source.

APS

INSUFFISANCE CARDIAQUE : UNE HEURE DE SPORT PAR JOUR PROTÈGERAIT LE CŒUR

Pour maintenir son cœur en bonne santé et réduire les risques d'insuffisance cardiaque, il est recommandé de pratiquer une activité sportive quotidienne au moins pendant une heure, selon une nouvelle étude scientifique suédoise.

Une heure d'activité sportive modérée ou une demi-heure à intensité soutenue permettrait de réduire l'insuffisance cardiaque de 46%, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue de l'American Heart Association, *Circulation: Heart Failure*.

Les chercheurs de l'Université d'Uppsala ont observé l'activité physique totale et analysé les données médicales, de 39.805 personnes bien portantes âgées de 20 à 90 ans.

Au fil de l'étude, les volontaires ont informé les chercheurs de leurs habitudes quotidiennes relatives au tabagisme, à la prise de médicaments ou à la consommation d'alcool mais aussi à leur activité physique et à la sédentarité portant des âges de 20 à 90 ans.

Alors que pour la première fois, les volontaires ont été invités à courir un marathon, le résultat a été décevant. « Nous avons constaté que les personnes qui courraient étaient moins susceptibles de faire de l'exercice régulièrement que celles qui n'avaient pas couru », explique le professeur Kasper Andersen, coauteur de l'étude. « Cela nous a montré que courir un marathon pour profiter des bienfaits de votre activité physique, même une activité très peu soutenue peut produire des effets positifs », explique le professeur Kasper Andersen, coauteur à l'université d'Uppsala, en Suède.

Le cœur a besoin de faire du sport pour être en forme

Les chercheurs ont constaté que plus la personne est active, moins elle a de risques de maladie cardiaque et de mort précoce. Rappelons que l'Organisation mondiale de la santé préconise de pratiquer au moins 60 minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

Les chercheurs ont constaté que plus la personne était active, plus son risque d'insuffisance cardiaque baissait et que l'exercice physique était bénéfique aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

pendant leurs loisirs, au-delà d'une heure d'exercice modéré ou une demi-heure d'activité soutenue, voyaient leur risque d'insuffisance cardiaque baisser de 46%. Pour les auteurs de l'étude, les activités sportives se classent en plusieurs catégories, la marche étant considérée comme un sport "peu soutenu", le jogging ou la natation étant "modérés" et les sports en compétition entrant dans la catégorie "sport soutenu". "Vous n'avez pas besoin de courir un marathon pour profiter des bienfaits de votre activité physique, même une activité très peu soutenue peut produire des effets positifs", explique le professeur Kasper Andersen, coauteur à l'université d'Uppsala, en Suède.

Rappelons que l'Organisation mondiale de la santé préconise de pratiquer au moins 60 minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 150 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

Pourtant, d'après une récente étude de l'Organisation, les Européens sont trop sédentaires. Dans 23 pays où l'enquête a été réalisée, plus de 30% des sondés de 15 ans et plus ne font pas assez d'exercice physique.



CANCER : LE HASARD COMpte BEAUCOUP

La génétique et le mode de vie n'expliquent pas à eux seuls l'apparition d'un cancer. Le manque de chance est souvent à l'origine de la maladie. Dans la vie on ne maîtrise pas tout. Et de la même façon certaines maladies peuvent survenir sans raison apparente. Il en est ainsi pour le cancer. Des scientifiques de l'Université Johns Hopkins dans le Maryland aux Etats-Unis révèlent que le facteur chance entre souvent en ligne de compte dans le fait d'avoir ou non un cancer.

tant d'avoir ou non un cancer. Dans la revue du magazine *Science*, les Américains expliquent s'être basé sur un modèle statistique intégrant une grande variété de cancers, à l'exception toutefois du cancer du sein, le plus fréquent chez les femmes, ni celui de la prostate, le deuxième plus courant pour les hommes après le cancer de la peau. Principal enseignement de leurs travaux : deux tiers des cancers s'expliqueraient ainsi par "un manque de chance" : des mutations génétiques aléatoires dans le processus de division des cellules favoriseraient la croissance de tumeurs. Les facteurs génétiques et un



environnement défavorable seraient associés à seulement un tiers des cancers. Dans cette grande loterie, ceux qui sont frappés par le cancer ne seront donc pas forcément ceux qui ont une

hygiène de vie déplorable ou des facteurs de risque génétiques les plus importants : "Vous pouvez accroître vos risques d'avoir un cancer en fumant ou avec d'autres mauvaises habitudes de vie", affirme Bert Vogelstein, un des auteurs de l'étude et professeur d'oncologie à l'Université de médecine Johns Hopkins. "Malgré tout, de nombreuses formes de cancer sont largement dues à un manque de chance et à une mutation d'un gène qui provoquera un cancer, sans aucune relation avec le mode de vie ou des facteurs héréditaires". "Changer nos habitudes de vie sera très utile pour éviter certaines formes de cancer, mais ne sera guère efficace pour d'autres", corrobore Cristian Tomasetti, biomathématicien et professeur assistant d'oncologie à Johns Hopkins. Dès lors, il pourrait s'avérer nécessaire de revoir certaines formes de dépistage : "On devrait mobiliser davantage de ressources pour trouver des moyens de détecter ces types de cancers aléatoires à un stade précoce, soignable", conclut-il.

SE SENTIR JEUNE DANS SA TÊTE ALLONGERAIT L'ESPÉRANCE DE VIE

Et si la vieillesse était une question de mental ? Les personnes âgées qui se sentent quelques années plus jeunes que leur âge vivraient plus longtemps que les autres, selon une étude. Etre jeune dans sa tête aurait un réel impact sur la santé cardiovasculaire. C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'University College London qui ont analysé le vieillissement de 6 489 adultes âgés âgées en moyenne de 65 ans.

Dans la revue médicale *Jama Internal Medicine*, l'étude souligne que les personnes âgées qui se sentent trois ou quatre ans plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible que celles qui se sentent plus

âgées ou en phase avec leur âge chronologique. Dans le détail, plus de 69 % des participants à l'étude se sentaient de trois à quatre ans plus jeunes que leur âge. Plus de 29 % avaient le sentiment d'avoir l'âge qu'ils avaient, et 4,8 % avaient l'impression d'être plus vieux de plus d'un an. Après un suivi de 99 mois, il est apparu que le taux de mortalité était plus élevé chez le groupe qui se sentait plus âgé (24%) ou de leur âge (18%), que le groupe qui se sentait plus jeune (14%).

Ces travaux mettent en évidence un lien entre la perception de l'âge et la maladie cardiovasculaire. "Les perceptions que l'on a de son âge reflèteraient les évaluations sur la

santé, les limites physiques et le bien-être plus tard dans la vie", estiment les auteurs de l'étude.

Mais des études supplémentaires sont nécessaires avant de confirmer ce lien entre le psychologique et la santé cardiovasculaire : "Les mécanismes sous-jacents à ces liens méritent d'être étudiés davantage, en les élargissant à un plus grand éventail de comportements favorisant la bonne santé, comme le fait de maintenir un poids sain, de suivre les recommandations médicales et d'avoir un sens du contrôle de soi et le désir de vivre parmi ceux qui se sentent plus jeunes que leur âge", conclut l'étude.



LES PLANTES À ÉVITER AVEC LES MÉDICAMENTS

Les remèdes naturels ne sont pas forcément sans danger pour la santé. Certaines plantes ne font en effet pas bon ménage avec les médicaments. On vous dit lesquelles.

Penser qu'on fait du sport suffit pour se muscler

Imaginer qu'on fait de l'exercice suffirait à faire travailler les muscles, selon une étude étonnante. Voilà des travaux destinés sans doute à déculpabiliser si on échoue à tenir nos bonnes résolutions forme de la nouvelle année. Des chercheurs de l'université de l'Ohio, aux Etats-Unis, assurent dans une étude que le simple fait d'imaginer qu'on fait de l'exercice régulièrement permet d'obtenir des résultats musculaires, à savoir de tonifier les muscles, de prévenir l'atrophie musculaire (perte de volume) et même d'augmenter la masse musculaire.

La méthode miracle défendue par nos Américains préconise de faire du sport dans la pensée, sans même lever le petit doigt. La formule en laissera plus d'un sceptique mais trouve sa démonstration dans la revue scientifique *Journal of Neurophysiology*.

Les chercheurs ont demandé à un groupe d'imaginer de faire du sport ou de se voir en train de contracter fortement les muscles. Les participants ont dû se plier à cet exercice pendant 11 minutes cinq jours par semaine pendant un mois. Un autre groupe n'a reçu aucune instruction particulière afin de comparer les résultats.

Prévenir l'atrophie musculaire liée au vieillissement

Bilan à la fin de l'expérience : le premier groupe qui s'était entraîné mentalement est parvenu à doubler sa force musculaire. Pour Brian Clark, professeur de physiologie et de neuroscience, ces travaux sont les premiers à démontrer que l'imagination est capable de prévenir ou de retarder l'atrophie musculaire liée au vieillissement par exemple. "Ce que notre étude suggère, c'est que les exercices d'imagination pourraient constituer un outil intéressant pour prévenir ou ralentir l'affaiblissement musculaire quand un problème physique limite ou restreint la mobilité d'une personne".

Néanmoins, les plus paresseux vont être déçus : le chercheur conclut en rappelant que penser qu'on fait du sport ne remplacera jamais l'exercice physique réel. Tout au plus peut-il venir en complément.



Le curcuma

On prête beaucoup de vertus santé au curcuma, le principal ingrédient du curry. Il permettrait de lutter contre le cancer du côlon, il réduit les douleurs de l'arthrite et il serait aussi utile pour booster le cerveau. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il faut éviter d'en prendre si l'on est sous anticoagulants car le curcuma peut interagir avec la warfarine (ou antivitamine K), ce qui augmente le risque de saignements.

Par quoi le remplacer : en cas d'arthrite, buvez des jus riches en antioxydants comme les jus de raisin, de cerise griotte, de grenade.

La grande camomille

Utilisée pour soulager la migraine et les douleurs rhumatismales, la grande camomille peut également ralentir la coagulation. Il faut donc éviter d'en prendre lorsqu'on est sous anticoagulant.

Attention également si vous êtes allergique aux plantes appartenant à la famille des astéracées (comme la marguerite ou le pissenlit).

Par quoi la remplacer : en cas de migraine, faites bouillir une poignée de romarin dans un litre d'eau et versez dans une grande tasse. Couvrez votre tête à l'aide d'une serviette et inhalez les vapeurs aussi longtemps que vous le pouvez.

La réglisse

La réglisse est souvent conseillée pour soulager les brûlures gastriques. Mais elle est absolument déconseillée si vous prenez un traitement contre l'hypertension artérielle, surtout si ce traitement comprend un diurétique. En effet lorsqu'il est combiné avec la réglisse, cela peut provoquer un plongeon vertigineux au niveau de potassium, indispensable à la contraction des muscles (et du cœur).

Par quoi la remplacer : pour soulager vos brûlures d'estomac, préférez une tisane au gingembre.

Le millepertuis

Nombre de dépressions liées à un événement traumatisant (décès, rupture, perte d'emploi, etc.) sont dues à un déficit en sérotonine (un neurotransmetteur). En stimulant sa production, le millepertuis pallie cette carence et améliore les symptômes. Mais il faut absolument éviter d'en prendre si vous êtes déjà sous antidépresseurs car si le millepertuis est utilisé avec ce type de médicaments, cela peut entraîner des effets secondaires graves, y compris une accumulation de sérotonine (un autre neurotransmetteur) dans le cerveau.

Par quoi le remplacer : des suppléments à base d'huiles de poisson. Les oméga 3 aident en effet à améliorer l'humeur.

UN SURDOSAGE DE CAFÉINE PEUT TUER

Aux Etats-Unis, un adolescent est décédé des suites d'une overdose de caféine pure. Une cuillère du produit qu'il a ingéré équivaut à 25 tasses de café.

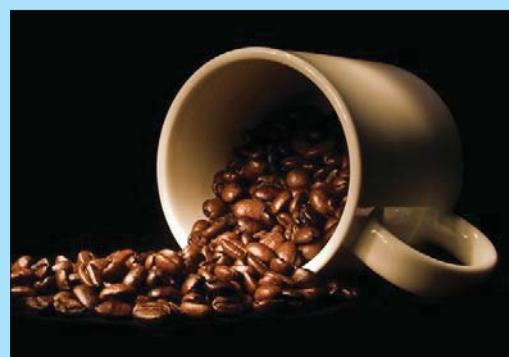
Elle semble bien révolue l'époque où les étudiants avaient du café lyophilisé à la petite cuillère pour rester éveillé pendant leurs longues nuits de révision. Désormais, ces mêmes étudiants peuvent se procurer sur internet de la caféine pure, vendue sous forme de poudre. Produit très concentré, une cuillère équivaut à 25 tasses de café. "La caféine pure est un stimulant très puissant et même de très petites quantités peuvent provoquer une overdose fatale" alerte la Food and Drug administration américaine.

Une alerte d'autant plus d'actualité qu'un adolescent américain de 18 ans vient de mourir

d'un surdosage de caféine pure en poudre. Un cas loin d'être isolé car c'est le 18e décès de ce type depuis le début de l'année aux Etats-Unis.

Une poudre difficile à doser

De fait, la caféine est un réel stimulant du système nerveux et du système cardio-vasculaire. Elle agit contre la sensation de fatigue en provoquant un regain d'énergie et en agissant également sur les muscles. Mais si, à petite dose, elle augmente la vigilance, en trop grandes quantités elle provoque des troubles du sommeil, une augmentation de la pression artérielle, de la tachycardie ou des troubles cardiaques. Or, la caféine pure étant très difficile à doser, l'accident cardiaque peut survenir facilement. A n'importe quel âge.



"Ce risque de surdosage est réel et n'a rien à voir avec les symptômes que l'on peut ressentir quand on a bu trop de café ou de boissons enrichies en caféine" insiste la FDA.

Pour l'instant, la vente de caféine pure en poudre n'est pas encore régulée. Et ces produits sont très facilement disponibles sur internet, vendus entre 30 et 50 euros le kilo.



TUNISIE-FRANCE-ETATS-UNIS

Le Premier ministre tunisien sortant à partir de lundi en France et aux Etats-Unis

Le Premier ministre tunisien sortant Mehdi Jomaa a indiqué vendredi qu'il se rendrait dès lundi en France et aux Etats-Unis pour renforcer la coopération avec ces deux pays.

M. Jomaa, qui doit rester en poste jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement, a déclaré qu'il allait s'entretenir lundi à Paris avec son homologue français Manuel Valls, selon l'AFP.

Il sera ensuite mardi et mercredi à New York, où il rencontrera le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, et Washington, où il sera reçu par la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Christine Lagarde et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

La Tunisie vient d'organiser des élections législatives et présidentielles saluées comme libres et transparentes, dotant enfin le pays d'institutions pérennes quatre ans après la chute de l'ancien président Zine El Abidine Ben Ali.

M. Jomaa a confirmé avoir été approché pour mener le prochain gouvernement, une offre qu'il a déclinée. «Oui, on m'a sollicité et ma réponse est toujours la même (...) je ne suis pas concerné. Moi, je suis venu pour une mission qui était inscrite dans le temps et le contenu», a-t-il déclaré.

Le nouveau président Béji Caïd Essebsi, qui a annoncé que sa première visite à l'étranger sera l'Algérie, a chargé mercredi son parti Nidaa Tounès, vainqueur des législatives d'octobre, de présenter un candidat au poste de Premier ministre.

LIBYE

17 personnes tuées lors d'une attaque armée contre un point de contrôle de sécurité

Quatorze soldats et trois civils ont trouvé la mort vendredi lors d'une attaque armée perpétrée contre un point de contrôle de sécurité à Sukna, à 650 kilomètres au sud-est de Tripoli, selon une source militaire.

«Un certain nombre d'hommes armés ont attaqué vendredi le point de contrôle de sécurité de Sukna, qui relie la ville occidentale d'Al-Shwef à la région orientale de Wadi al-Shati», a déclaré un responsable de la sécurité de Sukna.

Il a ajouté que les hommes armés ont tué quatorze soldats du bataillon d'infanterie 168, qui est responsable de la sécurisation de la région désertique.

«Les agresseurs ont également tué trois civils, et se sont emparés de trois véhicules militaires appartenant aux soldats qu'ils ont tués», a dit le responsable.

Personne n'a revendiqué l'agression ou n'a donné d'explications.

Au cours de ces dernières semaines, des attaques similaires ont eu lieu sur des sites et des points de contrôle militaires.

L'agression la plus récente, survenue la semaine dernière dans la ville de Syrte, à 500 kilomètres de Tripoli, a entraîné la mort des 19 soldats qui assuraient la sécurité de la centrale électrique de la ville.

SAHARA OCCIDENTAL

Face au renforcement de la solidarité internationale, un Maroc acculé



L'année 2014 a été celle du renforcement de la solidarité internationale en faveur de la cause sahraouie, illustrée par la multiplication de la reconnaissance du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination en même temps que les condamnations de l'occupation illégale de ce territoire par le Maroc accusé, par ailleurs, en raison de ses pratiques répressives.

Un énième appel pour une solidarité internationale active en faveur de la cause sahraouie a été lancé depuis Alger à l'occasion de la 5ème conférence internationale sur «le droit des peuples à l'autodétermination : le cas du peuple sahraoui», tenue les 13 et 14 décembre derniers.

Des parlementaires, militants des droits de l'homme, représentants d'Organisations non gouvernementales (ONG), de médias, d'associations, etc, ont tenu à «réaffirmer» à l'issue des travaux de cette rencontre, la «légitimité» de la lutte du peuple sahraoui et de son droit à la résistance.

Dans une déclaration finale, les participants à cette rencontre avaient interpellé l'Organisation des Nations Unies afin de mettre en œuvre ses propres résolutions ainsi que le plan de paix stipulant une solution «définitive» au conflit à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination, dont le processus a été enterré par le Maroc.

A l'instar des précédentes éditions, la 5ème Conférence d'Alger a été marquée par une large participation étrangère, représentant l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe, renforçant ainsi la mobilisation de la communauté internationale en faveur d'un règlement «juste» pour le dernier cas de décolonisation dans le continent noir.

Cette mobilisation s'est, par ailleurs, exprimée tout au long de l'année à travers les multiples déclarations reconnaissant la légitimité de la cause sahraouie, une des plus récentes étant celle du gouvernement britannique, exprimée par le sous-secrétaire d'Etat parlementaire des Affaires étrangères, Tobias Ellwood.

Interpellé par des députés du Parlement, il a affirmé, outre l'appui au principe d'autodétermination des Sahraouis, mais aussi que Londres «traitait avec le Maroc sur la base des frontières reconnues à l'échelle internationale», et qu'elle prônait une solution «négociée» qui consa-

cre l'autodétermination des Sahraouis.

La position de la communauté internationale vis-à-vis de ce conflit a, en outre, été rappelée lors de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), organisée en novembre dernier en Espagne.

Outre l'appui à une solution dans le cadre de la «légalité onusienne», les animateurs de cette rencontre avaient exhorté la communauté internationale à adopter une politique «cohérente» vis-à-vis de la question sahraouie et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

La position ouverte pro marocaine de la France et celle, plus ambiguë de l'Espagne, ont été dénoncées lors de la conférence de Madrid.

Violation des droits humains et spoliation des richesses naturelles

L'actualité en provenance des territoires sahraouis occupés reflète toujours la réalité d'une violation des droits humains par les forces de sécurité marocaines qui exercent une répression «systématique» à l'encontre de tout sahraoui revendiquant son affranchissement du royaume.

Illustration récente de cette attitude, le dernier rapport de l'ONG internationale Human rights watch (HRW) demandant au Maroc la libération du prisonnier politique sahraoui Mbarek Daoudi.

En janvier 2014, la Fondation américaine Robert F. Kennedy avait, de son côté, épingle le Maroc outre pour sa politique répressive anti-sahraoui mais également pour les «crimes du passé demeurés non résolus», s'appuyant, entre autres, sur des charniers découverts dans les territoires sahraouis.

Plus de 500 Sahraouis sont portés disparus depuis l'invasion du territoire par le Maroc alors que près de 60 détenus politiques croupissent dans les geôles marocaines sans jugement pour la plupart d'entre eux ou l'ayant été par des tribunaux militaires, selon les rapports des activistes des droits de l'homme sahraouis et étrangers.

Afin de protéger les Sahraouis de la violence policière marocaine, de nombreuses voix sahraouies et étrangères ont réitéré ces derniers mois leur appel pour que soient élargies les prérogatives de la mission des Nations Unies pour le Sahara Occidental (MINURSO) à la surveillance des droits de l'homme dans ce territoire illégalement annexé.

La spoliation continue des richesses naturelles de ce territoire participe, par ailleurs, de l'entreprise d'«effacement» de la souveraineté et d'un Sahara occidental libre.

En avril prochain, le sort du peuple sahraoui sera, à nouveau, suspendu à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU et du jeu des chaises musicales qu'entreprennent ses membres permanents, en particulier la France.

UNE FOLIE POUR BONY ?

Prévié de ses attaquants Sergio Agüero, Edin Dzeko et Stevan Jovetic ces dernières semaines, Manchester City s'offrira-t-il un avant-centre d'importance durant le mercato hivernal ? Si les Citizens souhaitent recruter Wilfried Bony, il leur faudra payer pas moins de 75 millions d'euros, comme l'indique le Daily Star. Swansea ne compte en effet pas céder son buteur ivoirien de 26 ans, arrivé il y a un an et demi au pays de Galles et buteur à neuf reprises cette saison en Premier League.



LAMPARD ASSOMME MOURINHO...

En le laissant partir l'été dernier, José Mourinho ne pensait pas revoir Frank Lampard (36 ans, 15 apparitions et 5 buts en Premier League) de sitôt. Le milieu anglais, qui a signé pour New York City aux États-Unis, a pourtant rebondi en prêt à Manchester City.

Et si le technicien de Chelsea a confié avoir été surpris, dans un premier temps, c'est désormais la rancœur qui doit prédominer. Les deux formations sont à égalité de points, d'attaque et de défense (!) après 20 journées. Et comme l'a démontré notre confrère Kieran Gill, Lampard en a ramené pas moins de 7 avec ses buts... Autant dire que les Blues pourraient être largement en tête. D'autant qu'un but de Lampard avait permis aux Citizens d'arracher le nul (1-1) lors de leur confrontation directe. Et l'Anglais a même décidé de poursuivre l'aventure jusqu'à la fin de saison.



CE RECORD DÉTENU PAR BALE QUI ÉCHAPPE À CRISTIANO RONALDO...

En effet, selon Marca, Gareth Bale a été pris à 34,29 km/h lors de la rencontre face à Almeria. L'année dernière, l'international gallois avait également marqué les esprits lors de la finale de la Coupe du Roi. Auteur du but vainqueur, il avait mis 7,04 secondes pour courir 59,1 mètres. Marca précise que Bale est le quatrième joueur merengue qui court le plus avec une moyenne de 8,69 km par match, derrière James, Marcelo et Pepe.

Mourinho défend Hazard

"Les gens qui aiment le foot sont obligés d'aimer Eden Hazard. Mais la façon dont il est traité par ses adversaires, match après match, sans protection aucune des arbitres fait qu'un jour on ne le verra certainement plus en Angleterre. A chaque fois, il y a un, deux, trois, quatre, cinq, dix grosses fautes sur lui. Ils lui donnent des coups, encore et encore, et le garçon ne bronche pas", a confié José Mourinho après la défaite de Chelsea contre Tottenham (5-3) lundi.

Sneijder s'éloigne de la Juventus

Le Néerlandais Wesley Sneijder n'a pas été approché par la direction de la Juventus, contrairement à ce qui a été avancé par la presse italienne.

En instance de départ du côté du Galatasaray, l'expérimenté milieu néerlandais Wesley Sneijder a été pressenti récemment pour débarquer à la Juventus dès cet hiver. Certains journaux ont laissé croire que l'ex-international aurait été proposé à la Vieille Dame par le biais d'intermédiaires et que l'intéressé était disposé à faire de sérieuses concessions pour que son retour en Serie A se concrétise. Mais, selon nos informations, la piste en question serait beaucoup moins chaude que cela.



Hummels tout proche ?



Dans le viseur de Manchester United depuis la saison dernière, Mats Hummels serait proche de quitter le Borussia Dortmund pour s'engager avec les Red Devils. Selon le Daily Express, le défenseur de 26 ans aurait confié à ses dirigeants et à son entourage son envie de rejoindre le club de Premier League, qui compte bien recruter un stoppeur d'envergure internationale. Le champion du monde au Brésil, touché par les blessures, a participé à 10 matches de Bundesliga et un seul de Ligue des champions cette saison.

ÖZIL VEUT REVENIR PLUS FORT

Le meneur de jeu d'Arsenal, Mesut Özil, devrait faire son retour rapidement. L'Allemand espère revenir très fort avec les Gunners.

Toussé au ligament du genou gauche, Mesut Özil n'a plus joué avec Arsenal depuis le début du mois d'octobre. Un coup dur pour les Gunners qui manquent de solutions offensives ces derniers temps. Mais l'Allemand devrait faire son retour très rapidement du côté de l'Emirates Stadium.

Interrogé par Bild, il a déclaré : "J'ai travaillé dur avec Klaus Eder à Donaustauf (en Allemagne, Ndlr) et avec Arsenal. Je veux enfin retourner sur le terrain. Regardez Arsenal jouer tout en étant blessé a été très dur pour moi. Je veux vraiment aider mes coéquipiers à se rattraper. A Arsenal et en équipe nationale. En Premier League, tout peut arriver. Beaucoup de choses peuvent se passer aussi en Ligue des Champions. Nous (l'Allemagne, n'Néant dlr) sommes toujours engagés dans les éliminatoires de l'Euro, où nous avons besoin de marquer".

LIBAN

Le ministère des AE appelle à la protection des missions libanaises au Brésil et au Chili

Le ministère libanais des Affaires étrangères et des Expatriés a exhorté vendredi les ministères des Affaires étrangères du Brésil et du Chili à «assurer plus de protection» aux missions libanaises après l'agression de chargés d'affaires aux ambassades du Liban dans les deux pays respectifs.

Le ministère, cité samedi par l'agence de presse libanaise ANI, a également exigé l'ouverture d'enquêtes pour «élucider les circonstances des attaques et l'arrestation des coupables conformément aux conventions et aux accords diplomatiques».

Abdel Aziz Issa, un diplomate libanais de 41 ans, en poste au Brésil a été agressé jeudi par quatre hommes, selon les médias libanais.

Le chargé d'affaires de l'ambassade libanaise au Chili a été lui aussi agressé par des hommes armés, selon les mêmes sources.

La Turquie autorise la construction d'une nouvelle église à Istanbul

Le gouvernement turc a autorisé la construction à Istanbul d'une église pour la petite minorité syrienne, une première depuis la création de la République turque en 1923, a indiqué samedi une source gouvernementale.

«Ce sera une première depuis la création de la République. Des églises ont été restaurées ou rouvertes au public, mais aucune nouvelle église n'a pour l'heure été construite», a expliqué ce responsable, cité par l'AFP.

L'église doit être bâtie dans le quartier de Yesilköy, au bord de la mer de Marmara, sur un terrain accordé par la municipalité, a précisé le responsable.

Sa construction, lancée dans les prochains mois, sera financée par une fondation défendant les droits des Syriens (orthodoxes et catholiques) qui vivent pour la plupart dans le sud-est de la Turquie et dont le nombre est estimé à près de 20.000 personnes.

Yesilköy, située sur la rive européenne d'Istanbul et surtout connu des Européens sous son ancien nom de San Stefano, abrite déjà trois églises: arménienne grégorienne, grecque orthodoxe et catholique.

ONU-IRAK

2014 est l'année la plus meurtrière en Irak

Au moins 12 282 personnes ont trouvé la mort et 23 126 autres blessées en Irak en 2014, ce qui en fait l'année la plus meurtrière depuis les violences confessionnelles de la période 2006-2007, selon le dernier communiqué de l'ONU.

«Le citoyen ordinaire irakien continue de souffrir de la violence et du terrorisme. 2014 a connu le plus grand nombre de victimes depuis les violences de 2006-2007», selon le communiqué qui reprend les propos de Nickolay Mladenov, émissaire de l'ONU et chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Irak.

Pendant le seul mois de décembre 2014, un total de 1 101 Irakiens ont été tués et 1 868 autres blessés dans des attaques terroristes et des violences dans l'ensemble du pays, indique le communiqué. Ce bilan inclut 680 civils et 421

ONU-PALESTINE-ISRAËL

L'ONU confirme avoir reçu les documents relatifs à l'adhésion de la Palestine à 16 conventions et traités internationaux

Les Nations Unies ont confirmé vendredi avoir reçu les documents relatifs à l'adhésion de la Palestine à 16 conventions et traités, précisant que «les documents sont en cours d'examen en vue de déterminer les prochaines étapes appropriées».

La confirmation de l'ONU fait suite à l'annonce de l'envoi de ces documents par les Palestiniens.

«L'observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies à

New York a transmis au secrétariat de l'ONU les copies des documents relatifs à l'adhésion de la Palestine à 16 conventions et traités internationaux pour lesquels le secrétaire général exerce les fonctions de dépôts», a indiqué lors d'une conférence de presse le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric.

«Cela inclut le Statut de Rome et la Cour pénale internationale», a spécifié le porte-parole, précisant que «les versions originales de ces documents ont été déposées le 1er janvier 2015 auprès du Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au



Moyen-Orient et Représentant personnel du secrétaire général auprès de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) et de l'Autorité palestinienne».

«Les documents sont en cours d'examen en vue de déterminer les prochaines étapes appropriées», a ajouté le porte-parole.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a signé mercredi pour l'adhésion à 20 traités et agences, y compris la Cour pénale internationale (CPI), après le rejet par le Conseil de sécurité d'un projet de résolution pour mettre fin à l'occupation par Israël des territoires palestiniens.

M. Abbas a expliqué qu'il avait signé pour l'adhésion aux traités et agences alors

qu'il présidait une réunion du comité exécutif de l'OLP à Ramallah.

«Nous avons signé pour nos droits, qui visent à établir un Etat palestinien sur la base des frontières des territoires occupés par Israël en 1967 et avec El Qods-Est comme capitale, conformément au droit et aux résolutions internationales», a précisé M. Abbas.

Le cours d'une conférence de presse à New York, l'ambassadeur de la Palestine auprès des Nations Unies Riyad Mansour a annoncé vendredi qu'à la demande de son gouvernement il avait remis les copies des 15 lettres au chef de cabinet du secrétaire général, Susana Malcorra. L'Autorité palestinienne prévoit que les documents seront ultérieurement transmis au Bureau des affaires juridiques de l'ONU.

«La Palestine exerce son droit légal en tant qu'Etat afin d'adhérer à ces organismes et d'assumer ses responsabilités internationales», a lancé M. Mansour, rappelant le vote de l'Assemblée générale en novembre 2012, qui accorde à la Palestine le statut d'Etat observateur non-membre à l'ONU.

PALESTINE

Hamas condamne des tirs de l'armée égyptienne ayant fait un mort à la frontière

Le parti palestinien Hamas a condamné samedi des tirs de l'armée égyptienne qui ont tué la veille un jeune Ghazaoui, pour la première fois «depuis longtemps» dans l'enclave sous blocus, selon le ministère de la Santé à Gaza.

«Nous condamnons le meurtre de cet enfant, Zaki al-Houbi, par les tirs de l'armée égyptienne à la frontière. Ce qui est arrivé constitue un recours excessif à la force et un dangereux développement», a indiqué samedi le ministère de l'Intérieur du Hamas.

Le porte-parole de ce ministère, Achraf al-Qodra, avait indiqué vendredi qu'un homme avait été tué dans le sud de la bande de Gaza par des tirs de l'armée égyptienne depuis l'autre côté de la frontière.

Les autorités d'occupation israéliennes ont emprisonné 112 femmes palestiniennes durant l'année 2014 soit une augmentation de 70 détenues par rapport à l'année précédente, indique un rapport établi par le département palestinien des statistiques.

Selon le directeur du Département des statistiques dans le comité des affaires des prisonniers et des captifs libérés Abdul Nasser Ferwana, auteur de ce rapport, des mères au foyer, des filles mineures et des étudiantes figurent parmi les femmes détenues dans

la victime était âgée selon lui de 17 ans, et non de 23 ans, comme indiqué dans un premier temps.

Côté égyptien, des responsables des services de sécurité ont indiqué que l'armée avait tiré sur «des Ghazaouis qui s'étaient infiltrés» dans le Sinaï égyptien, frontalier de la bande de Gaza et où l'armée a récemment créé une zone-tampon qui isole un peu plus l'enclave exiguë et surpeuplée, étouffée depuis huit ans par un sévère blocus israélien.

«Les soldats en charge de la protection de la frontière ont tiré sur six Ghazaouis, dont trois sont parvenus à repartir vers Gaza tandis que trois autres ont été arrêtés», ont affirmé ces responsables. «L'un d'eux a probablement été blessé par

balles». L'incident est intervenu à Rafah, où se trouve le seul point de passage entre l'Egypte et la bande de Gaza.

Le terminal de Rafah, unique accès à l'enclave palestinienne à ne pas être contrôlé par Israël, a été fermé par l'Egypte il y a plus de deux mois après un attentat suicide ayant tué 30 soldats dans le nord du Sinaï. Il a été rouvert depuis à plusieurs reprises pour de courtes durées.

En début de semaine, l'Egypte a annoncé son intention d'élargir de 500 m à un kilomètre sa zone-tampon.

Pour les autorités, cette mesure devrait permettre d'isoler les «terroristes» dans un secteur désert, et d'éliminer les tunnels vers Gaza, principale voie d'approvisionnement des Ghazaouis.

Israël a incarcéré 112 femmes palestiniennes en 2014



les geôles israéliennes. Deux prisonnières libérées dans le cadre de l'échange des prisonniers contre la libération du soldat israélien Gilad Shalit, ont été réincarcérées, a fait savoir Abdul Nasser Ferwana. «Toutes les prisonnières ont subi des formes de violences et de torture, des traitements inhumains et des humiliations et sont incarcérées dans des conditions pénibles», une question qui constitue une violation flagrante du droit humanitaire international, a déploré Abdul Nasser Ferwana dans son rapport.



personnels de sécurité. «Une fois de plus, j'appelle les acteurs politiques en Irak à se rassembler et à trouver des solutions pacifiques aux problèmes que connaît le pays», a insisté M. Mladenov et d'ajouter : «J'espère vraiment que 2015 sera une année où cela pourra être fait».

La situation sécuritaire en Irak s'est fortement détériorée depuis le mois de juin dernier, lorsque des affrontements ont éclaté entre forces de sécurité irakiennes et combattants du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech).

Le mois de juin est celui où a été enregistré le plus grand nombre de victimes civiles en 2014, avec un total de 1 775 civils tués et 2 351 blessés.

APS

Un nouveau centre d'interprétation du parc culturel de l'Ahaggar opérationnel

Un nouveau centre d'interprétation, infrastructure culturelle et touristique, créé par le parc culturel de l'Ahaggar à Tamanrasset, offrant aux visiteurs une vision globale de l'histoire, des biens culturels et naturels et naturels du parc a été présenté vendredi à la presse, en attendant son inauguration.

Opérationnel depuis octobre 2013, mais toujours fermé aux visiteurs en attendant d'être inauguré officiellement, ce centre d'interprétation (un musée dont les fonctions se limitent à l'exposition) créé et géré par l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar (Onpca) a accueilli ses premiers visiteurs à la faveur du 5e Festival international d'Abalessa-Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar (Fiataa).

Une visite de ce centre propose en premier lieu au public une meilleure compréhension des structures de l'Onpca et de ses missions avant de présenter une multitude d'informations sur l'Ahaggar. Dans un premier hall d'exposition des panneaux d'information issus de l'exposition «Sahara» réalisée pour le PANAF 2009 renseignent sur la composante géologique de la région et son évolution à travers le temps en plus de fournir une vision globale de l'évolution des populations de l'Ahaggar et de toute



l'Afrique du Nord depuis la préhistoire appuyée par l'exposition d'objets et d'outils préhistoriques.

Dans ce centre l'art rupestres est également mis en avant avec des photos et des notices explicatives de l'évolution de ce dernier (gravure et peinture) pour en arriver jusqu'à l'apparition du Tifinagh.

La faune et la flore spécifique à la région, dont la préservation est également du ressort du parc comme l'Amayas (guépard) qui revient peu à peu ces dernières années dans

l'Ahaggar, sont aussi répertoriés et présentés dans un hall à part.

Du côté du patrimoine matériel l'exposition propose également une découverte de l'artisanat local, les bijoux touaregs et leurs significations, les monuments funéraires touaregs ainsi qu'une maquette, des photos et notice du tombeau de Tin Hinan se trouvant 80 km plus loin à Abalessa.

Pour le patrimoine immatériel, des explications sur plusieurs rituels, musiques, instruments, jeux populaires et fêtes religieuses sont fournies en plus de l'installation d'écrans pouvant diffuser des illustrations audiovisuelles. Quelques touristes informés

ATELIERS DE LECTURE Une centaine d'enfants honorés à Tissem Silt



Une centaine d'enfants lauréats des ateliers de lecture ont été honorés à la Bibliothèque «Yahia Bouaziz» de Tissem Silt. Les petits ont été récompensés jeudi soir lors d'une cérémonie clôturant cette activité culturelle entrant dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Ces ateliers coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver ont drainé de nombreux élèves qui ont comblé leur temps libre en participant à diverses séances de lecture, d'écriture, de dessin, et de travaux manuels.

Deux expositions dédiées aux livres scolaires et aux ouvrages sur l'histoire de la lutte de Libération nationale, ont été également organisées. Parallèlement à cette manifestation, les sept annexes de la Bibliothèque «Yahia Bouaziz», situées dans les communes de Khemisti, Ouled Bessam, Layoune, Beni Lahcen, Ammari, Maassim et Sidi Abed, ont elles aussi vécu au rythme d'activités culturelles et pédagogiques.

BÉNIN

La 13^e édition du Festival international de cinéma de Ouidah prévue le 9 janvier

La 13^e édition du Festival international de cinéma de Ouidah, dénommé «Quintessence», se tiendra du 9 au 13 janvier prochain à Ouidah, ville située à environ 45 km au sud-est de Cotonou, a appris mercredi Xinhua auprès des organisateurs de l'événement. «L'objectif principal de ce festival est non seulement, de mettre en valeur des cinéastes apportant à la culture cinématographique : nouveauté, originalité et impertinence, de favoriser l'accès au cinéma au plus grand nombre, créer un lieu d'échanges et de convivialité, mais aussi de permettre l'échange entre les cinéastes européens et africains et stimuler les coproductions Sud-Sud et Nord-Sud», a confié à Xinhua Jean Odoutan, délégué général du festival. «Tout en découvrant les mouvements et les réalités socioculturelles du Bénin, de l'Afrique et du monde entier mis à l'écran, les participants vibreront aux rythmes des manifestations de la fête de vodoun qui sera célébrée le 10 janvier prochain», a-t-il indiqué. Cette année, le festival connaît des sélections dans cinq sections compétitives, à savoir : longs métrages de fiction (cinéma et télévision), courts métrages de fiction, documentaires (sans limite de durée), animation et Télévision vidéo, a-t-il expliqué. A l'issue du festival, les différents jurys du festival vont annoncer au public les résultats de leurs délibérations respectives avant la remise des trophées «Pythons» et autres distinctions aux lauréats, suivant la qualité de leur réalisation, l'originalité et la pertinence des thèmes abordés. Les trophées «Pythons» sont : Python royal, grand prix du festival, Python à tête noire, prix du meilleur scénario, Python papou, prix du meilleur film documentaire, Python pygmée, prix des jeunes, Python tapis, prix du meilleur film d'animation, Python de children, prix du public, Python à lèvres blanches, prix de la sélection.

L'écrivain Mo Yan projette d'écrire un roman sur la corruption

Le lauréat chinois du prix Nobel de littérature Mo Yan a déclaré jeudi qu'il projette d'écrire un roman sur les vices de la corruption, rapportent les médias chinois. L'écrivain chinois de grande renommée a fait cette annonce lors d'une interview réalisée pour le site Internet de la Commission centrale de contrôle de la discipline du Parti communiste chinois (PCC). Le roman aura pour thème le peuple, a-t-il indiqué, car «le pouvoir, l'argent et les autres tentations sont des épreuves qui concernent tout le monde» et sont «la pierre d'achoppement de tous les esprits». Il a précisé que ce roman renfermera un «effet pénétrant et profond», car il placera les individus sous le microscope de la morale et de la loi, ajoutant que son roman n'évitera pas les problèmes de la Chine. M. Mo n'a pas commencé à écrire cet ouvrage. Il espère produire une oeuvre profonde et satisfaisante, ajoutant que ce sera peut-être un roman ou une pièce de théâtre. L'écrivain, âgé de 59 ans, a critiqué sévèrement la corruption et la bureaucratie dans ses romans «La Mélodie de l'ail paradisiaque» et «Le Pays de l'alcool». Il a reçu en 2012 le prix Nobel de littérature.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°40/2014

Conformément aux dispositions de l'article 44 alinéa 01 du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.
Le directeur des Equipements publics de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint N°40/2014 paru dans les quotidiens «الخبر اليوم» en date du 02/12/2014 et «DK NEWS» en date du 03/12/2014 relatif à la réalisation d'un centre foncier intercommunal avec deux (02) logements de fonction «catégorie B» à Ténès-Chlef.
Qu'à l'issue de la séance d'ouverture des plis techniques et financiers effectuée le 22/12/2014 déclare l'appel d'offres infructueux pour le motif suivant : un seul pli reçu.

p/LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep : 165 579 du 04/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
WILAYA DE MEDÈA

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION DES LOTS 02 ET 10 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°08/2014

La direction des Services agricoles de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°08/2014 relatif à la plantation de 660 ha d'olivier avec goudronnage, entretien et irrigation au niveau de la commune de Boughzoul, que l'attribution parue le 05/11/2014 des lots N° 02 et 10 est annulée.

DK NEWS

Anep : 165 868 du 04/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : AIN DEFLA
DAIRA : EL ABADIA
COMMUNE : TACHETA ZOUGAGHA
N° FISCAL : 098444329081309

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/2014

La commune de Tacheta Zougagha lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

Transport des élèves scolaires pour l'année 2015

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de l'APC de Tacheta Zougagha, bureau des équipements et travaux, contre un paiement d'une somme de 1000.00 DA comme frais de participation à l'appel d'offres.

Les offres doivent être adressées à l'APC Tacheta Zougagha accompagnées des pièces suivantes :

- Offre technique :
 - Déclaration à soucrire (remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire)
 - Déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire)
 - Le reste des documents demandés voir le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires)
- Offre financière :
 - Lettre de soumission (remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire)
 - Bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres (signé, cacheté et daté par le soumissionnaire)
 - Le détail estimatif et quantitatif (rempli, signé, cacheté et daté par le soumissionnaire)

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées, fermées et ne contient que la référence et l'objet d'avis d'appel d'offres ouvert et la mention « technique » ou « financière » et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme et ne doit porter que la mention :

Avis d'appel d'offres national ouvert N°05/2014 pour :
 Transport des élèves scolaires pour l'année 2015

A ne pas ouvrir

Adressée à Monsieur le président de l'APC de Tacheta Zougagha

La préparation des offres est fixée pour un délai de quinze (15) jours après la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13h00.

Le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date du dépôt des offres et peuvent assister à l'ouverture des plis.

LE PRESIDENT D'APC

DK NEWS

Anep : 164 983 du 04/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAIRA DE MEROUANA
COMMUNE DE KSARR BELEZMA

AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014 NIF : 098405285047028

En application des dispositions de l'article 51 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/10 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national restreint paru en date 09/12/2014 relatif au projet :

Réalisation d'une aire de jeux à Ksar Belezma

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis, l'appel d'offres a été déclaré infructueux.

INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE RETENUE	N.I. FISCAL	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DA	DELAIS
Réalisation d'une aire de jeux à Ksar Belezma			Appel d'offres infructueux		

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 165 512 du 04/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NEF : 098433015003341

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/10 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Monsieur le wali de la wilaya d'illizi/la direction de l'Administration locale de l'illizi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture nationale N°20/2014 en date du 06/07/2014 dans les journaux de DK NEWS et SADA EL YAOM

Projet/ Etude pour la réalisation d'un siège de wilaya

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire le projet ce suivant au tableau suivant :

N°	Nom bureaux d'étude	N.F	Note technique	Note services	Montant d'étude DA	Montant suivi mensuelle	Note financière	Total	Délai de l'étude	OBS.
01	STEL SUD Hamad Abdellmalek	197305040008642	34.21	54.50	24.869.662,88	112.000,00	15.89	104.60	08 mois	Mieux disant

Les soumissionnaires peuvent consulter la notation de leur offre dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 164 845 du 04/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BATNA
DAIRA DE MEROUANA
COMMUNE DE KSARR BELEZMA

AVIS D'INFRACTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/2014 NIF : 098405285047028

En application des dispositions de l'article 51 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/10 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national restreint paru en date 09/12/2014 relatif au projet :

Entretien du chemin communal reliant Ksar Belezma-Berghoutha sur 2.5 km

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis, l'appel d'offres a été déclaré infructueux.

INTITULE DU PROJET	ENTREPRISE RETENUE	N.I. FISCAL	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DA	DELAIS
Entretien du chemin communal reliant Ksar Belezma-Berghoutha sur 2.5 km			Appel d'offres infructueux		

LE PRESIDENT DE L'APC

DK NEWS

Anep : 165 511 du 04/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA D'ALGER
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
 COMMUNE DE HYDRA
 REF: DDR/01/14/TEC

DECISION N°01/14 DU 22 DEC 2014 PORTANT RESILIATION AUX TORTS EXCLUSIFS DE L'ENTREPRISE DU MARCHE N°17/14 DU 26/01/2014 CONCLU AVEC L'ENTREPRISE ETP BENDIMIA DJELLOUL

- Vu la loi N°11/10 du 22 Juin 2011 relative à la commune
- Vu le décret N°90/29 du 01 Décembre 1990, relatif à l'aménagement et l'urbanisme modifié par la loi 04/05.
- Vu le PV du 09/12/2012 portant installation de Monsieur Farah Mohamed Nacer comme Président de l'APC de Hydra.
- Vu le décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Notamment ses Articles 112 et 113.
- Vu le décret N°93/289 du 28 Novembre 1993, portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le BTPH d'être titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles.
- Vu le cahier des clauses administratives générales approuvé le 21 Novembre 1964, applicable aux marchés de travaux du BTPH notamment les Articles 34 et 35.
- Vu le marché N°17/14 du 26/01/2014 Conclu entre la commune de Hydra et l'entreprise ETP BENDIMIA Djelloul portant travaux d'aménagement du boulevard Sidi Yahia Hydra d'un montant de 530 643 987,90 DA TTC et 10 mois de délai et notamment son article 09 du CPC relatif à la résiliation.
- Vu la délibération N° 15/2014 de la 06/03/2014 portant approbation du marché N° 17/14 approuvée en date du 10/04/2014 sous le N° 72/2014.
- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 18/14 notifié le 21/04/2014
- Vu l'ordre de service d'arrêt des travaux n° 30/14 notifié le 12/05/2014
- Vu l'ordre de service de reprise des travaux n° 35/14 notifié le 15/06/2014
- Vu la première mise en demeure portant la référence MED/09/14/TEC parue dans le BOMOP, les quotidiens El Hayet du 10/08/2014 , DDK du 11/08/2014, et notifiée à l'entreprise .
- Vu la deuxième mise en demeure portant la référence MED/13/14/TEC parue dans le BOMOP, les quotidiens El jalil du 21/10/2014, DK NEWS du 21/10/2014 et notifiée à l'entreprise .
- Vu l'absence de réponse de la part de l'entreprise dans les délais réservés à l'exécution de l'objet des deux mise en demeure .
- Vu le procès verbal de la réunion du comité de pilotage du projet N°7 du 17/11/2014 au cours de laquelle il a été décidé de procéder à la résiliation du marché .
- Vu les courriers adressés par le bureau d'études datés du 10 Aout 2014, 6 /10/2014 et 21 /09/2014 par lesquels l'attention du maître de l'ouvrage a été attirée sur les manquements de l'entreprise .
- Constatant que les travaux exécutés par l'entreprise ont été réalisés au mépris des règles de l'art .
- Considérant la très faible cadence des travaux (taux d'avancement de 4.35 % en 7 mois soit 70% du délai contractuel).
- Considérant le retard important par rapport au planning d'exécution des travaux remis par l'entreprise .
- Constatant le manquement manifeste de la part l'entreprise à ses obligations contractuelles en terme de salubrité, de signalisation et de sécurité du chantier .
- Constatant que les procès verbaux des réunions de chantier par lesquels il a été demandé à l'entreprise d'accélérer la cadence des travaux, de renforcer le chantier en personnel technique difficile, de reprendre les travaux non exécutés conformément aux normes requises et d'assurer la signalisation du chantier sont restés sans écho .
- Sur la base du décompte général et définitif DGD établi par le Bureau d'Etudes SADLI

DECIDE

ARTICLE I : En application du décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Notamment ses Articles 112 et 113
 Le marché N° 17/14 Approuvé le 26/01/2014 Conclu entre la commune de Hydra et l'entreprise ETP BENDIMIA Djelloul portant travaux d'aménagement du Boulevard Sidi Yahia Hydra est résilié aux torts exclusifs de l'entreprise .

ARTICLE II : la situation financière du marché se présente comme suit :

Désignation	Montant (DA)
Montant du marché en TTC (partie engagée) en TTC	530 643 987,90
Situation d'avance forfaitaire :	79 596 598,19
Montant des travaux facturés en TTC	
Situation des travaux N° 01	3 792 862,31
Montant des travaux réalisés non facturés en TTC	13 998 323,65
Montant des travaux payés	00
Etat des remboursements	00
Caution de restitution d'avance	79 596 598,19
Caution de bonne exécution	26 532 199,40
Montant à confisquer à l'entreprise :	
Caution de bonne exécution	26 532 199,40
Caution de restitution d'avance	79 596 598,19
Situation des travaux N°1	3 792 862,31
Montant des travaux réalisés non facturés	13 998 323,65
Total à confisquer	123 919 983,55

ARTICLE 111 Messieurs, le Secrétaire Général et le trésorier de la commune de Hydra sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
 DE LA WILAYA D'OUARGLA
 NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 408015000030082
 PCCE 2014

2^e AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°37/2014

1- **Objet :** La direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla lance un 2^e avis d'appel d'offres national ayant pour objet : Acquisition des matériels destinés à l'entretien du réseau routier

Au profit des directions des Travaux publics des vilayats suivantes :

WILAYA D'OUARGLA – EL OUAD – BECHAR – TAMANRASSET – ADRAR – ILIZI – TINDOUF

Répartie en 13 lots comme suit :

Lot N°01 : 45 camions de désemblement à benne de largeur de 3.50 m maximum, tout terrain 4x4 porte outils muni à l'avant d'une étrave de désemblement

Lot N°02 : 31 chargeuses pelleuseuses (rétro chargeur) d'une puissance nette de 70 à 100 CV

Lot N°03 : 59 camions à benne double cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Lot N°04 : 55 véhicules utilitaires 4x4, genre PICK UP double cabine, 5 places ; version diesel, d'une puissance nette maximale de 140 CV

Lot N°05 : 14 camions nacelles d'une puissance nette maximale supérieure ou égale à 70 kW

Lot N°06 : 14 autres balayeuses aspiro-chARGEUSE de voitures d'une puissance nette variable entre 175 et 216 CV, ayant une capacité de ramassage de détritus de 5 m³

Lot N°07 : 14 camions tracteurs à benne simple cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Lot N°08 : 55 épanduseuses à lant tracteur à benne double cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Lot N°09 : 50 camions tracteurs à benne simple cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Lot N°10 : 10 tracteurs agricoles de type tracteur à benne simple cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Lot N°11 : 14 camions épandeur de lant de capacité de 800 L

Lot N°12 : 07 machines de signalisation d'une puissance minimale de 26 CV

Lot N°13 : 02 camions de traitement mécanisé des nids de poules d'une puissance supérieure ou égale à 235 kW

NB : Condition d'éligibilité :

Pour que leur offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre et justifier les conditions suivantes pour chaque lot, excepté le lot N°13 :

Pour lot N°01 : camions de désemblement à benne de largeur de 3.50 m maximum, tout terrain 4x4 porte outils muni à l'avant d'une étrave de désemblement

Nombre de camions vendus ≥ 09 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°02 : Chargeuses pelleuseuses (rétro chargeur) d'une puissance nette de 70 à 100 CV

Nombre de chargeuses-pelleuseuses vendues ≥ 07 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°03 : Camions à benne double cabine 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Nombre de camions à benne double cabine 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile vendus ≥ 12 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°04 : Véhicule utilitaire 4x4, genre PICK UP double cabine, 5 places ; version diesel, d'une puissance nette maximale de 140 CV

Nombre de véhicule utilitaire 4x4, genre PICK UP double cabine, 5 places ; version diesel, d'une puissance nette maximale de 140 CV vendus ≥ 11 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°05 : Camions tracteurs à benne simple cabine, 6 à 07 places ; 1 à 1,5 tonne de charge utile

Nombre de camion nacelle vendus ≥ 03 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°06 : Auto balayeuse aspiro-chARGEUSE de voitures d'une puissance nette variable entre 175 et 216 CV, ayant une capacité de ramassage de détritus de 5 m³

Nombre de auto balayeuse aspiro-chARGEUSE de voitures vendus ≥ 03 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°07 : Mot d'échelage tracté extensible à hauteur de 09 mètres

Nombre de tour d'échelage tracté vendus ≥ 03 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°08 : Epanduseuses à lant tracté vendus ≥ 02 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°09 : Rouleau compacteur à 02 cylindres d'une puissance inférieure ou égale à 32 CV avec remorque

Nombre de rouleau compacteur vendus ≥ 11 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°10 : tracteur agricole d'une puissance de 40 à 80 CV équipé de broyeur

Nombre de tracteur agricole d'une puissance de 40 à 80 CV équipé de broyeur vendus ≥ 02 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°11 : Camion épandeur de lant de capacité de 9 t

Nombre de camion épandeur à lant vendus ≥ 03 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

Pour lot N°12 : Machine de signalisation d'une puissance minimale de 26 CV

Nombre de machine de signalisation vendus ≥ 02 unités, sur une vente cumulée des 05 dernières années (2013-2012-2011-2010-2009)

2-Appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux :

- Fabricants

- Commissaires : Toute activité consistant en l'importation et la vente de véhicules automobiles neufs, sur la base d'un contrat de concession liant le concessionnaire au concessionnaire

- Distributeurs agréés : Toute activité de vente de véhicules automobiles neufs, sur la base d'un contrat liant le distributeur agréé au concessionnaire

- Revendeurs agréés : Toute activité de vente de véhicules automobiles neufs, sur la base d'un contrat liant le revendeur agréé au concessionnaire et/ou au distributeur agréé

Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, et peuvent être attributaires pour un ou plusieurs lots.

3-Recette du cahier des charges :

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le présent cahier des charges directement ou par des représentants délégués mandatés par leurs soins auprès de la direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla, siège à Palmerale Fittane – Ouargla contre paiement préalable d'une somme 10.000,00 DA non remboursable, représentant les frais de la documentation, à verser au portefeuille 301-001-0001-PARCS A MATERIELS DES DIRECTIONS DES TRAVAUX PUBLICS, au profit du parc à matériel de la direction des Travaux publics de Ouargla.

La remise du cahier des charges se fera sur présentation du reçu de paiement délivré au soumissionnaire par le trésorier de la Ouargla.

4-Présentation des offres :

Les offres accompagnées de pièces exigées devront être présentées conformément aux conditions décrites dans l'instruction aux soumissionnaires en deux plis distincts :

• Un premier pli portant la mention « offre technique » dans lequel sont placées « l'original de l'offre technique et deux (02) copies »

L'offre technique est composée de :

- La déclaration à soucrire (selon modèle joint en annexe) datée et signée

- La déclaration de probité (selon modèle joint en annexe) datée et signée

- Caution de soumission d'un montant supérieur à 100.000 DA non remboursable, représentant les frais de la documentation, à verser au portefeuille 301-001-0001-PARCS A MATERIELS DES DIRECTIONS DES TRAVAUX PUBLICS, au profit du parc à matériel de la direction des Travaux publics de Ouargla.

• Pour le reste des pièces et documents exigés de l'offre technique, voir le cahier des charges (article 12- page 09)

Il est à préciser que chaque soumissionnaire intéressé doit présenter son offre technique en spécifiant le(s) lot(s) concerné(s), dans le cas où ce dernier soumissionnaire pour plusieurs lots, il devra les présenter séparément.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

2^e appel d'offres national restreint

N°.../2014

«Acquisition des matériels destinés à l'entretien du réseau routier»

«Lot N°... » «Offre technique»

• Un deuxième pli portant la mention « offre financière » dans lequel sont placés « l'original de l'offre financière et deux (02) copies ».

L'offre financière est composée de :

- Le dossier de soumission complète remplie, signée et datée par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le soumissionnaire, selon modèle en annexe du présent cahier des charges

- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment renseigné, signé et daté par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le soumissionnaire

- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné, signé et daté par la (les) personne (s) habilitée (s) à engager le soumissionnaire

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

2^e appel d'offres national restreint

N°.../2014

«Acquisition des matériels destinés à l'entretien du réseau routier»

«Lot N°... » «A ne pas ouvrir»

5-Durée de préparation et dépôt des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à soixante (60) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* Jour et heure limite de dépôt des offres

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08H00 à 13H00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Adresse pour le dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla

Secrétariat bureau des marchés

Sise à Palmerale Fittane – Ouargla

6-Durée de validité des offres :

La durée de validité des offres est équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt.

7-Ouverture des plis en séance publique :

Par le présent avis, les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14H00 au siège de la direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla, siège à Palmerale Fittane – Ouargla.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
06:25 Totally Spies
06:45 TFOU
08:25 Météo
08:30 TélésShopping
09:20 Météo
09:25 Petits secrets entre voisins
09:55 Petits secrets entre voisins
10:25 Une histoire, une urgence
10:55 Une histoire, une urgence
11:20 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Joséphine, ange gardien
14:45 Divertissement : La fiancée des neiges
15:30 Cinéma : Les jeunes années d'une reine
17:40 Série TV : Nos chers voisins
19:00 Divertissement : Money Drop
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande
20:10 Culture Infos : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Nos chers voisins
20:55 Divertissement : Le 31, tout est permis avec Arthur

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Vestiaires
13:52 Météo 2
13:55 Consomag
14:55 Cinéma : Big Mamma : de père en fils
15:00 Cinéma : P.R.O.F.S
16:35 Cinéma : Blanche-Neige
18:15 Divertissement : Pyramide
18:30 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Voeux du président de la République, monsieur François Hollande
20:10 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:41 Série TV : Vestiaires
20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
20:46 Culture Infos : Météo 2
20:47 Divertissement : Le plus grand cabaret sur son 31

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 Ninjago
07:12 Ninjago
07:39 Garfield & Cie
07:51 Peanuts
07:55 Bunny Tonic Show
07:57 Tom et Jerry Tales
08:26 Krypto le superchien
09:12 Scooby-Doo
09:39 Tom et Jerry
10:09 Tom et Jerry
10:45 Consomag

10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
15:45 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés
16:15 Divertissement : Des chiffres et des lettres
16:55 Divertissement : Harry
17:30 Divertissement : Slam
18:10 Divertissement : Questions pour un champion
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
20:00 Culture Infos : Vœux du président de la République, monsieur François Hollande
20:10 Culture Infos : Météo
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Plus belle la vie
20:45 Divertissement : Merlin
22:25 Divertissement : Merlin
23:45 Culture Infos : Météo
23:50 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

06:50 Zapping
06:55 Le Before du grand journal
07:20 La météo
07:25 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 La météo
08:00 Zapsport
08:10 Mon oncle Charlie
08:30 Le club des cinq
10:00 Gorg et Lala
10:10 The Amazing Spider-Man
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Oblivion
15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
16:25 Cinéma : The Ryan Initiative
18:05 Série TV : Pendant ce temps...
18:07 Série TV : Pendant ce temps...
18:10 Divertissement : Le Before du grand journal
18:43 Culture Infos : La météo
18:45 Culture Infos : Le JT
19:05 Divertissement : Happy Hour
20:20 Divertissement : Le petit journal de Noël
20:55 Cinéma : Angélique
22:45 Cinéma : Les saveurs du palais

M6

06:00 M6 Music
06:40 Météo
06:45 Le petit Nicolas
07:00 Kid & toi
07:10 La maison de Mickey
07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
07:55 Sammy & Co
08:10 Sammy & Co
08:30 Les p'tits diables
08:45 Météo
08:50 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Glee
10:30 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'ange de Noël
15:40 Divertissement : Les princesses des neiges
17:00 Série TV : Super Hero Family
17:40 : Les reines du shopping
18:40 Série TV : En famille
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:05 Série TV : Scènes de ménages
20:30 Série TV : Scènes de ménages
23:00 Série TV : Leurs meilleures scènes de ménage entre amis

La sélection

20h55

Sherlock Holmes : jeu d'ombres



Résumé

Le prince héritier d'Autriche a été découvert mort. Les premiers éléments font penser au suicide, mais pour Sherlock Holmes il s'agit bel et bien d'un meurtre.

Si vous avez manqué le début

Pour l'inspecteur Lestrade, la cause de la mort du prince héritier d'Autriche ne saurait faire l'ombre d'un doute : il s'agit évidemment d'un suicide. Mais pour Sherlock Holmes, les indices sont trompeurs. Et tout laisse à penser que derrière cet acte crapuleux se cache le professeur Moriarty, un homme aussi talentueux que machiavélique. Par ailleurs, cet assassinat ne serait que le point de départ d'un gigantesque plan qui doit changer le cours de l'Histoire. Malgré l'intelligence et le célèbre esprit de déduction de Sherlock Holmes, Moriarty semble constamment avoir une longueur d'avance sur le détective...

2

20h45

Le Père Noël est une ordure



Résumé

Le réveillon trépidant des bénévoles de l'association SOS Amitié, entre une panne d'ascenseur, quelques visites indésirables et les assauts rageurs d'un amoureux éconduit déguisé en Père Noël.

Si vous avez manqué le début

Le soir du 24 décembre, Félix, un ivrogne tout juste libéré de prison, se déguise en Père Noël pour distribuer des prospectus vantant les charmes d'une boîte de nuit. Mais un gamin dérange son manège, l'obligeant à un repli stratégique jusqu'à sa cabane au milieu d'un terrain vague. Ce retour inopiné n'a pas l'heure de plaisir à sa concubine, Josette. En dépit de sa grossesse avancée et du fait qu'il soit le père de son enfant, elle s'est décidée à larguer son compagnon.

3

20h45

Enquêtes codées



Résumé

Alice Merren vit désormais avec sa fille Lizzie, qui suit une formation pour devenir enseignante. Bien que disculpée du meurtre du scientifique John Richards, Alice est toujours au chômage. Quand à Millie, elle est encore sur liste noire et peine à retrouver un travail de traductrice. En attendant, elle vend en contrebande des parfums, des bas et autres produits féminins pour le compte d'un fournisseur du nom de Jaspers. Mais cette activité n'est pas sans risque, car Millie finit par être enlevée dans son appartement...

20h55

Clermont-Auvergne / Toulouse



Résumé

Si Toulon a terminé logiquement champion d'automne, le club auvergnat reste sur les talons du tenant du titre. Et cela grâce à une génération particulièrement talentueuse qui est emmenée par Camille Lopez, Damien Chouly, Benjamin Kayser et Wesley Fofana notamment. Leur objectif, décrocher un deuxième Bouclier de Brennus dès cette année. De son côté, le Stade Toulousain de Guy Novès (l'entraîneur le plus titré du rugby français) s'est bien redressé après cinq défaites en septembre. Il lui faudra toutefois redoubler d'effort dans le combat s'il veut décrocher une place en phase finale du Top 14.

1

20h50

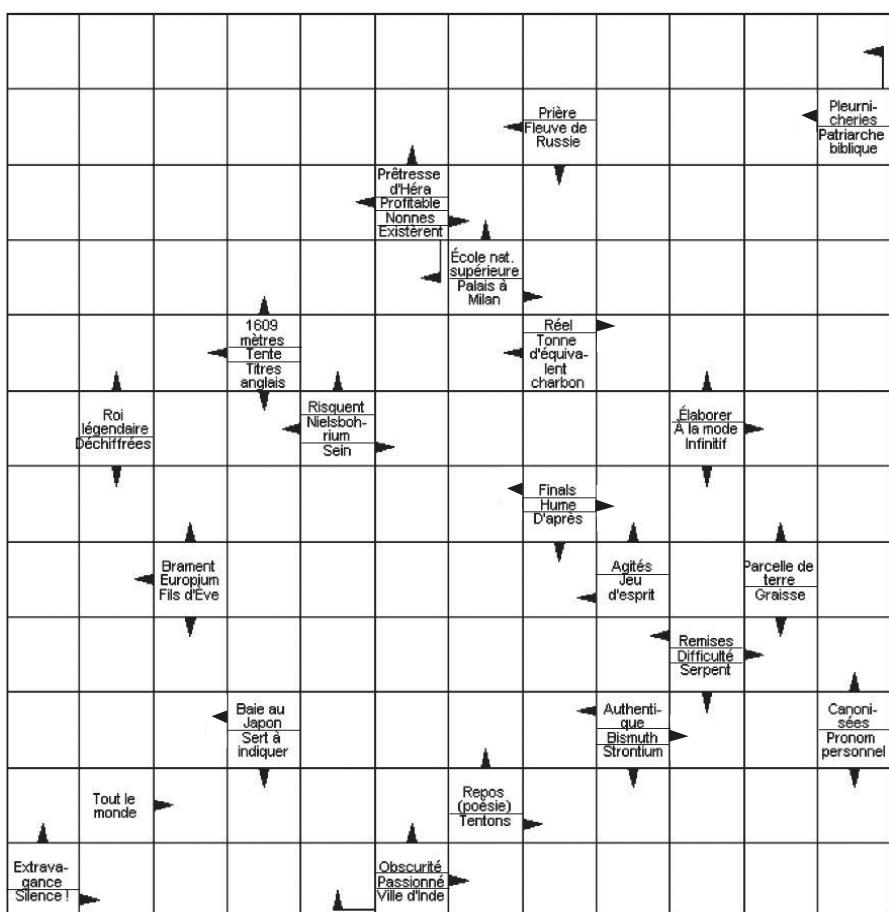
Zone interdite



Résumé

Environs 30 000 familles de forains se partagent les fêtes de France. La plupart d'entre elles sillonnent les routes du pays au gré des fêtes et des foires, mais d'autres sont sédentaires. Les enfants succèdent souvent aux parents dans la gestion des manèges et des attractions. Ainsi, à seulement neuf ans, Roby connaît déjà tous les rouages du métier. John a quitté l'école très tôt et sans aucun diplôme. Pourtant, aujourd'hui, à Chevanceaux, en Charente-Maritime, il compte parmi les entrepreneurs les plus florissants de la région. Une plongée dans ce milieu souvent méconnu, qui fait l'objet de multiples fantasmes et préjugés.

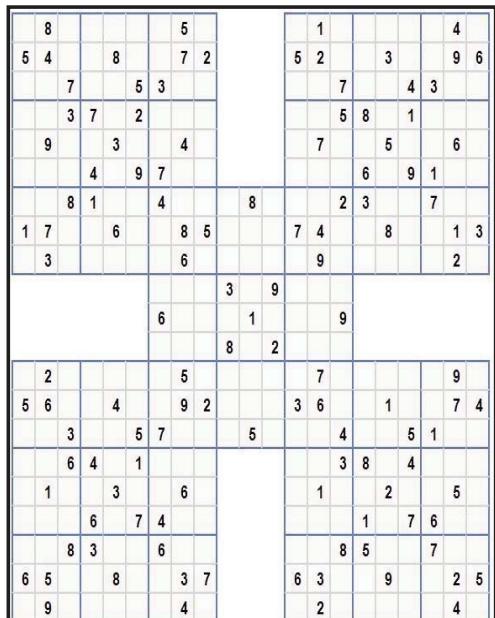
Mots fléchés n°821



Samouraï-Sudoku n°821

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°821

Horizontalement:

- Polygon à quatre côtés
- Relatifs aux ultrasons
- Grand oiseau d'Australie - Article contracté - Branche mère de l'Oubangui
- Bras - Our
- Pronom relatif - Divinité féminine
- Adjectif numéral - Pied menu
- Première épouse de J-

Verticalement:

- Petite quantité - Note
- Petit avion - Article indéfini - Négation
- Parcalle - Note - Soldat américain
- Qui a des pousses serrées, abondantes - Action ou parole stupide
- Radium - Mendélévium - Tendons
- Couleur - Bière anglaise
- Cornemuse d'un type très répandu au Moyen Âge -
- Prêtre et patron des gens de loi
- Année - Levier à l'usage de la grosse artillerie - En les
- Racle la gorge - Dialecte
- Époque - Qui suit des études
- Lui à nouveau - Risque - Eau-de-vie
- Alcaloïde de la fève de Calabar - Abandonna

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Proverbes

Respecte-moi et je ferai tout pour toi : Se dit du fait d'abandonner une besogne sous prétexte que c'est impossible.

Proverbe algérien

Si ce n'est pas l'index, a dit le chacal, je passerai au milieu d'un souk

Proverbe berbère

Ce que tu ne veux pas laisser savoir à ton ennemi, ne le dis pas à ton ami.

proverbe arabe

Le chien aboie, la caravane passe

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Janvier

951 : abdication du roi Ramire II de León.

1307 : les meneurs de l'émeute du 30 décembre 1306 (28 personnes) sont pendus à Paris. 1355 : traité de Paris.

1477 : mort de Charles le Téméraire à la bataille de Nancy.

1757 : attentat de Robert-François Damiens sur la personne de Louis XV.

1809 : traité des Dardanelles.

1895 : dégradation publique du capitaine Dreyfus.

1919 : début de la révolte spartakiste de Berlin

1919 : fondation du Parti national-socialiste des travailleurs allemands.

1929 : instauration de la dictature en Yougoslavie par le roi Alexandre Ier

1930 : début de la campagne de dékulakisation en Russie.

1968 : Alexander Dubcek devient le premier secrétaire du Parti communiste de Tchécoslovaquie.

Célébrations :

- Espagne et quelques villes du Mexique : Cabalgata de Reyes Magos (es) (Cavalcade des Rois mages).

- Ancienne fête nationale des Lorrains, célébrant cette date de 1477 ; peu fêtée de nos jours, mais très présente avant 1766.

7 erreurs



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (SENIORS)

Les athlètes du GS Pétroliers dominent les combats des deux premières journées

Les athlètes du Groupement sportif des Pétroliers ont dominé les combats des deux premières journées du championnat d'Algérie de judo individuel seniors (hommes et dames), disputées jeudi et vendredi à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger.

Les Pétroliers ont gagné quatre titres des 10 mis en jeu dont trois chez les dames.

«Je connais très bien mon adversaire Raitiba Tariket (AS Sûreté nationale, ndlr) qui m'a toujours battu, mais cette fois-ci j'ai su comment gérer le combat et remporter le titre», a déclaré à l'APS Ghania Siassi sacrée chez les moins de 57 kg face à une athlète internationale.

Les clubs d'El Mouradia (Alger), du Centre de regroupement des équipes sportives militaires (CRPEM) et de l'AS Sûreté nationale ont remporté chacun deux titres nationaux.

«Les finales ont été d'un niveau appréciable car toutes les finales ont été animées par des judokas des sélections nationales (messieurs et dames), sans oublier les athlètes de l'équipe nationale juniors qui se sont aussi illustrés», a indiqué le directeur technique national, Samir Sebaa. D'autre part, les responsables de la Fédération algérienne de judo (FAJ) se sont dits «largement satisfaits» du rendement des juges qui ont officié les combats. «Nous n'avons enregistré aucune réclamation de la part des athlètes ou de leurs staffs techniques concernant les décisions des juges qui ont été évalués sur la base du dernier championnat national mais aussi à l'issue des différents stages organisés», s'est félicité le président de la commission fédérale d'arbitrage, Tahar Loumani. Vingt-quatre (24) arbitres, dont cinq internationaux (A) ont été convoqués par la DTN pour encadrer ce championnat national. «Les juges internationaux s'enverront à Malaga (Espagne) pour un stage prévu de deux jours (30 et 31 janvier 2015) où ils prendront connaissances des nouveaux règlements de la Fédération internationale de judo (IJF)», a-t-il dit. Les combats des catégories -66 kg, -60 kg et Open (hommes) ainsi que -48 kg et Open (dames) se tiendront samedi. Participent au 50e du championnat d'Algérie de judo individuel seniors (hommes et dames), 500 judokas issus de neuf ligues régionales (Alger, Blida, Oran, Constantine, Annaba, Ghardaïa, Laghouat, Tizi Ouzou, Mascara, en plus de quatre athlètes algériens résidant à l'étranger.

APS

Sudoku N°820

2	3	5	8	7	6	9	4	1
1	6	9	3	4	2	8	7	5
8	7	4	9	1	5	6	2	3
9	5	8	6	3	4	2	1	7
7	4	2	1	9	8	3	5	6
3	1	6	5	2	7	4	8	9
6	2	1	7	8	9	5	3	4
4	9	3	2	6	1	7	6	8
5	8	7	4	6	3	1	9	2

8	1	4	7	9	6	5	2	3
7	2	6	5	3	4	9	8	1
5	9	3	2	1	8	7	4	6
4	7	1	9	2	5	3	6	8
6	3	8	4	7	1	2	9	5
2	5	9	6	8	3	4	1	7
3	6	5	7	4	9	8	2	1
7	4	2	8	5	7	6	3	9
5	6	9	4	1	3	7	8	2

Mots Croisés N°820

HORTICULTURE	RIRE■POURRIn
AMOUR■REELUE	ISONZO■BIISK
LIBERTIN■ME■	TE■AULNE■DESI
ES■RUINA■■RE	MA■RU■RAI■IC
TSF■PRAIRIES	ELAI■EGOUT■A
EINSTEIN■ON■	NICHNEUMO
ROSSI■R■S■TI	NITE■HIC■TUR
■NE■OMERTA■V	EL■RU■DECADR
G■ANNE■AERE	ALESBIEN■TIENE
RA■OSSEMENTS	LEE■USE■TOTR
AMEN■S■ILI■	■S■EXERCONS
SIROTES■EMOI	

Mots Fléchés N°820

CAPITULATION	RIRE■POURRIn
RIRE■POURRIn	ISONZO■BIISK
ISONZO■BIISK	TE■AULNE■DESI
TE■AULNE■DESI	MA■RU■RAI■IC
MA■RU■RAI■IC	ELAI■EGOUT■A
ELAI■EGOUT■A	NICHNEUMO
NICHNEUMO	NITE■HIC■TUR
NITE■HIC■TUR	EL■RU■DECADR
EL■RU■DECADR	ALESBIEN■TIENE
ALESBIEN■TIENE	LEE■USE■TOTR
LEE■USE■TOTR	■S■EXERCONS
■S■EXERCONS	

LE MINISTRE DES SPORTS, MOHAMED TAHMI : «2015, une année charnière pour le sport national»

L'année 2015 sera une année «charnière» pour le sport algérien notamment avec le parachèvement de l'arsenal juridique relatif à la nouvelle loi sur l'organisation et le développement des activités physiques et sportives, a estimé mercredi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.



«L'année 2015 sera certainement une année charnière dans l'histoire sportive de l'Algérie au vu des grands événements qui nous attendent et pour lesquels je vous invite à plus de mobilisation, de sérénité et d'engagement pour que ces rendez-vous soient à la hauteur tant de nos aspirations que des efforts consentis dans le cadre de leur préparation», a écrit le ministre dans un message adressé à la grande famille sportive algérienne, à la veille de la nouvelle année.

2015 verra ainsi «le parachèvement de l'arsenal juridique relatif à la nouvelle loi portant organisation et développement de l'activité physique et sportive (...) pour la mise en oeuvre et la garantie de la bonne

gouvernance dans le sport et la promotion du fair-play», a-t-il ajouté.

La loi 13-05 publiée au Journal officiel du mois de juillet 2013 traite principalement trois aspects.

Le premier volet évoque la formation sportive que le texte législatif consacre comme composante essentielle de la politique nationale du sport.

Le second point développé dans cette loi concerne la lutte et le contrôle antidopage qui devrait se faire à travers la création d'une agence nationale antidopage.

Le troisième volet est la prévention et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives.

Le ministère des Sports a indiqué dans ce sens à l'APS que la majorité

des textes d'application de la nouvelle loi «sont à la dernière phase de promulgation».

Le premier responsable du sport en Algérie a tenu à rappeler que le secteur connaît durant l'année 2015 «la réception et la mise en fonction de plusieurs infrastructures sportives qui viendront renforcer le parc infrastructurel (actuel), ce qui offrira des conditions objectives d'une pratique sportive généralisée et de haut niveau conformément aux normes internationales».

Enfin, le ministre a salué «toutes celles et ceux qui œuvrent sur le terrain quotidiennement à la promotion du sport: dirigeants, bénévoles, cadres, fonctionnaires, sportifs et membres de la famille de la presse».

TOUR NATIONAL CYCLISTE DE CHLEF Belmokhtar (seniors) et Belabessi (juniors) vainqueurs

Les cyclistes Belmokhtar Abdulkader (seniors) du GS Pétroliers et Belabessi Mohamed-Amine (juniors) du Vélo Club Sovac ont remporté la 11ème édition du Tour national cycliste de Chlef, à l'issue de la 3e et dernière étape disputée vendredi au centre-ville de Chlef.

Cette dernière étape, longue de 53,2 km, courue en boucle de 1,9 km, soit 28 tours, est revenue au sociétaire du GSP, Kerrar Ayoub, avec un chrono de 1h05:55, devant Hadj Bouzit Karim du club Sovac et Abdelbasset Hannachi

(GSP). Chez les juniors, qui ont parcouru la distance de 45,6 kilomètres, Ammar Bradai du Vélo Club Sovac s'est imposé au sprint final avec un chrono de 1h 09m 08s, suivi d'Oussama Mansouri, du NR Dély Ibrahim et Yacine Hamza du club

Boualem Belmokhtar de l'équipe nationale (6h32:25). Chez les juniors, Belabessi Mohamed-Amine du Vélo Club Sovac s'est adjugé la première place du classement général individuel en réalisant un temps de 6h28:27, devant Abdellah Kessaour de l'AS Sûreté nationale avec 6h33:51 et Hamouda Benyoussef du Vélo Club de Miliana (VCM) avec 6h38:51. Au classement général par équipes juniors et seniors, la victoire finale est revenue au Groupe sportif des

Pétroliers devant le Vélo Club Sovac et l'AS Sûreté nationale. Ce rendez-vous sportif national a été jugé d'un niveau technique «appréciable» par les spécialistes de la petite-reine, présents à Chlef. Cette 11ème édition du Tour national cycliste à Chlef, de trois jours, organisée par la ligue de wilaya de Chlef en collaboration avec la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a vu la participation de 123 cyclistes juniors et seniors de 17 clubs de différentes wilayas du pays.

S o l u t i o n

Sudoku N°820

2	3	5	8	7	6	9	4	1
1	6	9	3	4	2	8	7	5
8	7	4	9	1	5	6	2	3
9	5	8	6	3	4	2	1	7
7	4	2	1	9	8	3	5	6
3	1	6	5	2	7	4	8	9
6	2	1	7	8	9	5	3	4
4	9	3	2	6	1	7	6	8
5	8	7	4	6	3	1	9	2

8	1	4	7	9	6	5	2	3
7	2	6	5	3	4	9	8	1
5	9	3	2	1	8	7	4	6
4	7	1	9	2	5	3	6	8
6	3	8	4	7	1	2	9	5
2	5	9	6	8	3	4	1	7
3	6	5	7	4	9	8	2	1
7	4	2	8	5	7	6	3	9
5	6	9	4	1	3	7	8	2

LIGUE 1 FRANÇAISE Nabil Fekir 7^e joueur "plus prometteur" lors de la phase aller



Le milieu algérien de l'Olympique Lyon, Nabil Fekir, a été classé septième au top 15 des jeunes joueurs les "plus prometteurs" du championnat de Ligue 1 française de football après les matches aller de l'épreuve, selon le tableau établi par le site spécialisé Maxifoot.

Les auteurs du classement ont estimé que Fekir est «la grande révélation de la première partie de la saison», ajoutant qu'aujourd'hui «il est difficile d'imaginer le joueur sur le banc de l'OL».

Le milieu offensif de 21 ans a marqué 7 buts et compte aussi 4 passes décisives au cours de la première manche du championnat. Ses prestations n'ont pas laissé indifférents de grosses cylindrées européennes, à l'image d'Arsenal et de Manchester-City en Angleterre, qui veulent s'attacher ses services, selon la presse spécialisée.

Fekir, convoqué pour la première fois en équipe de France espoirs en novembre dernier dans le cadre du tour barrage du championnat d'Europe 2015 de la catégorie (les bleus ont été éliminés par la Suède) est présent pour rejoindre la sélection algérienne première après la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) qu'abritera la Guinée équatoriale entre le 17 janvier et le 8 février.

Le père du joueur a déclaré récemment à la presse algérienne que son fils a tranché sur son avenir international en choisissant la sélection de son pays d'origine, l'Algérie.

Les règlements de la Fédération internationale de football (Fifa) lui permettent de changer de nationalité sportive, tant qu'il n'a pas porté les couleurs de la sélection première du pays pour lequel il a joué.

APS

LIGA ESPAGNOLE (17^E JOURNÉE) FC VALENCE Feghouli à l'épreuve du Real Madrid ce jour avant de rejoindre les Verts

Le FC Valence où évolue le milieu international algérien Sofiane Feghouli, entamera la nouvelle année avec l'affiche prévue au stade Mestalla (17h00 algériennes) face au Real Madrid, en match comptant pour la 17^e journée du championnat d'Espagne de football.

Très attendu par toute une ville, cette rencontre constituera l'affiche de cette journée entre le Real, leader avec 39 points, et le FC Valence, qui pointe à la 4^e place avec 31 points.

Considéré comme l'un des cadors du groupe valencien cette saison, Sofiane Feghouli devrait entamer ce match dans le onze de départ, à l'instar des précédentes sorties de l'équipe dirigée par l'entraîneur Nuno Espírito Santo.

Invincible depuis plusieurs matches, le

Real Madrid, récent détenteur de la Coupe du monde des clubs au Maroc, aura fort à faire dans un stade qui ne lui a que rarement réussi.

Une victoire de Valence lui permettrait de consolider sa 4^e place au classement, et surtout viser une place sur le podium. Feghouli, autorisé par la Fédération algérienne de football (FAF) à jouer ce match, rejoindra le stage de l'équipe nationale à Sidi Moussa (Alger), demain, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale.

L'ensemble des 23 joueurs retenus pour la CAN seront présents à Alger au plus tard durant l'après-midi de lundi.

A la CAN-2015, l'Algérie évoluera dans le groupe C avec l'Afrique du Sud, le Ghana, et le Sénégal.



COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE) CS Constantine- USM Bel Abbès maintenu au stade Mustapha-Tchaker

La rencontre entre le CS Constantine et l'USM Bel Abbès comptant pour les 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie aura bel et bien lieu demain au stade Mustapha-Tchaker de Blida à 16h00, a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP). Les infos que rapportent certains médias sur une délocalisation du match au stade du 20-Août (Alger)

sont dénuées de tout fondement, précise la même source. Les deux équipes se sont rencontrées le 26 décembre dernier dans le même tour de «Dame Coupe» et la rencontre s'est terminée sur la victoire du CSC (1-0) après prolongation. Seulement durant cette confrontation, une faute administrative a été commise par le CSC mais non prévue

par les règlements. En effet, le CS Constantine qui a aligné durant les 120 minutes de jeu le défenseur camerounais Aminou Bouba et l'attaquant malgache Paulin Voavey, a fait entrer un troisième joueur étranger, le défenseur malien Ousmane Berthé à la 120e minute à la place de Guarabis, ce qui est interdit.

La commission de disci-

pline qui a étudié dimanche dernier le dossier a décidé de faire rejouer la rencontre.

Elle a également infligé un an de suspension à compter du 28 décembre au secrétaire du CSC, club qui doit s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars. Le CSC aura également à prendre en charge les frais de déplacement et de nuitées supportés par l'USMBA.

LIGUE 1-MO BÉJAIA 2 clubs tunisiens et un autre libyen au menu lors du stage de Tunisie

Deux clubs tunisiens et un autre libyen seront au menu du MO Béjaïa lors des trois matches amicaux qui disputeront l'équipe lors de son stage hivernal de Tunisie qui se déroulera entre le 3 et le 13 janvier en cours, a appris l'APS vendredi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. Les noms des sparring-partners du champion d'automne provisoire (en attendant le déroulement du match retard

ES Sétif - MC Oran le 16 courant) ne sont toutefois pas dévoilés, contrairement aux dates des rencontres fixées pour les 6, 9 et 12 janvier. Le MOB, dont le parcours pendant la phase aller a dépassé les prévisions, selon ses dirigeants eux mêmes, espère se renforcer par trois nouveaux joueurs à l'occasion du mercato d'hiver qui sera clôturé le 15 janvier.

L'entraîneur Abdelkader Amrani, a ex-

primé ses besoins dans ce registre en demandant l'engagement d'un défenseur, d'un milieu de terrain et d'un attaquant. Mais pour l'heure, aucune recrue officielle n'a encore rejoint les «Crabes», affirme-t-on de même source.

Par ailleurs, le club, qui est à sa deuxième saison en Mobilis-Ligue 1, a dépendu 150 millions de dinars pendant la phase aller, révèle-t-on de même source.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U23 (PRÉPARATION) Les Verts en stage

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) entamera samedi un nouveau stage à Blida dans le cadre des ses préparatifs pour les éliminatoires du championnat d'Afrique de football de la catégorie prévu pour fin 2015 en RD Congo.

Ce regroupement sera marqué par le déroulement de deux matchs amicaux face à la sélection tunisienne les 10 et 13 janvier en cours à Alger.

Les deux rencontres sont programmées à la suite de l'annulation du championnat nord-africain des U23 qui devait avoir lieu à

Oran (Ouest de l'Algérie), avant que les sélections du Maroc, de la Libye et de l'Egypte ne s'y désistent.

L'équipe algérienne, qu'entraîne le Suisse Pierre-André Schürmann depuis septembre dernier, a déjà disputé quatre matches internationaux amicaux soldés par des victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et le Mali (3-0, 1-0).

Les trois premiers du prochain championnat d'Afrique seront qualifiés pour les jeux olympiques 2016 à Rio De Janeiro (Brésil). Le football algérien n'a plus participé dans cette épreuve depuis 1980.

TRANSFERT/NICE Un accord de principe trouvé avec Ben Arfa

Le club de Nice (Ligue 1 française), a confirmé avoir trouvé un accord de principe avec Hatem Ben Arfa, le milieu de terrain international français libéré par Newcastle, indique le club hier sur son site internet.

Le joueur de 27 ans doit encore se soumettre demain à la traditionnelle visite médicale, ultime étape avant la signature d'un contrat d'une durée non précisée avec le club azuréen, mais qui pourrait être de 18 mois selon des sources proches du club, citées par des médias locaux.

Désireux de se relancer après un échec lors de son prêt à Hull City (8 matchs) par le club des Magpies qui vient de le libérer, Ben Arfa, 28 ans le 7 mars pro-

chain, a donc été convaincu par le discours de Claude Puel, l'entraîneur niçois rencontré récemment sur la Côte d'Azur. L'attaquant international (13 sélections, 2 buts), hors du groupe des Bleus depuis l'Euro-2012 et qui peine à confirmer sur la durée l'étendue de son talent, a sans doute beaucoup à prouver malgré un joli palmarès bâti avec Lyon, son club formateur (5 titres de champion), puis avec Marseille (le titre en 2010) avant de rejoindre Newcastle en 2010. Enfant terrible de la fameuse génération 1987 des Bleus, Ben Arfa aurait fait de sérieux efforts financiers pour entrer dans le budget niçois.

Selon des sources proches du dossier, il aurait accepté de réduire ses émoluments de 250.000 euros nets en Angleterre à 100.000. Il devrait évoluer côté droit à l'OGCN.

APS



CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR DES VERTS CHRISTIAN GOURCUFF AUJOURD'HUI

Tout sur la préparation des Verts pour la CAN-2015

Saïd Ben

Comme de coutume à l'approche des grandes échéances, le sélectionneur des Verts se présente face à la presse pour donner plus de précisions sur ses choix et surtout son programme pour les Verts.

Ainsi donc, c'est aujourd'hui à partir de 14 heures que le sélectionneur de l'Equipe nationale algérienne de football, Christian Gourcuff, animera une conférence de presse au centre des conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Christian Gourcuff évoquera donc d'une manière générale son programme complet de préparation des Verts aussi bien lors de ce stage qui a débuté vendredi dernier au Centre technique de Sidi Moussa, que lors de la présence des verts en Guinée équatoriale à par-

tir du 15 du mois en cours.

Le coach de l'équipe algérienne devrait donc bien faire le point notamment sur le cas du défenseur Essaid Belkalem (Trabzonspor) et Mehdi Abeid (Newcastle), tous deux blessés et dont la participation à la CAN-2015 est incertaine. Là, le sélectionneur des Verts devrait bien connaître les dispositions des joueurs et leur forme après la visite médicale qu'ils devraient avoir eu avec le staff médical.

D'autre part, le choix des joueurs dont l'absence de certains autres qui sont en train d'effectuer un très bon parcours avec leurs clubs respectifs et qui n'ont pas figure sur la liste des «23» sera probablement aussi au menu des questions des journalistes.

Le problème de différence de préparation des joueurs puisque certains sont en manque de temps sera en effet un sujet intéressant à prévoir dans cette conférence de presse du sélectionneur Gourcuff.

Il est évident que la préparation des trois matches avec les trois adversaires des Verts l'Afrique du sud, le Ghana et le Sénégal sera aussi au menu d'aujourd'hui. Et en particulier ce fameux premier

match contre l'Afrique du Sud dont tout spécialiste, techniciens et observateurs estiment qu'il est d'importance.

Le match amical, unique rencontre avant la CAN prévu contre la Tunisie serait aussi un bon sujet à suivre avec les journalistes et le sélectionneur.

En effet, en prévision de la CAN-2015, les Verts disputeront un seul match amical avant l'épreuve continentale contre la Tunisie le 11 janvier au stade de Radès à Tunis à 18h00, soit quatre jours avant leur départ pour la Guinée équatoriale. Sur le plan de la préparation, l'équipe nationale algérienne s'enverra le samedi 10 janvier pour Tunis, pour disputer le lendemain un match amical face à la Tunisie au stade de Radès à 18h00.

Les coéquipiers de Faouzi Ghoulam (SSC Naples/Italie), bénéfieront ensuite de trois jours de repos, avant leur rassemblement fixé au 15 janvier.

Le départ des Verts pour la Guinée équatoriale, intervendra quatre jours avant leur entrée en lice dans la compétition, où ils auront à défier l'Afrique du Sud, le 19 janvier au stade de Mongomo.

La délégation algérienne, qui



sera composée d'une soixantaine de personnes, dont les 23 joueurs retenus pour le tournoi, ne sera pas présidée par le président de la FAF, Mohamed Raouaura, qui ralliera la Guinée équatoriale un peu plus tôt pour prendre part à la réunion du Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF).

Outre l'Afrique du Sud, l'Algérie sera également opposée, au pre-

mier tour de la compétition, au Ghana (23 janvier à Mongomo), et le Sénégal (27 janvier à Malabo). Enfin à rappeler que lors de la précédente CAN, disputée en 2013 en Afrique du Sud, l'Algérie avait été éliminée sans gloire au premier tour de l'épreuve, concédant deux défaites, face à la Tunisie (1-0), et le Togo (2-0), et un match nul face à la Côte d'Ivoire (2-2).

S. B.

Alain Giresse : «Derrière l'Algérie et le Ghana, nous sommes outsiders»

Le sélectionneur de l'équipe sénégalaise de football, Alain Giresse, a indiqué hier que derrière l'Algérie et le Ghana, son équipe était outsider du groupe C au premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février)».

«Notre groupe s'annonce très difficile avec la présence de l'Algérie et du Ghana, deux équipes mondiales ayant beaucoup d'expérience dans ce genre de compétitions. Dans ce groupe, très relevé, je peux dire que nous sommes des outsiders pour la qualification au deuxième tour», a déclaré Alain Giresse à Radio Algérie internationale.

Outre l'Algérie et le Ghana, le Sénégal sera également opposé à l'Afrique du Sud dans le groupe C. Pour l'ancien international français, l'Algérie et le Ghana sont les favoris pour la qualification au deuxième tour, mais «le Sénégal a son mot à dire dans cette compétition».

«Certes, l'Algérie et le Ghana sont les favoris du groupe C, mais attention, dans ce genre de compétitions, tout est possible. Nous devons montrer de quoi nous sommes capables. Nous avons une équipe jeune et ambitieuse», a-t-il ajouté.

La sélection du Sénégal entame début janvier sa préparation à Dakar avant de s'envoler pour le Maroc pour poursuivre à Al Jadida

son stage jusqu'au 13 janvier, date à laquelle, les hommes de Giresse rallieront la ville de Mongomo (Guinée équatoriale).

J'ai présélectionné 28 joueurs pour le stage qui va débuter dimanche à Dakar, et je dois encore écartier 5 joueurs pour finaliser la liste des 23. Ce n'est jamais facile pour un sélectionneur d'arrêter la liste finale, et la tâche est plus que difficile en Afrique», a-t-il dit.

Vendredi, le technicien français avait fait part dans une intervention à la radio RMC, de ses inquiétudes quant au volet de l'hébergement dans la ville de Mongomo qui abritera les rencontres du groupe C. «Nous serons à Mongomo, dans une petite ville tout à fait charmante et agréable, mais qui n'a rien, aucune infrastructure sportive. Il y a un terrain d'entraînement, plus un autre à une heure de route. Le tout pour quatre sélections».

«Notre hôtel n'est pas bon, ça peut avoir des répercussions sur le comportement des joueurs et des incidences sur la performance. C'est dommage», a regretté le coach des «Lions de la Teranga».

Les Sénégalais entameront la compétition contre les «Black stars» du Ghana le 19 janvier à Mongomo, avant de donner la réplique à l'Afrique du Sud, le 23 janvier à Mongomo, puis à l'Algérie, le 27 janvier à Malabo.



La Tunisie entame son stage avec dix-sept joueurs

La sélection tunisienne de football a entamé ce vendredi son stage à Monastir en effectuant une première séance de décrassage, en présence de 17 joueurs, dans le cadre de sa préparation pour la CAN 2015 qui se poursuivra jusqu'au 8 janvier dans la ville sahélienne.

Seize joueurs ont effectué des exercices légers sur la pelouse du stade de Monastir alors que Yassine Chikhaoui a été soumis à des exercices à l'hôtel.

Le gardien Moez Ben Cherifia

et huit autres joueurs, à savoir Hocine Ragued, Fakhreddine Ben Youssef, Yassine Mikari, Houcine Nater, Wahbi Khazri, Jamel Saihi, Yoan Touzgar et Anis Ben Hetira sont attendus vendredi soir et samedi pour rejoindre le groupe. Le sélectionneur George Lekeens a retenu 26 joueurs en prévision de la préparation de la CAN-2015. La liste sera ramenée à 23 joueurs lesquels défendront les couleurs tunisiennes lors de la CAN-2015 prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale. Du 9 au 12

janvier, la sélection tunisienne se déplacera à Hammamet avec des entraînements à Radès. Elle disputerà le 11 janvier son premier match amical face à l'Algérie au stade de Radès à 18h00. Le 12 janvier, les Aigles de Carthage s'envieront pour Libreville où ils disputeront un deuxième test amical le 13 janvier devant Mali à Libreville. Au premier tour de la CAN-2015, la Tunisie évoluera dans le groupe B avec la Zambie, le Cap-Vert et la RD Congo.

APS



Asamoah Gyan : «j'espère remporter le trophée»

L'attaquant international ghanéen Asamoah Gyan a exprimé sur Twitter son souhait de remporter la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football, qui débute le 17 janvier prochain en Guinée équatoriale.

«J'espère gagner la Coupe d'Afrique des Nations en 2015. C'est le nouvel an et tout le monde souhaite de bonnes choses. Moi, mon souhait c'est de gagner la Coupe d'Afrique» écrit Asamoah Gyan sur son réseau social. Le capitaine des Black stars s'apprête à disputer en Guinée équatoriale sa deuxième CAN en tant que capitaine de l'équipe.

Le premier tour de la CAN-2015, le Ghana évoluera dans le groupe C avec l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Les Ghanéens entameront le tournoi contre les Sénégalais le 19 janvier à Mongomo.

En prévision de la CAN-2015, l'équipe dirigée par Avram Grant a entamé le 31 décembre 2014 son premier stage au complexe sportif d'Accra qui se poursuivra jusqu'à samedi, jour du départ

de l'équipe pour l'Espagne pour effectuer un stage d'une dizaine de jours.

Le nouveau sélectionneur du Ghana, a retenu 31 joueurs pour la préparation de la CAN-2015.

Sans surprise, les frères Ayew, Andre (Marseille) et Jordan (Liverpool) en font partie.

En revanche, Kevin-Prince Boateng, Michael Essien et Sulley Muntari, trois cadres de l'équipe, sont absents. Sept joueurs seront écartés à l'issue du stage de Séville.

UNE FOLIE POUR BONY ?

Prévié de ses attaquants Sergio Agüero, Edin Dzeko et Stevan Jovetic ces dernières semaines, Manchester City s'offrira-t-il un avant-centre d'importance durant le mercato hivernal ? Si les Citizens souhaitent recruter Wilfried Bony, il leur faudra payer pas moins de 75 millions d'euros, comme l'indique le Daily Star. Swansea ne compte en effet pas céder son buteur ivoirien de 26 ans, arrivé il y a un an et demi au pays de Galles et buteur à neuf reprises cette saison en Premier League.



LAMPARD ASSOMME MOURINHO...

En le laissant partir l'été dernier, José Mourinho ne pensait pas revoir Frank Lampard (36 ans, 15 apparitions et 5 buts en Premier League) de sitôt. Le milieu anglais, qui a signé pour New York City aux États-Unis, a pourtant rebondi en prêt à Manchester City.

Et si le technicien de Chelsea a confié avoir été surpris, dans un premier temps, c'est désormais la rancœur qui doit prédominer. Les deux formations sont à égalité de points, d'attaque et de défense (!) après 20 journées. Et comme l'a démontré notre confrère Kieran Gill, Lampard en a ramené pas moins de 7 avec ses buts... Autant dire que les Blues pourraient être largement en tête. D'autant qu'un but de Lampard avait permis aux Citizens d'arracher le nul (1-1) lors de leur confrontation directe. Et l'Anglais a même décidé de poursuivre l'aventure jusqu'à la fin de saison.



Mourinho défend Hazard

"Les gens qui aiment le foot sont obligés d'aimer Eden Hazard. Mais la façon dont il est traité par ses adversaires, match après match, sans protection aucune des arbitres fait qu'un jour on ne le verra certainement plus en Angleterre. A chaque fois, il y a un, deux, trois, quatre, cinq, dix grosses fautes sur lui. Ils lui donnent des coups, encore et encore, et le garçon ne bronche pas", a confié José Mourinho après la défaite de Chelsea contre Tottenham (5-3) lundi.

Sneijder s'éloigne de la Juventus

Le Néerlandais Wesley Sneijder n'a pas été approché par la direction de la Juventus, contrairement à ce qui a été avancé par la presse italienne.

En instance de départ du côté du Galatasaray, l'expérimenté milieu néerlandais Wesley Sneijder a été pressenti récemment pour débarquer à la Juventus dès cet hiver. Certains journaux ont laissé croire que l'ex-international aurait été proposé à la Vieille Dame par le biais d'intermédiaires et que l'intéressé était disposé à faire de sérieuses concessions pour que son retour en Serie A se concrétise. Mais, selon nos informations, la piste en question serait beaucoup moins chaude que cela.



CE RECORD DÉTENU PAR BALE QUI ÉCHAPPE À CRISTIANO RONALDO...

En effet, selon Marca, Gareth Bale a été pris à 34,29 km/h lors de la rencontre face à Almeria. L'année dernière, l'international gallois avait également marqué les esprits lors de la finale de la Coupe du Roi. Auteur du but vainqueur, il avait mis 7,04 secondes pour courir 59,1 mètres. Marca précise que Bale est le quatrième joueur merengue qui court le plus avec une moyenne de 8,69 km par match, derrière James, Marcelo et Pepe.

Hummels tout proche ?



Dans le viseur de Manchester United depuis la saison dernière, Mats Hummels serait proche de quitter le Borussia Dortmund pour s'engager avec les Red Devils. Selon le Daily Express, le défenseur de 26 ans aurait confié à ses dirigeants et à son entourage son envie de rejoindre le club de Premier League, qui compte bien recruter un stoppeur d'envergure internationale. Le champion du monde au Brésil, touché par les blessures, a participé à 10 matches de Bundesliga et un seul de Ligue des champions cette saison.

59^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU SOUDAN Le Président Bouteflika félicite son homologue soudanais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président de la République du Soudan Omar Hassan Ahmed El Béchir à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de l'indépendance de son pays dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer à la consolidation des relations de coopération entre les deux pays. «Il m'est particulièrement agréable au moment où la République sœur du Soudan célèbre le 59^e anniversaire de son indépendance de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vives félicitations et mes vœux de bonne santé et de bien-être pour vous-même, et à votre peuple davantage de progrès et de prospérité», a écrit le chef de l'Etat dans son message. «Je sais que cette occasion pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer de concert avec vous au renforcement des relations de coopération entre nos deux pays en vue de les hisser au niveau des liens de fraternité unissant nos deux peuples frères de manière à concrétiser leurs aspirations au progrès et à la prospérité au mieux de leurs intérêts communs», a conclu le président Bouteflika.

56^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION CUBAINE Le Président Bouteflika félicite Raul Castro

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba, Raul Castro Ruiz, à l'occasion du 56^e anniversaire de la Révolution cubaine. «Au moment où votre pays célèbre le 56^e anniversaire de votre glorieuse Révolution, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de paix et de prospérité pour le peuple cubain ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «C'est grâce à cette glorieuse Révolution si chargée de valeurs et d'idéaux que votre peuple a accompli des avancées remarquables sur la voie du développement», a souligné le chef de l'Etat. «En cette occasion, je voudrais vous exprimer ma haute appréciation de la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon attachement à la poursuite de leur approfondissement», a ajouté le président de la République.

FÊTE NATIONALE DE HAÏTI Le Président Bouteflika félicite le Président Michel Joseph Martelly

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Haïti, Michel Joseph Martelly, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Il m'est particulièrement agréable, au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de bonne santé et de bien-être pour vous-même, davantage de progrès et de prospérité au peuple haïtien ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «C'est aussi l'occasion pour moi de vous exprimer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération, ainsi qu'au développement des relations bilatérales entre nos deux pays, au profit de nos deux peuples», a souligné le chef de l'Etat.

ALGERIE - PALESTINE

Le Président Bouteflika réaffirme au Président Abbas le soutien «indéfectible» de l'Algérie au peuple palestinien

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a réaffirmé au président de l'Etat de Palestine, président de l'Autorité nationale palestinienne Mahmoud Abbas, sa profonde satisfaction des résultats de la visite qu'il a effectuée récemment à Alger l'assurant à nouveau du soutien «indéfectible» de l'Algérie au peuple palestinien.



«Je vous adresse, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vœux les meilleurs priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être», lit-on dans un message adressé au président Mahmoud Abbas à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne. «La célébration par le peuple palestinien de l'anniversaire du déclenchement de sa révolution bénie m'offre une précieuse opportunité de vous réaffirmer ma profonde satisfaction des résultats de la visite que vous

avez effectuée récemment dans votre seconde patrie l'Algérie, et vous assurer à nouveau de son soutien indéfectible au peuple palestinien en lutte pour le recouvrement de tous ses droits nationaux spoliés», ajoute le chef de l'Etat.

Pour conclure, le président Bouteflika a affirmé l'appui de l'Algérie à tous les efforts internationaux visant un règlement de la question palestinienne pour permettre au peuple palestinien frère d'instaurer son Etat indépendant avec sa capitale El Qods sur les frontières de 1967».

ALGÉRIE - BRÉSIL

M. Bensalah rencontre à Brasilia la présidente Dilma Rousseff

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a rencontré jeudi à Brasilia la présidente brésilienne, Mme Dilma Rousseff, à l'occasion de la cérémonie de son investiture après son élection pour un second mandat à la tête du Brésil, a-t-on appris hier de source diplomatique.

M. Bensalah se trouve au Brésil en qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie d'investiture, à l'occasion de laquelle il a transmis à Mme Rousseff les «félicitations et les vœux de suc-



cès» du chef de l'Etat. De son côté, la présidente du Brésil a fait part à M. Bensalah de «sa volonté de renforcer encore davantage» les relations de son pays avec l'Algérie durant le nouveau mandat qu'elle inaugure. Mme Rousseff a été réélue pour un second mandat de quatre ans en octobre dernier.

M. Ould Khelifa reçoit l'ambassadrice des Etats Unis en Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed Larbi Ould Khelifa a reçu mercredi à Alger l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, Joan Polaschik qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de l'Assemblée.

Les deux responsables, qui ont passé en revue «l'état et les perspectives des relations bilatérales», se sont félicités de la dynamique que la coopération entre les deux pays a enregistrée au cours des dernières années notamment dans le domaine parlementaire», ajoute la même source. La rencontre a été mise à profit pour examiner «les moyens de concré-

tiser le transfert technologique dans le domaine des énergies renouvelables et de diversifier la coopération économique hors hydrocarbures à la lumière des nouvelles données économiques», précise le communiqué.

Concernant l'actualité internationale, une partie des entretiens a été consacrée à la situation dans le Sahel et sur les scènes maghrébine et arabe.

Le rôle de l'Algérie dans la préservation de la stabilité et le soutien aux solutions pacifiques des crises et conflits qui entravent le développement a été mis en avant par les deux responsables, conclut la même source.

DIPLOMATIE

M. Mohand Salah Ladjouzi nouvel ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman

Le gouvernement du Sultanat d'Oman a donné son agrément à la nomination de M. Mohand Salah Ladjouzi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Sultanat d'Oman, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Mohamed Berrah nouvel ambassadeur d'Algérie au Vietnam

Le gouvernement de la République socialiste du Vietnam a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Berrah, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Vietnam, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

M. Menouar Rebiai nouvel ambassadeur d'Algérie au Soudan

Le gouvernement de la République du Soudan a donné son agrément à la nomination de M. Menouar Rebiai, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République du Soudan, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Agréments à la nomination des nouveaux ambassadeurs d'Algérie au Japon, en Mauritanie et au Cameroun

Les gouvernements du Japon, de la Mauritanie et du Cameroun ont donné leur agrément à la nomination des nouveaux ambassadeurs d'Algérie dans ces pays respectifs, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ainsi, MM. Mohamed El Amine Bencherif, Nour Eddine Khendoudi et Merzak Bedjaoui, ont été respectivement agréés en qualité d'ambassadeurs extraordinaire et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire, auprès du Japon, de la Mauritanie et du Cameroun.

APS